OTTAWA----- 98, RUE GEORGES
Téléphone: Rid. 514
HULL-------- 4, RUE LANGEVIN
Téléphone: Sher. 3925

LE DROIT
SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS D'OTTAWA ET DE HULL

17e Année No 71
OTTAWA MERCREDI 26 MARS 1930
Le numéro 2 sous

DEMAIN
SURTOUT BEAU
MAXIMUM HIER 32
MINIMUM (NUIT) 32
A 8 H. CE MATIN 34

Marconi parle à une distance de 11,000 milles

AUX FETES D'INAUGURATION DU "DROIT"

Le "Droit" a le devoir de continuer à défendre la cause française en Ontario, dit le sénateur Belcourt

Discours prononcés à l'inauguration du nouvel immeuble du "Droit" hier. —Message de l'ouest apporté par S. G. Mgr J. Guy, O. M. I.—Mgr Charbonneau félicite le journal. — Hommage de la presse anglaise.

M. BELCOURT

"Le Droit a l'obligation de continuer à défendre la cause française en Ontario comme il l'a fait dans le passé, se dépensant sans cesse à la cause catholique et française". Ainsi s'est exprimé en partie, l'honorable sénateut N.-A. Belcourt, président de l'Association Canadienne Française d'Education de la province d'Ontario, à la réception, qui suivit la bénédiction des nouveaux immeubles et de la nouvelle presse du "Droit".

L'heure à laquelle s'est terminée la cérémonie d'Inauguration du nouvel immeuble du Droit, nous a empêchés de publier dans notre livraison d'hier plusieurs discours, prononcés en plus de celui de M. Esdras Terrien, président du Droit. Aussi, les souhaits de M. Terrien à Sa Grandeur Mgr Joseph Guy, O. M. I., évêque élu de Grouard, dont la présence parmi les invités a causé une très agréable surprise.

M. TERRIEN

M. Terrien, saluant S. G. Mgr Guy s'est ainsi exprimé:

Il nous fait plaisir de voir au milieu de nous l'évêque élu du vicariat apostolique de Grouard. Certes, Dieu vous favorise en nous envoyant la visite inattendue d'un nouvel évêque. Nous la considérons d'heureux augure, et nous nous empressons de lui offrir nos affecuteuses félicitations de l'honneur que Rome lui a fait, en le choisissant comme chef d'un nouveau diocèse prometteur de l'Ouest. Cet honneur rejaillit sur la grande famille des Oblats de l'Immaculée Conception et sur ses compatriotes également.

Nous ne pouvions désirer plus belle occasion de lui témoigner notre joie de sa nomination, et notre reconnaissance de la visite qu'il daigne accorder à notre oeuvre du "Droit".

Mgr Guy, vous n'êtes pas un étranger parmi nous. Vous avez passé une partie de votre vie à Ottawa, comme vicaire à la paroisse du Sacré-Coeur, ou professeur à l'Université d'Ottawa.

Mais si nous, citoyens de la capitale, avons pu vous connaitre et vous apprécier, nous ne sommes pas moins touchés de votre visite heureuse à nos ateliers, et des faveurs célestes que votre présence ici va certainement attirer sur nos oeuvres.

Recevez donc de nos coeurs reconnaissants, Monseigneur, nos meilleurs voeux de succès dans le nouveau champ d'apostolat, plus élevé et plus vaste, où notre Saint-Père le Pape Pie XI vous appelle à exercer votre zèle religieux et vos énergies épiscopales.

MGR CHARBONNEAU

Monseigneur Joseph Charbonneau, vicaire général, et supérieur du grand séminaire répondant à l'adresse de bienvenue de M. Terrien, dit son bonheur d'avoir été appelé à bénir le nouvel édifice du "Droit". Ce journal, dit-il, a joué un rôle important parce qu'il a eu la force et l'influence qu'on connait à la presse.

Monseigneur se réjouit de voir le "Droit" installé dans un si bel immeuble, et rappelle les débuts humbles du journal né des besoins de l'heure. Il rappelle la sympathie que l'oeuvre a rencontrée dans la province de Québec, et le dévouement surhumain des premiers directeurs et administrateurs.

Le journal, dit Mgr Charbonneau doit se prononcer immédiatement sur tous les problèmes contingents qui occupent la société. Les solutions parfois diverses que le journal donne à ces problèmes ne doit pas être une cause de désunion, il faut oublier certaines choses pour rester unis dans la même cause.

Le journal qui recherche la vérité, et travaille pour le bien de l'Eglise et de la patrie a droit à toutes nos félicitations. Parlant au nom des autorités religieuses, Mgr est heureux d'affirmer que le "Droit" a la sympathie et la confiance du clergé, et a toujours donné une coopération fort utile et appréciée du clergé. Il la lui continuera sans aucun doute avec autant de zèle en tenant toujours compte de la hiérarchie des causes. Il faut chercher d'abord le royaume de Dieu et le reste nous sera donné par surcroit.

S. G. MGR GUY, O.M.I.

Cest dit-il, une voix de l'Ouest qui vient s'unir à celle de l'Est pour féliciter le "Droit". Une lutte de religion et de race est levée en Saskatchewan. C'est bien regrettable, d'autant plus qu'elle est basée sur un fanatisme sans nom. Il nous aurait fallu un organe quotidien comme votre beau journal pour combattre les appels aux préjugés des adversaires. Mais nous avons dans l'Ouest trois journaux catholiques hebdomadaires franchement dévoués à nos causes, le "Patriote", la "Survivance" et la "Liberté". Je suis très heureux de leur rendre hommage, et leur souhaite de devenir quotidiens.

LE MAIRE LAMBERT DE HULL

Son Honneur est heureux de faire écho aux paroles que vient de lui

Suite à la dernière page

S. E. Mgr CASSULO SERA L'ÉVÊQUE CONSÉCRATEUR

LE SACRE DE S. G. Mgr GUY, O.M.I., AURA LIEU LE 1er MAI A L'EGLISE DU SACRE-COEUR. — NN. SS CHARLEBOIS ET RHEAUME EVEQUES CO-CONSECRATEURS.

Comme le "Droit" l'a laissé entendre en primeur, il y a quelque temps, le sacre de Sa Grandeur Mgr Joseph Guy, O.M.I., évêque-élu de Grouard, aura lieu le 1er mai, à l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa. Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada et à Terreneuve, sera l'évêque consécrateur. Les deux évêques co-consécrateurs seront S. G. Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, et S. G. Mgr Louis Rhéaume, O.M.I., évêque de Haileybury.

Le sermon de circonstance sera prononcé en français par S. G. Mgr Georges Gauthier, administrateur apostolique de Montréal, et en anglais par S. G. Mgr A. Sinnott, archevêque de Winnipeg.

La voix de G. Marconi traverse deux océans ainsi qu'un continent

De son yacht à Gênes, Italie, l'inventeur de la télégraphie sans fil se fait entendre à Sydney, Australie. —Sa voix est transmise à travers l'océan Atlantique et l'océan Pacifique.

11.000 MILLES

GENES, Italie, 26. — (P.A.) La voix du marquis Guglielmo Marconi, inventeur de la télégraphie sans fil, s'est fait entendre aujourd'hui, au moyen d'ondes courtes de radio, à travers l'Atlantique, l'Amérique et le Pacifique. De son yacht Electra, à Gênes, Italie, Marconi a parlé à Sydney, Australie où se tient une exposition électrique.

M. Brman, assistant de Marconi, eccommoda à huit heures du matin l'appareil à ondes raccourcies, et Marconi commença de parler, à une distance de 11,000 milles, aux directeurs de l'association électrique, M. Fisk, auquel il fit lecture d'un message disant ce qu'il avait l'intention de faire au cours de la journee, transformant une petite unité d'énergie à Sydney, afin de fermer un circuit en cette ville et d'allumer les lampes électriques de l'exposition.

Pas plus de trente ans ne se sont écoulés, dit-il depuis que j'ai transmis les premiers signaux de sans fil à travers l'océan Atlantique. Aujourd'hui, nous démontrons qu'il est possible par sans fil de faire fonctionner de puissants courants aux extrémités de la terre. Je félicite cordialement l'Australie pour les progrès accomplis au cours des récentes années dans les communications mondiales par sans fil.

L'inventeur passa ensuite le téléphone à A. Berding, correspondant des journalistes assemblés à Gênes. La réception fut très bonne M. Fisk dit: Je vous entends parfaitement.

A 11 heures 30 a. m., Marconi pressa un bouton télégraphique, qui irradia une certaine quantité d'électricité, laquelle, au moyen de transmission, pénétra jusqu'à Sydney. L'énergie suffisante pour fermer un circuit de milliers de lumières, signal de l'ouverture officielle de l'exposition.

EN AUSTRALIE

SYDNEY, Nouvelle Galles du Sud, 26 — (P. A.) Les signaux furent interceptés à Dorchester et envoyés au moyens d'ondes dirigées de Grimsby en Australie, où ils furent interceptés de nouveau à Victoria et transmis par une ligne de terre à l'hôtel de ville local. Au moyen de ce procédé, trois mille lampes furent allumés, brillant de tout leur éclat.

LAGISLATURE DE QUEBEC

LES DROITS DE SUCCESSION DANS QUÉBEC

Le bill amendant la loi des droits de succession subit hier sa troisième lecture à la législature de Québec. —Plusieurs changements importants sont apportés.

LES EXEMPTIONS

QUEBEC, 26.—Le bill amendant la loi des droits de succession dans Québec a subi sa troisième lecture hier après-midi à la législature. Jusqu'à maintenant, il y a eu exemption de quinze mille dollars sur les biens en ligne directe (Père au fils, etc.) Cette exemption sera portée à vingt-cinq mille dollars. On a aussi l'intention d'exempter, jusqu'à occurrence de dix mille dollars, les héritages en ligne collatérale, tels que biens laissés par un frère à une soeur, un oncle à un neveu, et ainsi de suite.

Une autre importante réduction à laquelle pourvoit la présente mesure c'est que, sur les biens de vingt-cinq à cinquante mille dollars, le taux actuel d'un quart pour cent sera réduit à un pour cent.

Pour les héritages en lignes directe, dans le cas d'une famille de plus de cinq enfants, une autre exemption de cinq mille dollars sera faite pour chaque enfant de moins de vingt-cinq ans.

D'un autre côté, il y aura augmentation sur les grosses successions, et même en certains cas il y aura à payer un droit de trente-cinq pour cent.

M. Aimé Guertin, député de Hull, s'est déclaré satisfait de la réduction des droits sur les petites successions, mais il ajoute que le gouvernement n'a pas présenté un mesure de nature à amener la réduction des taxes. Dans le cas d'un homme qui a des actions dans la Gatineau Power Company (dont les propriétés sont dans la province de Québec mais le bureau principal à Ottawa), M. Guertin demande si les biens de cet homme seraient taxables dans Québec. Le trésorier provincial répondit que non.

L'hon. Antonin Galipeault, ministre des travaux publics et du travail, présente une résolution sur le bill no 69 intitulé: Loi sur la création d'une commission pour étudier un système d'assurances sociales pour la province. La résolution fut adoptée. MM. Guertin et William Tremblay parlèrent tous deux.

L'OSSERVATORE ROMANO ET LA PIÈCE PHIPHI

CITE VATICANE, 26 — (P. C.) Les autorités canadiennes sont parfaitement justifiables de défendre la représentation de Phiphi par une compagnie théâtrale française, dit un article publié hier dans l'Osservatore Romano. Certaine marchandise n'est pas faite pour être exportée, dit l'article, par conséquent, c'est un service rendu à la France et à l'art français que de les empêcher d'être diffamés à l'étranger.

Le journal blâme en général les acteurs qui interprètent des pièces immorales et il demande aussi qu'on punisse propriétaires de théâtres et producteurs de pièces.

Le journal demande aussi à la presse catholique du Canada, de travailler à cette fin.

Au Parlement

HIER

Le sénat a siégé. En chambre des communes, un bill amendant la loi des pensions de milice a subi sa première lecture. Un amendement de M. R. Gardiner, chef progressiste, à la motion de former la chambre en comité des subsides a été débattu, ainsi qu'un sous-amendement de M. H. H. Stevens conservateur Vancouver-centre. Le bill amendant la loi d'exportation, en vue de prévenir l'exportation de liqueur aux Etats-Unis, a subi sa troisième lecture, le vote ayant été de 173 à 11. L'amendement de M. T. McMillan, libéral, Huron-sud, au bill de M. J. S. Woodsmorth, ouvrier, Winnipeg-nord-centre, en vue d'établir des tribunaux de divorce dans Ontario, a été défait par un vote de 108 à 88.

AUJOURD'HUI

Le sénat siège. En chambre, c'est le jour des députés.

Le sénat a siégé hier pour la première fois depuis le 27 février.

La législature de la Colombie angl. prorogée

VICTORIA, C. B., 25 — (P.C.) La seconde session de la dix-septième législature de la Colombie Anglaise a été prorogée hier par le juge en chef J.-A. Macdonald. Au cours de la séance du matin, le bill sur la taxe de la gazoline, qui augmente cette taxe de trois à cinq sous le gallon, a été adopté par un vote de 26 à 9.

J. D. (Duke) Jernigin ,fils, à gauche, et le capitaine Frank Hawks, partiront le 30 mars de San Diego dans un aéroplane-glissoire, pour une envolée transcontinentale à New-York, qu'ils espèrent faire en huit jours. Jernigin pilotera l'aéroplane et Hawks l'autre machine, qui sera remorquée par l'aéroplane, formant avec celui-ci le premier train aérien de l'histoire.

L'AMENDEMENT DE McMILLAN A ÉTÉ DÉFAIT

Par un vote de 108 voix à 88, la Chambre des Communes rejette cet amendement au bill Woodsworth sur l'établissement de tribunaux de divorce en Ontario.—On n'entendra probablement plus parler dudit bill au cours de la session.—Une campagne d'éducation.

SAINTETÉ DU FOYER

(Galerie de la Presse)

Par un vote de 108 voix contre 88 l'amendement McMillan au bill Woodsworth, demandant l'établissement en Ontario de tribunaux en divorce, a été rejeté par la Chambre des Communes, hier soir.

Le vote n'a pas eu lieu sur le projet de loi lui-même, M. George Spotton, M. P., conservateur de Huron (Sud), s'y étant objecté, après le coup de neuf heures, qui marquait le terme de l'heure allouée aux bills privés et publics.

Le résultat de cette opposition est de faire dégringoler le bill jusqu'au bas de la liste des bills publics, ce qui veut dire qu'on n'en entendra probablement plus parler au cours de la présente session.

LE VOTE

Des 198 députés, sur un total de 245, qui ont enregistré leur voix, hier, sur le bill du divorce, les 108 suivants ont voté contre l'amendement McMillan, qui était le suivant:

"La Chambre considère avec alarme la diffusion et l'augmentation du divorce et des demandes de divorce en Canada, et au lieu de fournir des moyens additionnels de l'obtenir, la Chambre encouragerait avec faveur le lancement d'une campagne d'éducation destinée à convaincre le coeur et l'âme du peuple canadien de la stabilité permanente du foyer canadien."

EN FAVEUR

Allan, L.; Arthurs, C.; Baldwin, L.; Beaubien, L.; Benoit, L.; Bertrand, L.; Bettez, L.; Boivin, L.; Boucher, L.; Boulanger, L.; Bourassa, Ind.; Bourgeois, L.; Bowman, F.-U., Ont.; Bradette, L.; Brady, C.; Cannon, L.; Carmichael, T.; Chaplin, C.; Chevrier, L.; Denis, L.; Desaulniers, L.; Descoteaux, L.; Dionne, L.; Dubuc, L.; Duff, L.; Dumaine, L.; Dupuis, L.; Dussault, L.; Elliott, L.; Fafard, L.; Ferland, C.; Fiset (Sir Eugène), L.; Garland (Carleton), C.; Gervais, L.; Girouard, L.; Goulet, L.; Guérin, L.; Guthrie, C.; Hall, L.; Heenan, L.; Hepburn, L.; Howard, L.; Jenkins, L.; King, Mackenzie (Prince Albert), L.; Lacombe, L.; Laflamme, L.; Langlois, L.; Lapierre, C.; Lapointe, L.; etellier, .; Macdonald (Glengarry); Macdonald (Kings); MacLean (Prince); McIntosh, L.; McMillan, L.; Malcolm, L.; Maloney, C.; Marcil, L.; Mercier (St-Henri), L.; Morin, L.; Morrissy, L.; O'Connor, L.; Parent, L.; Peck, C.; Perras, L.; Pouliot, L.; Power, L.; Prévost, L.; Raymond, L.; Rhéaume, L.; Rinfret, L.; Roberge, L.; Robitaille, L.; Ryerson; St-Père, L.; Sanderson; Séguin, L.; Smith (Cumberland), C.; Smith (Stormont); Spotton, C.; Stevens, C.; Sylvestre, L.; Taylor, L.; Telford, L.; Tobin, L.; Totzke, L.; Verville, L.—(88).

ONT VOTE CONTRE

Adshead, T.; Anderson (Halton), C.; Bancroft, L.-P.; Barber, C.; Bell (Hamilton West), C.; Bennett, C.; Bird, T.; Bissett, C.; Black (Yukon), C.; Black (Halifax), C.; Blatchford, L.; Bock, C.; Bowen,

Suite à la 8e page

Le R. P. Bonhomme, supérieur et curé

Le R. P. Joseph Bonhomme, O.M.I., curé de Mont-Joli, a été nommé supérieur et curé de la maison Notre-Dame de Hull en remplacement du R. P. Philémon Bourassa, O.M.I., nommé provincial de l'est du Canada..

Le R. P. Bonhomme est un ancien supérieur de la maison oblate de Notre-Dame de Hull. Il a laissé sa cure de Mont-Joli et a été installé dans ses nouvelles fonctions cet après-midi par le R. P. Bourassa, provincial.

Le "Droit" félicite le R. P. Bonhomme de sa nomination et lui offre ses meilleurs voeux.

Les missionnaires en Chine ont l'ordre de rester à leurs postes

Malgré la situation précaire des missionnaires de Chine, cet ordre leur est donné par le Vatican et il est reçu avec courage. —Le catholicisme fait de grands progrès en ce pays et le Pape ne veut pas laisser l'oeuvre inachevée.

DES STATISTIQUES

CITE VATICANE, 26 — (P. A.)— "Restez à vos postes." Tel est l'ordre donné ici aux milliers de missionnaires catholiques de diverses nationalités en Chine, en dépit de la grave situation qui existe en ce pays et du meurtre récent de deux missionnaires, dont un évêque italien.

Au cours des sept dernières années, l'attitude du Vatican a été résolue malgré les difficultés croissantes en Chine et le fait que vingt-quatre prêtres ont perdu la vie dans leurs efforts héroïques pour convertir les Chinois. Il y a quatre ans, Pie XI a fait un appel personnel aux missionnaires, les engageant à tenir ferme, et aujourd'hui il fait également de même.

D'après l'agence Fides, au service de la propagation de la Foi, il y a en Chine 1,415 prêtres étrangers, 938 religieuses étrangères et 201 frères étrangers. A cela, il faut ajouter 1,132 prêtres indigènes, 2,209 religieuses et 176 frères.

L'une des raisons pour lesquelles les missionnaires doivent rester à leurs postes, c'est que le nombre des catholiques en Chine est déjà de 2,373,677, et ce nombre va croissant. Il s'y trouve aussi 70 évêques, dont onze indigènes et vingt-trois préfets apostoliques. Le Pape y a son représentant personnel, Mgr Costantini, délégué apostolique. Environ 25,000 Chinois s'occupent de l'enseignement. Il se trouve des écoles et des églises partout dans le pays.

L'ordre du Vatican a été reçu avec courage.

ILS SONT LIBERES

ROBE, 26 — Un câblogramme de Shanghai dit que onze prêtres de Kan-Tchéou, Kansi, sur lesquels on entretenait des craintes, ont été libérés par la levée du siège communiste. Tous sont vivants et bien sains et saufs.

Des dépêches d'hier de Shanghai disait que le sort de ces missionnaires était en danger. On craignait que la garnison nationaliste ne fût obligée de se retirer, laissant la ville ouverte au massacre par les communistes chinois.

LA LÉGION CANADIENNE ET LES PENSIONS

Elle a préparé un programme qu'elle doit soumettre demain au comité des pensions.— Diverses demandes seront faites.

ASSURANCES

La région canadienne a préparé un programme de projets qu'elle soumettra demain avant-midi au comité des Pensions de la Chambre des Communes, pour l'approbation.

Ce programme a été endosé par toute les organisations de vétérans, tant de terre que de mer du Canada

La légion donnera son avis sur qui devrait porter le fardeau de la preuve, dans les cas d'invalidité.

On verra aussi à accorder aux veuves des vétérans qui avaient droit à des pensions plus de temps pour enregistrer leurs requêtes auprès des autorités fédérales.

On demandera de pouvoir en appeler de la décision du Bureau des commisasires des pensions, qui est actuellement finale.

Comme aujourd,hui la commission des pensions a beaucoup de besogne on recommandera de la décongestionner de quelque façon que ce soit.

On demandera des positions pour certains cas de tuberculeux.

On demandera au gouvernement de rembourser au vétérans toute dépense encourue avant sa pension, pour se faire soigner, si la pension est accordée pour la maladie qu'il a fait soigner. D'autres classes porteront sur les assurances des vétérans invalides. On proposera maintes autres amendements aux lois des Pensions, de la Milice, d uService civil de la Gendarmerie à cheval et autres.

Le col. Laflèche représentera les vétérans devant le comité des Pensions.

Le R. P. Beys, O. M. I., supérieur à Rome

Le R. P. Beys, O. M. I., provincial des Oblats de langue française de l'Alberta et de la Saskatchewan, a été apelé à Rome par ses supérieurs. Il devient supérieur du scolasticat de la même congrégation à Rome.

SOLLOWAY-MILLS RÉCLAMENT

La compagnie de courtage Solloway-Mills d'Ottawa a déposé par l'intermédiaire de ses avocats, MM. Beament et Beament, en cour supérieure d'Ontario ce matin, deux brefs de poursuite contre des clients de ladite compagnie qui, d'après le bref, doivent à la poursuite une balance d'argent sur certaines transactions faites par l'intermédiaire de la compagnie Solloway-Mills, au marché du grain de Winnipeg.

La compagnie poursuit Christopher Crozier et Emerson Hodgins, tous deux de Smiths Falls, Ont., le premier pour 16,902 dollars et le second pour 2,368 dollars, la balance due à la compagnie Solloway-Mills.

La compagnie demande des intérêts sur la balance due, réclame 50 dollars de frais des deux défendeurs.

La Chambre passe le bill d'exportation des liqueurs, hier

Le projet du premier ministre remporté au vote de 173 à 11.—L'hon. Bennett rouve la discussion— Discours de l'hon. Ernest Lapointe. — M. Bourassa complète ses remarques sur la question. — L'hon. W. D. Euler.—Le bill est maintenant devant le sénat, auquel il a été remis hier soir.

DÉBAT MOUVEMENTÉ

(Galerie de la Presse)

La Chambre a passé en troisième lecture, hier après-midi, par un vote de 173 voix à 11, le bill du premier ministre prohibant l'exportation des alcools canadiens aux Etats-Unis.

Les onze députés qui ont voté contre sont les suivants: MM. Charles-G. Power, Québec-Sud; Henri Bourassa, Ind. Labelle; C.-H. Cahan, cons. Montréal; Dr R.-J. Manion, cons. Fort-William; J.-H. Harris, cons. Toronto; Dr M.-J. Maloney, cons. Renfrew; S.-E. Robinson, cons. Essex; C.-W. Bell, cons. Hamilton; A.-A. Heaps, trav. Winnipeg; R.-H. McGregor, cons. de l'Ontario; et L.-W. Johnson, cons. Nouvelle-Ecosse.

Le vote a été précédé d'un débat de quelques minutes mais tres mouvementé. A certains moments la température de la Chambre s'est élevée au point d'ébullition.

M. BENNETT

La discussion a été rouverte par M. Bennett, chef des conservateurs, qui a souligné les divergences d'opinions entre le premier ministre, par son discours de cette session sur l'exportation des alcools, et le ministre du Revenu national, par son discours de l'an dernier, sur la même question.

Le chef conservateur a trouvé que le présent gouvernement manquait totalement de sincérité et d'unité de vue, et qu'il donnait au pays un bien mauvais exemple, en se divisant contre lui-même.

"Je suis certain que la Chambre a été amusée ou au moins édifiée par le spectacle dont elle a été témoin depuis que ce projet de loi lui a été soumis. Ce projet a été présenté, adopté en seconde lecture et nous en sommes maintenant à la troisième lecture. Le silence du ministre du Revenu National, qui s'est prononcé l'an dernier dans un langage peu équivoque est très expressif pour me servir d'une expression du premier ministre lui-même. Nous pouvons dire au moins que le gouvernement adopte sur cette importante question une attitude étrange. L'an dernier le gouvernement par le ministère de l'hon. M. Euler déclarait que le projet actuellement devant la Chambre est irréalisable. Il s'est prononcé d'une façon si catégorique qu'il ne serait pas juste de ma part de ne pas citer les paroles qu'il a alors prononcées."

M. Bennett cite encore M. Euler, et ajoute:

Maintenant j'invite le premier ministre à condamner ou a réprouver ces paroles. Quand le ministre du Revenu National s'exprimait dans ces termes, il parlait au nom du gouvernement. Et il s'est exprimé en présence du premier ministre lui-même.

Il y a dix mois c'était légal de faire l'exportation des liqueurs alcooliques mais aujourd'hui le premier ministre ne veut plus que les fonctionnaires de la douane s'engagent dans cette entreprise. L'an dernier M. King a permis à son collègue de se lever en chambre et de faire la déclaration que je viens de citer. Nous avons entendu le premier ministre parler de moralité.

Que s'est-il passé depuis l'an dernier de nature à faire changer le ministre du Revenu National d'opinion sur cette importante question?

L'an dernier il affirmait que quand bien même on adopterait une loi pour défendre l'exportation de l'alcool cette loi serait inapplicable.

Que s'est-il passé qui puisse avoir fait changer l'opinion du ministre du Revenu National depuis l'an dernier?

Le chef de l'opposition reproche ensuite au gouvernement d'avoir proposé une loi au lieu d'avoir négocié un traité qui aurait reconnu au Canada certains avantages réciproques.

Il y a deux ans les Etats-Unis attendaient la réponse du gouvernemetn canadien au sujet de la négociation d'un traité comportant des avantages réciproques au sujet de la douane. De 1925 à 1927 les Etats-Unis ont attendu. Et à la suite d'une conférence avec les représentants américains le gouvernement propose un projet de loi que le ministre du Revenu National a déclaré inapplicable l'an dernier.

De sorte qu'aujourd'hui nous sommes en présence d'une situation remarquable. nU ministre de la couronne, parlant au nom du gouvernement déclare qu'une loi est inapplicable et des l'année suivante cette loi est proposée par le même gouvernement.

Mais une élection s'en vient et une grande question d'ordre moral doit être soulevée pour faire oublier au peuple les questions qu'il est appelé à juger.

Le peuple commece à en avoir assez de ce jeu de bascule dit M. Bennett.

Il y a à peine dix mois le ministre du Revenu National condamnait dans des termes peu équivoque la politique qe le gouvernement veut suivre aujourd'hui. Comment un gouvernement responsable peut-il fonctionner de cette façon.

De plus le premier ministre nous a annoncé hier que le Canada est sur le point de négocier un traité que les Etats-Unis nous ont offert de négocier il y a plus de cinq ans. Qui est vraiment sincère le premier ministre ou le ministre du revenu National?

L'hon. M. Lapointe: Le chef de l'opposition l'est-il?

M. Bennett: Je suis heureux que le ministre de la Justice ait eu cette pensée. Nons ne l'avons pas entendu se prononcer sur cette question depuis qu'elle a été soumise à la Chambre.

C'est le ministre de la Justice qui a négocier en 1924 le traité qui re-

Suite à la page 2 col. 3

Le Card. Pacelli nommé archiprêtre

CITE VATICANE, 26 — (P.A) Le Souverain Pontife a nommé aujourd'hui le Cardinal Pacelli archiprêtre de la Basilique de St-Pierre, en remplacement de feu le Cardinal Merry del Val.

La Librairie du "Droit"

CANADIANA.

Un Canadien ne peut se désintéresser de l'histoire de la littérature, des questions sociales et politiques de son pays. Pour les connaitre plus parfaitement, il faut, à tout prix, lire les auteurs canadiens, nos historiens, nos romanciers, nos poètes, nos sociologues. Dans cette collection, intitulée "Canadiana", vous trouverez une foule de choses qui vous aideront à mieux connaitre et aimer le Canada.

EUGENE ACHARD
La fin d'un traitre.
Au comptoir, 25 sous; par la poste, 28 sous.

Le Trésor de l'Ile-aux-Noix.
Au comptoir, 75 sous; par la poste, 80 sous.

Aux bords du Richelieu.
Au comptoir, 75 sous; par la poste, 80 sous.
Trois volumes de nouvelles canadiennes.

PIERRE ALDAN
L'Impératrice d'Amérique.
Au comptoir, $1.50; par la poste $1.60.
Récits d'événements ignorés de notre histoire.

T. R. P. ALEXIS, capucin
L'Eglise catholique au Canada.
Au comptoir, 25 sous; par la poste 30 sous.
Précis historique de l'Eglise catholique au Canada: son passé et son présent, avec statistiques. Qui veu prendre une vue d'ensemble sur c qu'est l'Eglise catholique au Canada ce volume sera d'un grand secours.

Histoire de la province ecclésiasti que d'Ottawa et de la colonisatio dans la vallée d'Ottawa. Vol. II.
Au comptoir, $1.50; par la poste $1.65.

J.-P. ARCHAMBAULT, S.J.
Les Syndicats catholiques.
Au comptoir, 35 sous; par la post 38 sous.
Trois études sur le syndicalism catholique. La dernière a trait au syn dicalisme catholique dans la provin ce de Québec.

Le devoir professionnel.
Après avoir pesé les principes géné raux du devoir professionnel, l'auteu l'étudie, en action, dans quelques pro fessions: chez l'avocat, le médecin e le notaire, pour terminer par le de voir social.

Pour persévérer.
Au comptoir, 40 sous; par la post 44 sous.
Conseils aux retraitants.

LOUIS ARNOULD
Nos amis, les Canadiens.
Au comptoir, 35 sous; par la post 42 sous.
Etude sur l'âme canadienne, l'E glise catholique, la littérature can dienne, la colonisation au Canada le péril irlandais. De la lecture de livre, composé par un Français France ayant vécu au pays, on sort avec une plus grande connaissa oe du Canada.

ADRESSE POSTALE: La Libra rie du "Droit", case postale 554, O tawa, Ontario.

ADRESSE LOCALE: No 370 r Dalhousie, Ottawa. Tel. Rideau 51

TORONTO, 26 Une dépresion nacoutumée d'étendue considérab est consentrée dans l'Ontario et a mené de la neige et de la pluie, a vec orages électriques locaux, à pa tir des grands lacs jusqu'aux pr vinces maritimes. La presion est h te et le temps est beau dans provinces de l'ouest et doux dans Saskatchewan et l'Alberta.

PRONOSTICS

Vallée de l'Outaouais et haut St-Laurent. — Surtout niageux, a neige légère ou pluie. Jeudi, vents l'ouest, surtout beau, temps statio naire ou un peu plus froid.

Maximum hier, 32; Minimum d rant la nuit, 32

A 8 heures ce matin: — Prince Rupert, 50; Victoria, 4 Calgary, 30 Moncton, 26; Prince A bert, 10; Winnipeg, 12; Toronto, Kingston, 32 Ottawa, 34; Montréal, Québec, 32; Saint-John, 38; Hali 34; St-John, T. N. 34; Charlottetow 36; Détroit, 26; New-York, 44.

Carnet Mondain

M. Maurice Colbourne, M. Barry Jones et M. et madame Hugh Fleming ont eu l'honneur de déjeuner hier, à Rideau-Hall.

• • •

Leurs Excellences le gouverneur-général et la vicomtesse Willingdon assistaient au concert donné, au Glebe Collegiate Hall, hier soir par le Choeur Temple.

• • •

M. et madame P. D. Ross, M. H. Baldwin et mademoiselle Baldwin ont diné à Rideau-Hall, hier soir et ont ensuite accompagné Leurs Excellences, au concert.

• • •

L'honorable Robert Forke est de retour de Pipestone, Manitoba. Mademoiselle Marjorie Forke qui accompagnait son père, prolonge son séjour, dans l'Ouest Canadien.

• • •

Madame P. J. Veniot est arrivée du Nouveau-Brunswick et passe quelque temps au Château-Laurier.

• • •

Mademoiselle Annette St-Denis est actuellement aux Trois-Rivières, l'invitée de sa soeur, madame Edmond Cloutier.

• • •

Madame Elbert Soper et sa soeur, mademoiselle Marion McDougall, ainsi que madame J. H. Carswell se rendront à Montréal, vendredi et prendront leurs appartements au Ritz Carlton.

• • •

Madame Lucien Cannon, de Québec, passe quelques jours en ville.

• • •

Mademoiselle Jeanne Michaud a passé la fin de semaine, à Montréal.

• • •

M. et madame G. F. Chipman, de Winnipeg, sont les hôtes, de l'hon. M. et madame T. A. Crerar, pour une huitaine.

• • •

L'honorable sénateur J. S. McLennan et mademoiselle McLennan sont arrivés à Ottawa, et ont pris résidence, au "Roxborough".

• • •

Madame J. Fred Booth passe quelque temps à Los Angeles, Californie.

• • •

Mademoiselle Suzette Baldwin est de retour de Toronto et New-York.

• • •

Madame Pierre Casgrain, de Montréal, passe quelques jours, dans la Capitale.

• • •

Mademoiselle Marion Buchner, de London, Ont., a passé quelques jours en ville, l'invitée, de mademoiselle Margaret Heenan.

• • •

M. et madame J. Wilfrid Denis, de Nicolet, annoncent les fiançailles de leur fille et belle-fille, Berthe, avec Me Jean Bruchési, fils de Me Charles Bruchési et de madame Bruchési, d'Outremont.

Le capitaine Pierre Charton, de Montréal s'embarquera le vendredi, 28 mars, sur l'"Ile de France", pour un voyage de deux mois, en Europe.

• • •

L'honorable et madame W. G. Power sont partis pour New-York et Pinehurst.

• • •

Madame H. Brading et mademoiselle Brading sont parties pour Atlantic-City où elles séjourneront quelques semaines.

• • •

Le Dr S. S. Davidson, madame Davidson et leur fille Harriet, sont de retour d'un voyage, aux Indes Occidentales.

• • •

M. Stephen Tanburn et madame Tanburn (Ruth Bercovitch), dont le mariage a été célébré lundi, à Montréal, s'embarqueront vendredi à New-York, à bord de l'"Olympic", pour l'Europe.

• • •

Le mariage de mademoiselle Mariette Alain, fille de M. et de madame L. Alain, décédés, avec M. Rodrigue Reid, fils de M. J. Reid, sera célébré le lundi, 21 avril, en l'église Saint-Nom de Jésus, de Montréal.

• • •

Madame J. F. Simard avait gracieusement offert sa magnifique résidence, 356, rue Stewart, pour un Thé et Money-shower qui fut donné hier, de quatre à six heures, par la Fédération des Femmes Canadiennes Françaises, section du Sacré-Coeur, pour l'achat de prix scolaires aux enfants des écoles Garneau et St-Pierre. Madame E. Guimond, vice-présidente et madame S. M. Genest recevaient avec madame Simard. Les salons étaient décorés de roses et de verdure, tandis que la table de thé était ornée de belles fleurs printanières. Madame Ernest Lapointe, madame P. E. Marchand, madame Frank Piant, madame F. W. Perras, madame Louis Laframboise, madame L. H. Major, madame J. C. Woods, et madame C. Ladouceur ont servi le thé, aidées de mesdemoiselles: Aline Mathé, Bernadette Marchand, M. Rocque, J. Gagnon, E. Ladouceur, Y. Marion, L. Cardinal, F. Sullivan, S. Aubry et W. Charlebois. Madame A. A. St-Laurent avait la direction de la salle de thé. Au cours de la réception, il y eut chant par mademoiselle Paula Vermette, accompagnée au piano par mademoiselle T. Vermette, mademoiselle W. Desrosiers se fit entendre dans quelques pièces, au piano et mademoiselle A. M. Amyotte exécuta un solo de violon; mademoiselle Thérèse Dufour, était au piano.

Mesdames Napoléon Mathé et A. Gagnon percevaient les généreuses offrandes, à cette réception, qui avait réuni un grand nombre de personnes et obtint un beau succès financier et mondain.

• • •

Madame W. T. O'Regan recevait hier après-midi, pour la première fois, depuis son retour à Ottawa. Madame Berton F. Hart recevait avec madame O'Regan. La table de thé était ornée de roses et de verdure. Mme Peter Heenan, Mme O. Turgeon, Mlle Yvonne Coutu, Mme Roland Millar, Mme Louis Hains, Mme W. E. O'Brien et Mme O. Chevalier ont servi le thé et les glaces, aidées de Mmes E. Blackburn, T. Green, Mlles Muriel Kyte, G. Heenan, M. Lemieux, E. Hart, P. et L. O'Regan.

• • •

Avis.—Toutes nouvelles concernant le Carnet Mondain, pourront se communiquer par téléphone, le soir de 7 à 8 heures, à R. 2154 ou par écrit à Case Postale, 554, Le Droit, Ottawa, Ont.

La Chambre...

(suite de la 1ère page)

connait qu'il est légal d'exporter des boissons alcooliques aux Etats-Unis. Ce traité sur lequel apparait la signature de M. Lapointe dit: "Si vous avec raison de croire qu'une chaloupe qui contient une consignation d'alcool est destinée au Mexique vous pouvez lui refuser un congé de partance mais si elle est destinée aux Etats-Unis vous pouvez lui donner son congé.

Le chef de l'Opposition se demande pourquoi le gouvernement s'il est vraiment sincère a attendu si longtemps pour faire cette proposition.

En somme ce que le gouvernement propose c'est d'adopter un projet de loi et ensuite de négocier un traité avec les Etats-Unis. De cette façon le Canada se départit d'un atout très précieux.

Au moment ou ce projet de loi est sur le point d'être adopté par la chambre le pays a le droit d'exiger que le ministre du Revenu National dise si l'on doit porter foi aux déclarations qu'il a faites l'an dernier sur cette importante question.

Nous voterons en faveur de la troisième lecture de cette loi mais nous laisserons à la population du pays le soin de juger de la sincérité du ministre du Revenu National qui condamnait l'an dernier ce qu'il approuve cette année.

L'hon. E. Lapointe, ministre de la Justice parle ensuite.

L'HON. ERNEST LAPOINTE.

"Je ne puis résister à la pressante invitation de mon honorable ami le chef de l'Opposition", dit le ministre de la Justice. "Me serait-il permis de dire un mot de commentaire? M. Bennett a fait allusion au spectacle surprenant dont il est témoin actuellement. Qu'on me permettre de constater que nous jouissons, nous de la droite, d'un spectacle encore plus surprenant depuis que ce projet de loi a été soumis à la Chambre. Nous avons le spectacle surprenant d'observer les honorables messieurs de la gauche, sous la conduite de leur chef, M. Bennett a parler d'une façon et voter de l'autre! M. Bennett parle de la solidarité qui doit exister entre les membres du gouvernement. Il doit sûrement y avoir une autre solidarité: celle qui doit exister entre le vote d'un député et son discours!

M. Bennett a parlé du Dr Jekyll et de M. Hyde. Que doit-on penser du Jekyll qui parle et du Hyde qui vote?

Mon honorable ami a aussi parlé d'hypocrisie. Il a fait de même l'autre jour. Je ne veux pas me servir d'un tel mot, mais si mon honorable ami se montre si ardent, si anxieux pour refuser les congés de partance aux navires chargés d'alcools, pourquoi n'en a-t-il pas dit un seul mot l'année dernière? Comment se fait-il qu'il n'en ait jamais parlé auparavant?

M. Bennett parle du ministre du Revenu National, l'honnorable M. Euler. Il lui reproche de s'être prononcé contre cette politique l'année dernière, mais, si je me souviens bien, le refus de prohiber ces congés de partance fut la seule politique a être bien reçue à cette époque par M. Bennett et par sa presse à travers le pays. Jusqu'au jour où ce bill fut présenté en Chambre, tous les journaux conservateurs du Canada, du moins, ceux que je lis, s'opposaient à cette politique et je connais si bien les rapports du chef de l'Opposition avec ses journaux que s'il avait voulu leur faire prendre une autre direction, ils l'auraient fait incontinent.

"J'en suis peiné, mais vous faites erreur," proteste M. Bennett.

— Même actuellement, poursuit le ministre de la Justice, quelques-uns des journaux qui supportent mon honorable ami s'insurge ouvertement contre ce bill. D'autres journaux au service du chef de l'Opposition font comme M. Bennett et ses amis dans cette Chambre, ils font tout ce qu'ils peuvent pour rendre cette mesure répugnante à la population. Si c'est cela que le chef de l'Opposition appelle de la sincérité, je la lui laisse!

J'affirme, M. le président, que le meilleur témoignage qu'on puisse rendre aux qualités d'homme d'Etat et de chef du premier ministre, c'est justement le spectacle que nous nous ont offert depuis quelques jours les députés de la gauche qui n'osaient pas se prononcer contre le bill et qui avaient peur de le supporter carrément et ouvertement!

M. HENRI BOURASSA

Les député de la gauche réclament M. Euler. Le président les rappellent à l'ordre. M. Bourassa se lève pour prendre la parole. La gauche réclame M. Euler avec de plus en plus d'insistance. Le président dit qu'il a "vu" le député de Labelle. Quand le président a "vu" un député, ce député a la parole.

M. Bourassa veut ajouter un mot aux remarques qu'il a faites la veille à cause de la déclaration extrêmement importante du premier-ministre, également faite la veille, à propos de la négociation d'un traité avec les Etats-Unis.

Si le premier-ministre avait annoncé plus tôt l'intention du gouvernement de traiter avec les Etats-Unis dans le but de supprimer la contrebande, une bonne partie du débat qui s'est fait n'aurait pas été nécessaire. Néanmoins M. Bourassa a l'impression d'avoir exprimé dans son discours, de même que M. Power, lors de la deuxième lecture du bill de M. MacKenzie-King, l'opinion d'un grand nombre de député de la droite.

Un conservateur crie: "Pourquoi n'expriment-ils pas eux-mêmes leur opinion?"

M. Bourassa: "Question de tempérament ou de circonstances, il arrive que des gens soient capables de dire eux-mêmes ce qu'ils pensent tandis que d'autres ne le peuvent pas."

M. Bourassa ne veut pas cependant parler d'autre chose que de l'importante déclaration du premier ministre à propos de la négociation d'un traité avec le gouvernement des Etats-Unis. Comme notre gouvernement a peut-être déjà entrepris de négocier avec Washington et qu'il pourrait arriver d'ici peu de temps qu'un projet de traité soit soumis à la Chambre pour ratification, M. Bourassa a quelques suggestions à faire à ce sujet.

Le premier-ministre a annoncé, et là-dessus il doit avoir l'approbation du chef de l'Opposition comme de M. Cahan, que le traité ne couvrirait pas que la question de la contrebande des alcools mais celle de la contrebande en général. Le gouvernement a raison d'agir ainsi et pour plusieurs motifs M. Bourassa veut en signaler deux.

Le but du bill que le gouvernement présente c'est de faciliter la coopération de notre pays et des Etats-Unis pour empêcher la contrebande. Le bill va même plus loin. Il veut que nous fassions notre possible pour qu'une loi des Etats-Unis soit observée en territoire américain. N'a-t-on pas dit, à la Chambre des Communes, qu'il est honteux que le Canada tire un profit d'un commerce qui signifie la violation d'une loi dans un autre pays. On pourrait dire avec autant d'à propos que les gens des Etats-Unis pourraient prendre eux-mêmes les moyens de faire respecter chez eux leurs propres lois.

M. Cahan: C'est absolument cela.

M. Bourassa continue: Cela pourrait justement faire l'objet des négociations annoncées. En effet le souci du gouvernement américain de faire respecter ses lois n'est pas toujours évident. M. Bourassa avait fait allusion la veille à une dépêche parue dans des journaux de Toronto à propos d'un bootlegger de Chicago que le gouvernement américain poursuit en réclamation d'une somme considérable en impôt sur le revenu. M. Bourassa dit qu'il avait mal lu la nouvelle la première fois. Il ne s'agit pas de l'impôt sur le revenu mais d'un surplus d'impôt. Le gouvernement américain avait déjà obtenu le paiement de l'impôt sur les bénéfices réalisés par ce bootlegger. Il savait donc à quoi s'en tenir sur son négoce puisqu'il exige maintenant, après enquête, un surplus d'impôt? Le gouvernement des Etats-Unis a donc accepté sa part des profits réalisés par un contrebandier de l'alcool? Il a donc été le complice de cet homme et il a profité de ses violations de la loi? Non seulement cela mais le même gouvernement cherche maintenant à toucher une plus large part.

En tenant compte de cela, avant de voter la législation proposée, le Parlement devrait demander au gouvernement des Etats-Unis, poliment mais d'une façon bien claire, de faire d'abord sa part pour que les américaines soient respectées.

Et deuxièmement, au cours des négociations annoncées, nous devrions demander aux Etats-Unis, si nous devons veiller à ce que l'alcool distillé chez nous n'entre pas chez eux, que leur littérature et leurs publications obcènes n'entrent pas chez nous. Nous sommes envahis par les revues et les magazines des Etats-Unis. Quand il s'agit de publications convenables il n'y a pas à redire mais trop souvent les choses imprimées qui nous viennent des Etats-Unis sont des choses de la dernière indécence. Nous avons bien plus raison de nous plaindre de cette importation que les Etats-Unis n'ont raison de se plaindre de l'entrée de nos alcools en leur territoire. M. Bourassa dit qu'à ce propos il exprime non seulement son opinion personnelle mais l'opinion d'un grand nombre de citoyens qui sont écoeurés de l'étalage qui se fait de la littérature obscène et d'importation américaine dans notre pays.

L'HON. M. W. D. EULER

Le ministre du Revenu National se lève au milieu des applaudissements que lorsqu'il se leva l'année dernière pour parler sur le même sujet. "Le chef de l'opposition", dit-il, "a fait une allusion quant à mon silence sur cette question d'exportation d'alools jusqu'à présent, mais je pourrais peut-être lui dire, ainsi qu'à toute la Chambre, qu'après tout je ne suis pas aussi silencieux qu'il le fut lui-même la session dernière après que j'eus parlé sur ce sujet.

Le ministre déclare qu'il n'a pas à s'excuser des commentaires qu'il a faits l'année dernière. Il avait alors une opinion honnête sur la question, il a encore cette même opinion et il veut maintenant attirer l'attention sur quelques remarques qu'il fit à cette époque et qui, vraisemblablement, ont été oubliées.

L'année passé, à la fin de son discours, il disait que la porte n'était pas close. Il demandait à toute la députation de discuter la question de façon a éclairer le gouvernement et à lui faire admettre d'autres opinions ou à le confirmer dans celles qu'il avait déjà. Tout le monde était libre de parler.

Quant à l'autre point de vue, il est toujours du même avis que l'année dernière. Il croit qu'il y aura probablement de grandes difficultés à mettre en vigueur les clauses du bill, mais s'il y a d'autres considérations d'importance nationale pour contrebalancer les opinions qu'il a émises l'année dernière, il est justifiable, comme membre du gouvernement du Canada, surtout alors qu'il est appuyé par l'opinion unanime de tous les membres de la Chambre, de se rendre au désir du gouvernement. Il a dit l'année dernière que toute la question reposait entre les mains du Parlement et il est surpris aujourd'hui du spectacle extraordinaire qu'offre les députés de la gauche, qui applaudissaient en frappant leurs pupitres l'année dernière et qui maintenant reste silencieux quand la question s'offre encore à la considération de la députation. Les membres de la gauche ne sont-ils pas aussi opposés à la mesure cette année-ci qu'ils l'étaient l'année dernière?

Le ministre admet en souriant qu'il n'est peut-être pas aussi familier avec les questions constitutionnelles que le chef de l'Opposition, mais, comme ministre de la Couronne, il ne voit pas comment il pourrait être dans le mauvais chemin en ne s'élevant pas contre l'opinion exprimée par toute la députation à l'unanimité. Le peuple Canadien est au courant des circonstances et il sait aussi pourquoi les membres de la gauche, qui sont en réalité opposés au projet de loi n'élèvent pas la voix contre lui en Chambre.

Le ministre conclut en disant qu'il n'a rien de plus a ajouter. "Ce bill, dit-il, reçoit l'approbation unanime de toute la députation et je ne puis pas comprendre pourquoi le chef de l'opposition et un ou deux autres conservateurs parlent contre le projet de loi mais ne votent pas contre!"

UN INCIDENT

Avant les quelques remarques du ministre du Revenu national le premier ministre s'était levé de son siège pour répondre à M. Bennett. Mais M. Guthrie ayant fait remarquer qu'il ne pouvait répondre, parce que parrain du bill à l'étude, le premier ministre a dû ravaler son discours.

Après les paroles de M. Euler le premier ministre a demandé au Président si on avait raison de l'empêcher de parler.

— On avait raison, dit l'hon. Lemieux. Mais si la Chambre le permet à l'unanimité vous pouvez parler quand même.

La Chambre a manifesté son intention unanime d'entendre le premier ministre, qui s'y refusa net.

Le vote eut lieu immédiatement ensuite.

Précédemment le bill du premier ministre avait été étudié en comité où il n'est demeuré que quelques secondes. L'opposition de la soirée précédente — la nuit peut porter conseil, même en politique — avait complètement cessé.

Le bill du premier ministre est maintenant devant le Sénat, qui s'est contenté de le recevoir hier soir, sans l'étudier.

STYLISTIQUE FRANÇAISE, par E. LEGRAND.

Livre du maître et que tous peuvent lire avec profit, afin de devenir plus maitres de leur langue française. Chacun lutte pour défendre sa langue contre les spoliateurs et conquérir les droits de la parler. Mais en fait, une fois les droits conquis fait-on son possible pour parler correctement cette langue, objet de tant de luttes. Il y a évidemment une inconséquence à laquelle veut remédier ce volume.

Au comptoir, $1.25; par la poste, $1.36.

Débarrassée des boutons!

Quel soulagement de savoir que votre peau peut être débarrassée des boutons. Oignez légèrement avec l'Onguent Cuticura, puis lavez après quelques minutes avec du SAVON CUTICURA et de l'eau chaude. Un traitement très simple mais satisfaisant contre les boutons!

Le traitement CUTICURA a été en usage depuis des années en des milliers de foyers par l'univers entier.

En vente partout. Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c. Dépositaires Canadiens: J. T. Wait Company, Ltd., Montréal.

Cuticura

Délicieux haricots rouges CUITS au FOUR

Vous les trouverez plus que délicieux — ces gros haricots rouges foncés cuits dans des fours secs. Ce sont les plus tendres et les plus charnus que vous ayez jamais mangés.

C'est la manière Heinz de cuire au four qui fait ressortir ce goût de fèves incomparable. Savourez la riche saveur de ces bons haricots cuits au four — vous y découvrirez un plaisir nouveau à les savourer.

Ils sont présentement à votre disposition chez votre épicier.

LES FEVES HEINZ CUITES AU FOUR EN VENTE AU CANADA SONT PREPAREES AU CANADA.

FÈVES
Cuites au FOUR
HEINZ

QUELQUES-UNES DES 57 variétés

en 4 quatre sortes

Fèves cuites au four avec lard et sauce aux tomates
Fèves cuites au four sans sauce aux tomates, avec lard (genre Boston)
Fèves cuites au four dans la sauce aux tomates, sans lard (pour végétarien)
Haricots rouges cuits au four.

2

Brosses à Dents

Tant qu'il y en aura. Aubaine de jeudi, chacune **9c**

CHEZ

BRYSON-GRAHAM

AUBAINES DE JEUDI

Compacts

Seulement 50 attrayants compacts de poudres en diverses teintes. Valeurs courantes jusqu'à $1. Aubaine de jeudi, chacun **19c**

Articles à prix économiques --- Voyez les étiquettes vertes --- Venez de bonne heure pour jouir du meilleur choix.

Complets et Robes "Chilprufe"

pour Enfants

Valeurs courantes de $4.95 à $7.95

Jeudi, à Moitié Prix

Un assortiment des fameux vêtements Chilprufe de jersey de laine de qualité pour enfants, comportant des complets pour garçonnets avec pullover et culottes et robes bouffantes pour fillettes avec jupes plissées ou garnies de dispositions. Dans les teintes de bleu, rose, vert, fawn et blanc. Grandeurs pour les âges de 2 à 6 ans dans l'assortiment. JEUDI, A MOITIE PRIX.

Chandails pour Enfants

Seulement 24 chandails tout laine et soie-et-laine en styles gilets et pullovers. Dans les teintes de vert, sable et dessins de fantaisie ou rayés. Grandeurs 30 à 34 dans le lot.

Régulier $2.95. Jeudi, chacun **98c**

Aubaines de Jeudi en Tissus du Printemps

Riche Crêpe Canton $1.49

Une épaisse qualité à draperie très durable et d'un beau lustre. Dans les teintes de noir, marine, bleu indépendant, maïs, rose et vert. 36 pouces de largeur. Régulier $2.65. Jeudi, la verge, $1.49.

Satin Skinner, $2.25 la verge

Satin d'une riche qualité épaisse, approprié aux doublures de manteaux. Dans les teintes de brun, mauve, bleu marine, gris et blanc. 36 pouces de largeur. Régulier $4.50. Jeudi, la verge, $2.25.

Tissus Tout Laine à Manteaux

Un assortiment de tissus tout laine d'une bonne qualité épaisse et durable, dans les teintes de bleu marine, vert, brun, prune et noir. 56 pouces de largeur. Rég. $3.50 et $3.95. Jeudi, la verge,

$1.25

Tissu Covert à Manteaux

60 verges de tissu couvert de qualité de choix. Dans les teintes de bleu pâle, fawn et marine. 56 pouces de largeur. Régulier $2.75. Jeudi, la verge,

$1.98

Tissus Imprimés de Fantaisie, 29c

Tissu imprimé de coton de bonne qualité, appropriés aux robes de maison, blouses, tabliers pour dames, robes, rompers, etc., pour enfants. Un assortiment d'attrayantes dispositions en coloris garanties inaltérables. Teintes pâles, moyennes et foncées. 29 pouces de largeur. Jeudi, la verge, 29c.

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Bouffantes de Rayon pour Dames

Marque Harvey

75c

Avec élastique à la taille et aux genoux. Dans les teintes de blanc, rose, pêche, sunni, Nil et suntan. Grandeurs moyennes et fortes. Aubaine de jeudi, chacune. 75c.

Brassières de Rayon Harvey

Dans les teintes de blanc, rose et pêche. Grandeurs 32 à 36. Aubaine de jeudi, chacune. **75c**

Robes de Nuit de Crêpe

Robes de nuit à encolure ronde, faites de crêpe de coton de bonne qualité, en fascinantes dispositions fleuries et dans les teintes de rose, pêche et maïs. Grandeurs petites, moyennes, grandes et extra grandes.

Chacune **95c**

Bryson-Graham — Au Deuxième Etage

Bas de Soie Chiffon

pour Dames

198 paires de bas de soie chiffon transparent d'une confection entièrement façonnée. En tricot uniforme, de soie parfaite avec talons barrés de fantaisie. Dans les teintes de castor, cairo, grue, gris lave, pearl blush, lido, fumée et whoopee. Toutes les pointures 8½ à 10.

Jeudi, la paire, **$1.50** Régulier $2.00

BAS POUR DAMES

Régulier $1. Jeudi, **39c** Deux paires pour 75c.

Un assortiment de bas soie-et-laine de bonne qualité, dans les teintes de noir, gris, pêche, blanc et mélange de noir-et-blanc. Pointures 8½ et 9 dans le lot. Aubaine de jeudi, la paire, 39c. Ou 2 paires pour 75c.

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Vente de Corselettes, Ceintures et Ceintures à Jarretières pour Dames

Prix de vente, jeudi, chacune,

79c

Régulier $1.25 à $1.95

Les corselettes sont faites de coutil fleuri et ont deux insertions d'élastique et quatre jarretières. Quelques-unes sont légèrement baleinées et d'autres n'ont pas de baleines. Quelques-unes ont le devant de soie swami dans la partie brassière. Grandeurs 30 à 36 dans le lot. Jeudi, 79c.

Les ceintures sont du genre à longueur moyenne et attache de côté. Elles sont faites de coutil et ont des insertions d'élastique et quatre jarretières. Grandeurs 24 à 30 dans le lot, mais non pas en chaque genre. Jeudi, 79c.

Ceintures à jarretières en tissu rayon, brocart, coutil et satin, et quatre jarretières. Grandeurs 26 à 30 dans le lot. Jeudi, 79c.

Bryson-Graham — Au Deuxième Etage

Il n'est pas nécessaire d'avoir le négatif pour vous procurer ces

Agrandissements de Photographies

Apportez toute photographie bien prise, et nous ferons un agrandissement en noir et blanc à ce prix spécial. Rien autre chose à acheter, pas d'obligation **49c**

Groupes et Pastels à un minime supplément.
Pas de commandes par la poste, s. v. p.

Bryson-Graham
Limitée
Angle des rues Sparks et O'Connor.

VAISSELLERIE

POUR ENFANTS

Un bel assortiment d'attrayante vaissellerie finie en fascinantes teintes et quelque articles décorés d'attrayantes images de pouponnières.

Tasses et soucoupes de porcelaine. Régulier 35c. Jeudi, chacune......... **28c**

Assiettes de porcelaine. Régulier 19c. Jeudi, chacune.... **15c**

Pots de porcelaine. Régulier 35c. Jeudi, chacun.... **28c**

Bols de porcelaine à céréales. Régulier 50c. Jeudi, chacun........... **40c**

Assiettes de porcelaine pour bébés. Régulier 75c. Jeudi, chacune.......... **60c**

Assiettes de porcelaine pour bébés. Régulier 50c. Jeudi, chacune.......... **40c**

Nécessaires d'Agate de 75c pour Enfants JEUDI, 59c

Nécessaires se composant d'un gobelet et d'une assiette. Finis émaillés verts ou roses et décorés de dessins pouponnières en couleurs contrastantes.

Nécessaires de Gobelet et d'Assiette à Eau Chaude pour Enfants

Gobelet et assiette émaillé avec décors d'images de pouponnières en couleur. L'assiette est munie d'un compartiment à eau chaude et d'un bord fini nickelé. Splendide pour tenir un diner chaud. Régulier $2.50.

Le nécessaire, jeudi **$1.59**

Bryson-Graham — Au Deuxième Etage

Couvertes Tout Laine "Pioneer Point", $8.95 la paire

Ce sont des couvertes épaisses et très durables. Une splendide couverte pour le campement et la maison d'été. Elles sont faites de pure laine de bonne qualité et se présentent en teintes vertes et chameau. Grandeurs 72 x 90 et 72 x 94 pouces. Régulier $15.50 et $16.95. Jeudi, $8.95 la paire.

Couvertes Quadrillées, $1.95 chacune

Couvertes chaudes, confortables, texture croisée, ayant l'apparence de la laine, ourlées séparément. En une attrayante disposition quadrillée à bordures or, bleues, fawn, mauves et roses, et plaid. Grandeur 70 x 80 pouces. Régulier $2.95. Jeudi, chacune, $1.95.

Douillettes Remplies de Duvet

Ces attrayantes douillettes sont bien remplies de duvet de bonne qualité. Avec couverture de batiste en dispositions de fantaisie, garnies de panneaux bleus ou roses. Grandeur 60 x 72 pouces. Rég. jusqu'à $12.95. Aubaine de jeudi, chacune,

$8.95

Bryson-Graham
Au Rez-de-chaussée

NAPPES DE TOILE $2.49

Seulement 20 nappes de pure toile de bonne épaisseur, en un bel assortiment de dessins carrés. Grandeur 68 x 68 pouces. Aubaine de jeudi, chacune, $2.49.

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Garnitures à Robes et Lingerie

Un bel assortiment de bordures de fantaisie, broderie, passe-rubans, insertions, etc. Valant jusqu'à 40c. Aubaine de jeudi .... **2** verges pour **5c**

Nous estimons qu'à côté des journaux d'affaires et des journaux politiques, il est opportun de fonder des journaux quotidiens, libres d'attaches politiques et qui n'aient d'autre préoccupation que de soutenir, avec les vrais intérêts de la patrie, la cause de Dieu, de la religion et des âmes.

Cardinal BEGIN.

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

CALENDRIER
JEUDI, 27 MARS 1930 — 86e jour de l'année.
Lever du soleil 5.52 — Lever de la lune 5.04
Coucher du soleil 6.21 — Coucher de la lune 3.30
QUARANTE-HEURES
Institut Jeanne d'Arc: 26, 27 et 28 mars.
FETE DU JOUR — S. Jean Damascène, confesseur et docteur.

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.
Fondé le 27 mars 1913.
Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE ASSOCIEE ET PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS:
Quotidien
anada .... $5.00   Etats-Unis .... $ 7.00
ttawa, par poste .... 6.00   Union Postale 10.00
Hebdomadaire
anada .... $2.00   E.-Unis et Union Postale, $3.00

OTTAWA, LE 26 MARS 1930

La cérémonie d'hier

Bénédiction du nouvel immeuble et des nouvelles presses. — Eloquents discours. — Affirmation du caractère catholique et national de notre journal. — L'idéal du "Droit".

Les directeurs, le personnel et les amis du "Droit" ont vécu hier après-midi des instants inoubliables, des moments de profonde émotion. Plusieurs spectateurs ont senti la reconnaissance déborder de leur coeur et des larmes de joie monter à leurs yeux lorsque Monseigneur Charbonneau, après avoir prononcé les paroles rituelles, a mis en mouvement notre nouvelle presse qui, accélérant toujours son mouvement, livrait à la circulation, quelques secondes plus tard, des centaines et des milliers de notre numéro-souvenir. Puis ce fut la bénédiction générale de l'édifice, le discours substantiel et la profession de foi éloquente de M. Terrien, président du Syndicat des Oeuvres Sociales, les précieux conseils de Mgr Charbonneau, de S. G. Mgr Guy, évêque-élu de Grouard, de M. le sénateur Belcourt, les paroles de félicitations et d'encouragement de M. le maire de Hull, de M. le commissaire Lafortune, et de M. Kenny, gérant général du "Citizen".

M. Terrien a fait ressortir le caractère catholique et national de notre journal.

Le "Droit" veut être, jusque dans ses moindres détails, un journal qui respecte les enseignements de l'Eglise, par conséquent un journal honnête et moral qui défende la vérité et qui puisse être lu par tous. "Parlant du caractère du journal au simple point de vue pécuniaire, dit M. Terrien, permettez-nous de dire que nous pourrions, nous aussi, faire un gros journal payant. décrire au long le crime sensationnel, publier la nouvelle faisandée, accepter les annonces risquées et laisser passer sans contrôle toutes les dépêches tendancieuses. Nous n'exploiton pas ces abondantes sources de revenus pour publier un journal selon les désirs de notre archevêque, un journal qui soit lu par tous les membres d'une famille catholique, qui raconte sobrement un fait divers, dispose de manière digne ses rubriques et ses vignettes, et édifie tout en apportant le repos, le savoir et l'agrément. Si nous avons pu en conservant ces règles faire quelque [illegible] et ne pas outrepasser les limites prescrites au journalisme catholique, nous en remercions le Ciel qui nous a dispensé la largesse suffisante." Il dit ailleurs, après avoir remercié Monseigneur l'archevêque d'avoir institué dans le diocèse une journée de la bonne presse: "Les directeurs (du "Droit") se sont efforcés de régler les articles sur la doctrine et les directions de l'Eglise. Ils ont compris, dès la première heure, que le bon journal est une tribune puissante pour le bien. Moins les imperfections inhérentes à tout ce qui est humain, ils ont toujours eu l'intention de publier un bon journal, au sens propre du mot".

Est-il besoin de dire que les directeurs du journal n'ont pas l'intention de dévier de cette ligne de conduite, la seule qui soit honorable, la seule aussi qui puisse attirer sur leur oeuvre les bénédictions divines, qu'ils se montreront toujours empressés à suivre les enseignements et les désirs de l'Eglise, convaincus comme l'a rappelé si sagement Mgr Charbonneau, que tout est donné par surcroît à ceux qui cherchent d'abord le royaume de Dieu?

M. Terrien a affirmé avec non moins d'énergie et de conviction le caractère national du journal: "Monseigneur, nous n'avous aucune excuse à offrir pour avoir publié dans la capitale un journal en français. Notre pays a été découvert et colonisé par les fils de la vraie France.. Nous avons toujours cru de notre droit autant que de notre devoir de garder et de cultiver le don naturel de notre parler. Si la conquête a fait du Canada un pays britannique, nos pères n'en ont pas moins gardé leur langue au foyer, à l'église, à l'école, partout. Et nous aurions cru déroger à notre sang et oublier la fierté de nos origines en n'estimant pas notre parler au-dessus de tout ici-bas, après notre foi. Même au point de vue de la beauté et de la variété de notre grand pays, nous pensons mériter de la patrie en transmettant à nos descendants le verbe de nos aïeux."

M. le sénateur Belcourt a insisté spécialement sur ce caractère de notre journal et prouvé comment il entrait parfaitement dans le cadre de nos obligations nationales au sein de la Confédération bilingue.

Quant à S. G. Mgr Guy, O.M.I., qui avait tenu, comme à un devoir, à rehausser de sa présence la cérémonie d'hier, il a marqué l'importance et la nécessité d'un journal comme le nôtre pour la protection de nos droits religieux et ethniques.

Des opinions échangées hier, il ressort clairement que le "Droit" a été un bon ouvrier de nos causes religieuses et nationales. Il continuera, dans la mesure de ses forces, de bien mériter de la religion et de la patrie. Car c'est pour le bien de ces deux grands idéals, pour l'union des catholiques dans le domaine religieux et l'union des Canadiens sur le terrain national qu'il veut conserver à ses compatriotes le trésor de leurs traditions et de leurs vertus ancestrales. D'ailleurs, n'est-ce pas à cette condition, et à cette condition seulement, qu'ils seront de bons catholiques et de bons Canadiens?

Charles GAUTIER.

SESSION FEDERALE.

Le bill du premier ministre au Sénat

Un débat sur la troisième lecture du bill King. — M. Bourassa et la littérature obscène. — Signe de faiblesse chez les conservateurs. — L'amendement MacMillan défait pendant l'heure des bills publics. — Le principe du divorce en cause? — M. Spotton ajourne le débat.

Il y eut deux votes importants de pris, en Chambre des Communes, hier. Le premier eut lieu sur le projet de loi du premier ministre, prohibant l'exportation des alcools canadiens aux Etats-Unis, et le bill a été adopté par une majorité de 162 voix sur un scrutin de 184 voix. Ce qui veut dire qu'il y a eu quasi unanimité. Cela n'était pas prévu, attendu que maints conservateurs qui avaient parlé contre la mesure à l'étude ont enregistré leur vote en faveur. Il y a eu des absences diplomatiques, qu'un député a soulignées. Mais le président de déclarer que sa juridiction ne s'étendait pas aux couloirs des Communes, mais se limitait à l'enceinte du Parlement.

Il a suffi de quelques secondes pour passer le bill en comité. Mais à la troisième lecture, il y eut débat. M. Bennett a opposé les idées de M. Euler, ministre du Revenu national, telles qu'exposées dans un discours resté célèbre de la dernière session, et celles du premier ministre, telles que données tout récemment au cours de la présente session.

Cependant M. Bennett a trouvé dans le ministre de la Justice un adversaire de taille, et par qui il s'est fait d'ailleurs terrasser. Hypocrisie, en effet, de la part des conservateurs, dit le ministre, que de parler en Chambre contre un projet de loi, pour l'approuver ensuite par son vote!

M. Bourassa a depuis 24 heures changé son vote sur le bill, et la raison de ce changement est une attitude nouvelle du premier ministre, qui a dit qu'il négocierait avec les Etats-Unis un traité qui aurait pour effet de supprimer la contrebande dans les deux sens, du Canada aux Etats-Unis comme de la république voisine à chez nous.

Comme le député de Labelle nous voudrions bien que le traité en perspective couvre le terrain tout entier de la contrebande, sans se limiter, comme le désirent les EtatsUnis, aux articles dont l'importation est prohibée dans les deux pays. Mais, dit M. Bourassa, même en limitant son objet aux articles dont l'importation est prohibée en Canada, il y aurait fort à faire. En effet, des Etats-Unis nous arrivent tous les jours et à pleines voitures de chemins de fer des imprimés obscènes que l'on offre au premier acheteur de nos grandes villes, à des prix à la portée de toutes les bourses.

Or cette littérature corrompt notre jeunesse.

Comment donc notre gouvernement peut-il tant se préoccuper de la moralité des moeurs chez les voisins américains quand il néglige de protéger la jeunesse de chez nous? Tant que les Etats-Unis n'adopteront pas, pour notre protection, une loi du même sens que celui que nous étudions, dit le député de Labelle, et qui protégera — supposons-le — les Etats-Unis, nos fonctionnaires combattront vainement ces importations d'obscénités américaines.

Au cours de ce débat les conservateurs ont montré à notre sens, un signe de grande faiblesse en se prévalant d'un règlement de la Chambre pour clore les lèvres du premier ministre. Ce dernier, en effet, parce qu'il avait proposé l'adoption de son bill en troisième lecture, pouvait parler le premier, mais abandonnait tout droit à une réplique. Or, le premier orateur a été précisément le chef de l'opposition conservatrice. Quand le premier ministre quitta son siège pour répondre, on lui a rappelé le règlement en question.

C'était refuser des explications complémentaires, et ce refus de lumières est un signe de faiblesse.

On aurait cru, pendant l'heure des bills publics, hier soir, qu'on disposerait définitivement du bill Woodsworth, demandant l'établissement de tribunaux de divorce en Ontario. Mais on n'a qu'eu le temps de se prononcer sur l'amendement MacMillan, qui demandait de combattre l'expansion du divorce, au lieu de l'encourager, et de le rejeter par 108 voix contre 88.

Le vote sur le bill même aura lieu plus tard cette session, mais il risque bien, à présent, de n'être pas pris du tout cette année.

Il y eut débat avant le vote. Le premier ministre a été d'avis que dans le bill Woodsworth le principe du divorce n'était pas en cause.

Peut-on raisonnablement partager cette opinion?

Du point de vue du Parlement fédéral, on a probablement raison, puisque notre constitution admet le divorce. Mais l'Ontario l'admet-il dans ses statuts? Du point de vue de cette province le divorce serait quelque chose de nouveau, et le principe serait admis là où il ne l'est pas encore. C'est donc, au moins de ce côté-là, une question de principe.

Un amendement au bill Woodsworth sera proposé en comité, si la deuxième lecture a lieu: ce sera de ne mettre la loi en vigueur que quand l'Ontario aura officiellement signifié son intention de la faire sienne.

Cet amendement devait être présenté l'an dernier, mais le bill, qui avait encore pour parrain M. Woodsworth alors, n'a pas subi sa deuxième lecture. L'amendement dort depuis dans les serviettes de M. Arnold Smith, de Cornwall, qui pourrait être le député qui le présentera, l'occasion advenant, cette année.

Charles MICHAUD.

AU JOUR LE JOUR

Rapport de la police provinciale.

Le rapport annuel de la police provinciale annonce une augmentation dans la criminalité de la province.

Les poursuites ont passé de 11,269 à 13,152; les meurtres, de 14 à 20; les accusations d'homicides involontaires, de 18 à 28.

Le rapport nous apprend encore que le nombre des accidents d'automobile a monté de 162 à 248; que celui des noyades est porté de 144 à 191 et que celui des mortalités provenant de causes diverses a passé de 188 à 243.

La vie d'autrui et la sienne propre ne sont plus évidemment estimées autant que l'an dernier.

La spéculation à Churchill.

La cour de l'Echiquier du Canada vient de rendre un jugement dans la cause d'un propriétaire de lots, de Fort Churchill, dont on a exproprié les terrains pour la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Le gouvernement offrait au plaignant $1,586.25 et, en plus, l'intérêt sur cette somme, à partir du jour de la saisie. Le plaignant réclamait $50,000. La cour a décidé de lui accorder $5,000 à peu près, $30 pour chaque lot de 50 par 100 pieds.

En rendant son jugement, Sa Seigneurie déclara que cette somme était une compensation raisonnable et qu'elle ne voyait aucune raison d'octroyer une plus grande somme pour les lots en question.

La différence qu'il existe entre la réclamation du plaignant et ce que le juge décida être, en toute justice, un raisonnable retour pour les dits lots nous indique que, à Fort Churchill, la spéculation entend vivre de beaux jours.

Reine de la mer.

En l'espace de moins d'une année, le titre de vaisseau le plus rapide entre l'Europe et l'Amérique a changé, trois fois, de détenteur. Jusqu'en juillet dernier, il appartenait au Mauritania, de la ligne "Cunard". A cette époque, le "Bremen", de la "North German Lloyd" le lui enlevait. Hier, l'"Europa", un autre bateau de la même compagnie, abaissait la vitesse du "Bremen" de 18 minutes. Le record officiel de la traversée la plus rapide, de Cherbourg à New-York, se trouve donc de 4 jours, 17 heures et 6 minutes.

La victoire de l'"Europa" ne soulève pas autant d'intérêt que celle du "Bremen". La rivalité entre la "North German Lloyd" et la "Cunard" n'y est point. La "North German Lloyd" a battu son propre record. Cette victoire n'en n'est pas, cependant, sans un intérêt spécial, à cause des circonstances plus difficiles dans lesquelles l'"Europa" remporta la palme. L'"Europa", par une température plus favorable, pourrait fort bien, avant longtemps, battre son propre record.

Annonces de vues animées.

Le projet de loi que l'honorable M. Taschereau a présenté en Chambre, pour soumettre à la censure les annonces de vues animées publiées dans les journaux, corrigera un manque de logique qui existait présentement à ce sujet.

L'an dernier, en effet, une loi avait été adoptée en Chambre à propos de la censure des affiches de cinéma. Comme cette loi n'atteignait pas la publicité cinématographique faite dans les journaux, il arrivait que des annonces, censurées comme affiches, étaient publiées dans les journaux. Le présent projet de loi aura pour effet de redresser la situation présente, en décrétant que les vignettes qui apparaîtront dans les journaux pour annoncer les vues animées devront avoir été approuvées par la censure.

Ce projet de loi rencontrera l'approbation publique. Si, cependant, on ne veut pas laisser subsister encore le même manque de logique, il faudra que le projet de loi s'étende aux revues et aux circulaires. De cette façon, toute publicité cinématographique sera soumise au contrôle des censeurs et il n'y aura pas de distinction entre celui qui annonce dans un journal, et celui qui annonce dans une circulaire ou dans une revue.

La production de la laine.

Ceux qui étudient la production canadienne reviennent presque toujours avec le même refrain: "On ne produit pas assez". On ne produit pas assez d'oeufs, dit l'un. Notre production du beurre est inadéquate, répond un autre. Dans une conférence récente, un industriel de Hull, M. J.-B. Moncion ajoutait: "Nous ne produisons pos assez de laine."

La consommation de la laine, au Canada, est d'environ 75,000,000 de livres. Nous n'en produisons pas le tiers. Pour être exact, nous n'en produisons que 21,234,000. Comme nous exportons quelques millions de livres de laine, annuellement, il reste que, pour les besoins domestiques, nous devons importer de l'étranger les quatre-cinquièmes de ce dont nous avons besoin.

D'après le conférencier, un homme qui s'y connait, notre production nationale devrait être quatruplée rien que pour répondre aux demandes de notre marché intérieur. Pour ceux qui s'occupent spécialement de cette industrie, il y a un vaste champ ouvert à leurs activités.

Commençons par conquérir notre propre marché.

Coïncidence heureuse.

Notre journal trouve des lecteurs qui savent l'apprécier, non seulement dans la région d'Ottawa, mais encore dans les provinces environnantes.

Hier, pendant que le "Droit" inaugurait officiellement son nouvel immeuble, nous recevions d'un étudiant de la province de Québec cette aimable lettre:

"Depuis que le Séminaire a l'avantage de recevoir votre journal, je l'ai lu avec le plus grand plaisir, et, si l'admiration d'un étudiant peut vous être un encouragement, vous avez la mienne sans partage.

"D'aucun n'ignore, de nos jours, la puissance formidable du journal; malheureusement, nous constatons trop souvent, et non sans crainte, que cette arme n'est pas toujours au service du bien. Par contre, quel plaisir pour nous de voir qu'il est encore des gens qui ont de saines convictions, de ces chevaliers du journal, sans crainte et sans reproches, de ces heureux antidotes, pourrions-nous dire, pour combattre l'oeuvre néfaste des premiers. Vous êtes, messieurs, de ces chevaliers; continuez de combattre avec la loyauté et l'habileté consommées, qui sont vos deux plus grandes qualités ..."

Ce témoignage spontané et inattendu venait au moment où des orateurs distingués devaient redire publiquement leurs sentiments à l'égard de notre journal. Heureuse coïncidence.

Entre toutes ces marques d'estime, celle de ce lecteur inconnu n'est pas celle qui nous touche le moins.

C. L'H.

POURQUOI
SOUFFRIR
DU FOIE?

Pourquoi souffrir de taches sur le visage, de jaune dans les yeux et de lassitude? Cela indique le foie paresseux.

Le mal de tête, l'étourdissement et l'état bilieux s'en suivent. Il vous faut stimuler le foie paresseux, activer la circulation de la bile avec les Petites Pilules de Carter pour le Foie.

Elles ont aussi l'effet d'un laxatif doux, sont purement végétales, exemptes de calomel et de drogues empoisonnantes, sont petites, faciles à avaler et ne produisent pas une habitude. Elle ne sont pas un purgatif qui cause des crampes ou des coliques. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies, 25c et 75c en paquets rouges.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

NOCES D'ARGENT D'UNE ENTREPRISE DE CHEZ NOUS

La Compagnie d'Assurances Générales "La Prévoyance" célèbre le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. — Les progrès accomplis et les promesses d'avenir.

Saluons ici une entreprise canadienne-française qui n'a pas cessé depuis un quart de siècle de servir nos compatriotes tout en leur assurant dans une sphère que nous n'avons pas exploitée comme nous l'aurions pu, une représentation qui leur fasse honneur.

La Compagnie d'Assurances Générales "La Prévoyance" n'a pas manqué, en publiant son bilan pour l'exercice financier terminé le 31 décembre, 1929, de souligner le fait qu'elle célèbre cette année le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation et qu'elle est la seule entreprise canadienne-française du genre.

Pour bien marquer les progrès qu'elle a accomplis au cours de cette période il suffit, pensons-nous, d'analyser le bilan qu'elle a publié samedi dernier dans notre page financière. Quand on parle d'une compagnie d'assurances, les réserves comptent toujours pour le principal item du bilan. Celles de La Prévoyance atteignent au chiffre de $481,678.90, soit bien près du demi-million. Or, les dépenses d'administration et de commission ne sont que de 22.9 pour cent. L'entreprise offre donc une double sécurité: sécurité dans les réserves et sécurité dans l'administration.

Le montant total des primes écrites en 1929 est de $2,066,906.62; ce chiffre signifie une augmentation remarquable dans les différentes branches d'assurances pratiquées par la compagnie mais principalement dans les assurances sur les automobiles, les assurances contre l'incendie et aussi l'assurance de Responsabilité Patronale.

Les profits nets pour l'année ont été de $104,484.04. Ce sont là des résultats dont nous pouvons être fiers. Ils sont bien preuve qu'une entreprise de chez-nous, que ce soit dans le domaine de l'assurance ou tout autre, peut, non seulement résister et mener une vie langoureuse, mais réussir d'une façon magnifique.

Nous avons jusqu'ici négligé beaucoup trop le domaine de l'assurance. Nous avons laissé s'implanter des entreprises saines sans doutes, honnêtes, et avec lesquelles nous ne perdrons pas un sou, mais qui, tout de même ne sont pas "nôtres" alors qu'il aurait été si facile de conserver pour nous les sommes considérables que nos compatriotes versent chaque année sous forme de primes d'assurances.

L'Economiste Canadien, le mois dernier, donnait des chiffres peu édifiants là-dessus, sous le titre de: "Notre part de l'assurance-incendie". Il disait donc:

"Les compagnies canadiennes ne touchent que 20 p. 100 des primes d'assurance-incendie provenant du Canada. C'est d'autant plus étrange qu'elles gardent les 2-3 environ de l'assurance sur la vie. Il y a là un fait économique qu'il est difficile d'expliquer autrement que par une apathie déjà ancienne, qu'il est devenu presque impossible de corriger. On ne saurait invoquer l'incompétence ou la crainte du risque, car dans le domaine de l'assurance-vie les entreprises nationales se sont magnifiquement développées. Les chiffres suivants font ressortir la prédominance des compagnies anglaises:

1928	Primes nettes	%
Canadiennes . .	$11,040,905	20
Anglaises . . .	25,609,312	45
Autres	20,071,953	35
	56,722,170	100

"A quel pourcentage tomberait-on si l'on déduisait de notre part les affaires traitées par des entreprises canadiennes de nom seulement?"

Et nous pourrions ajouter: "A quel pourcentage tomberait-on si l'on déduisait la part des entreprises canadiennes de langue anglaise?"

Cette réflexion n'est pas pour nous assombrir. Elle est faite dans le but d'affirmer que, puisque nous avons des exemples de succès, nous ne devons pas hésiter au travail. Le fait que La Prévoyance a réussi, et pleinement, doit nous encourager. Et nous souhaitons à cette vaillante entreprise de chez nous tout le succès qu'elle mérite après nous avoir servi aussi efficacement et nous avoir donné cette leçon de vie puissante.

Léopold RICHER.

M. E. J. Garland et le rapport Beatty

M. E.-J. Garland, M. P. de Rivière-à-L'Arc, a posé hier, en Chambre de Communes, la question suivante au premier ministre, en marge du rapport Beatty:

"Peut-être que le premier ministre peut à présent donner une réponse à ma question de l'autre jour, à savoir si le gouvernement a l'intention de donner suite dès cette session au rapport Beatty, sur les salaires des services professionnels et techniciens, et, dans l'affirmation, comment il s'y prendrait?

—Le rapport Beatty, dit le premier ministre a été rédigé pour servir de guide au gouvernement dans les salaires des techniciens et des professionnels. Les intentions précises du gouvernement ne seront connues que quand les crédits seront présentés devant la Chambre pour y donner suite. Le gouvernement n'a pas encore eu le temps d'étudier ce rapport aussi bien qu'il l'aurait voulu, de sorte qu'il serait encore trop tôt pour faire connaître ses intentions.

—Naturellement le premier ministre est au courant du fait, reprend M. Garland, qu'il n'est plus possible de faire de l'opposition à une mesure de cette sorte, parce que les crédits impliquent la confiance dans le gouvernement.

Soulage en 5 minutes—Confort en 5 heures

Ne laissez pas le MAL DE GORGE vous faire souffrir........

Cinq minutes après vous avoir frictionné avec du Musterole votre gorge devrait éprouver du soulagement! Continuez ce traitement à toutes les heures cinq heures durant et vous serez surpris du soulagement.

Travaillant comme les mains habiles d'un masseur, cette fameuse mixture d'huile de moutarde, de camphre, de menthol et d'autres ingrédients produit un soulagement naturel. Il pénètre dans le sang et en stimule la circulation et aide à chasser l'infection et la douleur. Des millions en font usage depuis 20 ans. Les médecins et les gardemalades le recommandent.

Ayez toujours du Musterole sous la main. En toute les pharmacies.

MUSTEROLE
BETTER THAN A MUSTARD PLASTER

Meilleur qu'une mouche de moutarde

Maintenant!
UNE
LAVEUSE
CONSTRUCTION
EASY
avec
Cuve en Aluminium
pour
$110

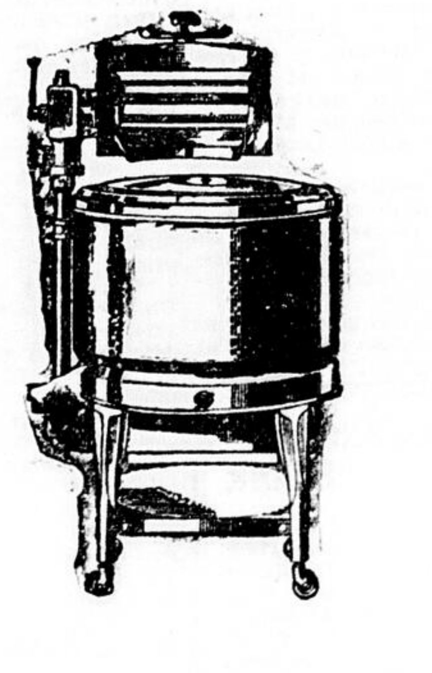

LA nouvelle Laveuse Electrique EASIETTE est produite et construite au Canada par les fabricants des célèbres Laveuses Electriques Vacuum EASY. Elle est du genre gyratoire. Aucune autre machine d'un genre semblable ne saurait s'y comparer au prix de $110.

Entrez, voyez-en une démonstration et vous vous rendrez compte que la Nouvelle EASIETTE est justement ce que vous désirez... une laveuse de premier ordre... se vendant à un étonnant bas prix.

Voyez, aujourd'hui, notre étalage dans la vitrine

The OTTAWA ELECTRIC Co.
56, RUE SPARKS   Q. 5000

Le journal quotidien spécialement dévoué
aux intérêts de Hull et de la région.

LE DROIT

Le journal qui a le plus fort tirage
dans Hull et la région.

HULL, MERCREDI 26 MARS 1930

MGR CHARTRAND BENIT HIER L'HOPITAL DU S.-COEUR DE HULL

NOS INSTITUTIONS DE BIENFAISANCE RECEVRONT UN DON PRINCIER

La Chapelle et toutes les autres pièces de notre Hôpital reçoivent hier les bénédictions de l'Église

Avant de procéder à la cérémonie, Mgr Chartrand prononce à la chapelle une courte et substantielle allocution. — La Supérieure générale des Soeurs de la Providence, son assistante, la Supérieure provinciale et l'une de ses conseillères sont venues de Montréal pour la circonstance. — Plusieurs invités, dont des membres du clergé, sont aussi présents.

LE PUBLIC POURRA VISITER L'HOPITAL JEUDI APRES-MIDI DE 2 A 4 HEURES

Presqu'en même temps que se déroulait à Ottawa la solennelle cérémonie de la bénédiction du nouvel immeuble du "Droit", une cérémonie semblable avait lieu à l'hôpital du Sacré-Coeur de Hull. Cette maison d'hospitalisation, éprouvée par un terrible incendie le 25 décembre 1928, a dû forcément suspendre ses activités bienfaisantes pendant plus d'un an, le temps requis pour préparer et exécuter les travaux de restauration complète et d'agrandissement qui en font aujourd'hui une institution de premier ordre.

Tout est maintenant terminé; l'hôpital reçoit des malades depuis le 17 février dernier; il y en a actuellement 70 et comme il peut en contenir 125, il est à prévoir qu'avant peu tous ses lits seront occupés.

On attendait la fin complète des travaux d'intérieur pour procéder à la bénédiction solennelle. Celle-ci a été faite hier après-midi, un peu après trois heures, par Mgr H. Chartrand, vicaire général du diocèse et curé de St-Joseph de Hull, assisté de M. le curé J. A. Carrière, V. F., de St-Rédempteur, et du R. P. Beaudry, O. M. I., de Notre-Dame de Hull. M. l'abbé René Martin, de l'archevêché, et M. l'abbé O. Boulet, chapelain de l'hôpital, ont vu à la bonne marche de la cérémonie, à laquelle assistaient les supérieures majeures de la communauté des Soeurs de la Providence qui dirigent l'hôpital du Sacré-Coeur, plusieurs membres du clergé, des médecins, des dames patronnesses et autres invités.

ALLOCUTION

La cérémonie a commencé par une allocution de Mgr Chartrand, prononcée dans la chapelle, en présence de tous les assistants. Puis il a fait la bénédiction particulière de cette resplendissante pièce religieuse, pour parcourir ensuite toute la maison, en bénissant les différentes parties ainsi que les malades se trouvant sur son passage. Il y a eu, pour terminer, le Salut du Très Saint-Sacrement, auquel officia Mgr Chartrand et les prêtres qui l'avaient assisté pour la cérémonie de la bénédiction.

Prenant la parole, Monseigneur a dit que l'Eglise, qui bénissait toutes choses, avait cependant des bénédictions toutes spéciales pour les endroits particuliers où Jésus-Eucharistie daigne venir habiter par son auguste sacrement, puis pour les institutions comme les hôpitaux où s'opère la diffusion de tant de bienfaits d'ordre temporel et spirituel. Il se déclare heureux de présider une telle cérémonie. Ce jour en est un de réjouissance, dit-il, parce qu'il marque le couronnement d'une oeuvre importante, parce que Dieu prend officiellement possesion de cette maison où on Lui en a réservé spécialement une partie, parce que cette chapelle devient le foyer où le personnel va puiser le courage et le réconfort qu'il lui faut pour accomplir sa belle, sublime, mais difficile et parfois pénible mission de soulagement corporel et moral des malades. La construction d'un hôpital comme celui du Sacré-Coeur exige, matériellement parlant, du travail, des sacrifices coûteux, et cela est le symbole des efforts qu'il y a à déployer, des renoncements auxquels il faut consentir dans l'édification de l'oeuvre de son propre salut éternel et de celui de son prochain par l'accomplissement des oeuvres de miséricorde indiquées par le Christ dans son Evangile, qu'il s'agisse des corps ou des âmes.

Ainsi donc, dit-il encore aux religieuses et aux gardes-malades, cherchez et trouvez toujours au Tabernacle la source des forces qui vous sont nécessaires pour soulager les maux, parfois les ruines physiques en présence desquels vous êtes mises, et arriver par ce soulagement d'ordre inférieur à l'âme immortelle qui se cache sous l'enveloppe de la chair.

PERSONNES PRESENTES

La bénédiction de tout l'immeuble a permis aux assistants d'en faire la visite générale et tous ont été non seulement intéressés, mais très heureusement édifiés en constatant que Hull est maintenant doté d'une maison d'hospitalisation qui lui fait grandement honneur en même temps qu'elle répond à de véritables besoins. Le public sera admis à visiter jeudi après-midi, de 2 à 4 heures.

Etaient venues de Montréal pour la circonstance: Mère Amarine, supérieure générale des Soeurs de Charité de la Providence; Mère Marie de Gethsémani, assistante générale; Mère Marie Ovide, supérieure provinciale; Mère Jean Climaque, conseillère provinciale. Soeur Ozanna, supérieure de l'hôpital, et ses religieuses, ont reçu les visiteurs.

Parmi les membres du clergé, on remarquait, outre ceux déjà nommés, MM. les curés A. Bélanger, d'Aylmer; E. Béchard, de la paroisse du Christ-Roi d'Ottawa; J. H. Limoges, de St-Joseph d'Orléans; L. Dubeau, de Cyrville; J. A. Lombard, de Val-Tétreau; J. O. Labelle, de Luskville; MM. les abbés Bergeron, de Wrightville; Cadieux, chapelain chez les Servantes de Jésus-Marie; V. Croteau, de Ste-Anne d'Ottawa; P. Courte, principal de l'Ecole Normale de Hull; J. A. Pelletier, chapelain de l'Orphelinat Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus; le R. P. Dion, O. P., d'Ottawa; les RR. PP. R. Villeneuve, O. M. I., supérieur du Scolasticat des Oblats d'Ottawa-est, Béland, Jutras, Garneau, E. Lemieux, O. M. I., de Notre-Dame de Hull; Bernier, O. M. I., de la Maison du Sacré-Coeur de Hull; Poulet, O. M. I., du Scolasticat.

Parmi les laïques, il y avait le maire T. Lambert, les échevins J. Laverdure, A. Beauchamp et Z. Boucher; les docteurs J. R. Bélisle, A. F. Dumas, Ed. Laverdure, E. Perras, J. N. Boivin, H. Pilon, J. L. Pichette; MM. W. St-Cyr, Chs. Brodeur, architecte. Ce dernier a fait les plans de l'hôpital; le maire Lambert a été l'entrepreneur général des travaux, et M. St-Cyr a fait les ouvrages de plomberie et l'installation du système de chauffage.

Il y avait plusieurs dames, dont Mme G. Kelly, présidente des Dames Patronnesses de l'hôpital, et plusieurs des membres de cette association.

M. ADOL. GRATTON EST DÉCÉDÉ HIER

AGE DE 70 ANS. IL ETAIT CITOYEN DE HULL DEPUIS 45 ANS. —FUNERAILLES VENDREDI MATIN A NOTRE-DAME.

M. Adolphe Gratton, époux de Domithilde Rouleau, est décédé hier à sa résidence, 35 rue Laval après une maladie de plusieurs mois. Né à Ste-Scholastique il y a 70 ans il était citoyen bien connu et estimé de notre ville depuis 45 ans. Il était forgeron-voiturier et en ces dernières années garagiste. Il prit boutique vers 1892, sur la rue Principale, près de l'édifice actuel de la Banque de Montréal, et après la conflagration de 1900 il se construisit sur la rue Laval où il ne cessa de poursuivre l'exercice de ses activités. Il dut cependant laisser le travail en septembre dernier, miné qu'il était par la maladie.

Il est mort muni de tous les secours de la religion et ses funérailles auront lieu vendredi matin en l'église et au cimetière Notre-Dame. Le départ du cortège se fera de la maison à 7.45 heures et le service funèbre sera chanté à 8 heures.

En plus de son épouse, le défunt laisse un fils, M. Rodolphe Gratton; deux frères, MM. Gédéon, à Bemidji Minn., et Eugène Gratton, employé aux douanes à Hull; trois soeurs, Mesdames Ubald Lebeau, à Détroit, Johnny Sabourin, à Minneapolis, Minn. et Jos. Tremblay, à Hull Trois beau-frère, MM. J.-Ovila D'Aoust, à Montréal Olivier Vaduais à St-André-Avelin, et William Rouleau, à Hull; une belle-soeur, Mme Jos. Bolduc, à Lévis.

Feu M. Gratton s'est toujours occupé de mututalité et il suivait de près la chose publique. Il était libéral en politique et la vie municipale de sa ville ne l'a jamais laissé indifférent. Il fit patie de la Fanfare de Hull durant un bon quart de siècle et en fut le trésorier pendant une vingtaine d'années. Il fut aussi trésorier de l'ancienne société mutuelle de St-Joseph de Hull. Depuis 36 ans il faisait partie de l'exécutif de la cour de Hull des Forestiers Indépendants.

Nous prions les membres de la famille de croire en l'expression de nos plus sincères sympathies.

Réunion spéciale de la ligue d'hygiène

La Ligue d'hygiène sociale de Hull a tenu hier à la Bourse du Travail une assemblée spéciale pour les choses de régie interne seulement. En l'absence du président, M. Ed. Dussault, M. Z. Laflèche, vice-président, a dirigé les délibérations. Des rappports ont été lus par le secrétaire M. Oscar Dompierre.

La réunion régulière mensuelle du groupement aura lieu mardi prochain, 1er avril.

M. E. DESJARDINS DÉCÉDÉ A 50 ANS

IL ETAIT LE FILS DE FEU F. DESJARDINS, ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES. — FUNERAILLES DEMAIN.

M. Emile Desjardins, époux de Rose-Alma Deschamps. 33 rue McKenzie, Wrightville, est décédé hier à l'âge de 50 ans, à l'hôpital du Sacré-Coeur, après une pneumonie de huit jours. Il était natif de Hull, le fils de feu F. Desjardins, entrepreneur de pompes funèbres, et y a passé toute sa vie. Il tint un commerce de chaussures sur le boulevard St-Joseph, durant quatre ans, et était gardien à la prison de Hull depuis un an et demi.

Outre son épouse, il laisse quatre enfants, René, Rhéa, Yvonne et Florence Desjardins; un frère, M. Godfroy Desjardins, à Lowell, Mass., trois soeurs, Mlle Maria Desjardins, à Montréal, Mlle Emilia Desjardins, à Ste-Véronique, et Mme Albini Rodrigue, à Ottawa; deux beaux-frères, MM. F.-X. Boucher et Napoléon Deschamps, à Hull; sa belle-mère, Mme J.-B. Deschamps, à Hull.

Les funérailles auront lieu demain matin à 8 heures, à St-Joseph de Wrightville.

Nous exprimons nos plus vives sympathies à la famille.

DÉCÈS DE Mme VVE THÉOPHILE GADBOIS

A L'AGE DE 80 ANS, APRES QUATRE ANNEES DE MALADIE. — LES FUNERAILLES ONT LIEU DEMAIN.

Mme Vve Théophile Gadbois, née Angélique Chalout, est décédée hier chez son fils, M. Georges Gadbois, 109 rue Du Pont, où elle demeurait depuis environ cinq mois. Native de Quyon, elle a passé une quarantaine d'années à Arnprior, puis trente-deux ans à Hull. Elle avait 80 ans. Son époux est décédé il y a deux ans.

Elle laisse pour la pleurer: cinq fils, MM. André, William et Georges Gadbois, à Hull, Ernest et James Gadbois, à Ottawa; quatre filles, mesdames Charles Gervais, May Veigle, Ths Harkins, à Hull, Louis Charrette, à Détroit.

La dépouille mortelle est exposée chez la fille de la défunte, Mme Chs Gervais, 64 rue St-Jacques, d'où les funérailles auront lieu demain matin, à 8 heures en l'église puis au cimetière Notre-Dame.

Nous exprimons nos plus vives sympathies aux personnes dans le deuil.

GRAND TOURNOI DE BILLARD CE SOIR

Ce soir, 26 mars, se fait à la salle Kingsbury l'ouverture d'un grand tournoi de billard à blouses entre les plus forts joueurs de la Ligue de Billard de Hull. Hervé Bertrand, du club Kingsbury, rencontrera Lucien Tessier, l'étoile du quartier 5. On verra prendre part à ce tournoi des hommes de valeur tels que Léo Lavoie, Hervé Bertrand, J.-P. Maurice, Paul Gosselin, Lucien Tessier, Eugène Pelletier.

On invite les gens à se rendre en foule ce soir à la salle Kingsbury. L'entrée est gratuite.

Le Barreau de Hull va recevoir la visite de Sir François Lemieux

Le juge en chef de la Cour Supérieure de la province de Québec viendra à Hull en fin d'avril, et y prononcera une conférence sous les auspices du Barreau local.

DATE À FIXER

Sir François Lemieux, C.R..M.G., juge en chef de la Cour Supérieure de la Province de Québec, vient d'écrire à Mtre Auguste Lemieux, C.R.. Bâtonnier du Barreau de Hull, pour lui dire qu'il acceptait son invitation de venir donner une conférence au Palais de Justice de Hull, sous les auspices de ce Barreau, à la fin d'avril prochain.

Il va sans dire que la visite de l'illustre et éminent jurisconsulte constituera un événement important dans les annales judiciaires du Barreau de Hull et celui-ci fera une réception digne d'un hôte aussi distingué.

Sir François Lemieux a pris comme sujet de sa causerie: "L'histoire et les grandes figures du bâtonnat de France!"

La date exacte de la conférence du distingué juge sera annoncée sous peu.

Cette conférence réunira au Palais de Justice de Hull, juges, ministres, sénateurs, députés, avocats, notaires, littérateurs, enfin, toute l'élite de la société canadienne-française.

TOT OU TARD, LA COMMISSION MET LE GRAPIN DESSUS

APRES SIX ANS DE LIBERTE, ALFRED DURANT ALIAS FORTIN DOIT PURGER SON TERME D'UN MOIS EN PRISON DE HULL, POUR UNE VIOLATION DES LOIS PROVINCIALES REGISSANT LA LIQUEUR.

Tôt ou tard, les officiers de la Commission des Liqueurs de Québec attrappent leur homme. Ce mot d'ordre bien connu a reçu une nouvelle et éclatante confirmation, hier après-midi, quand l'inspecteur-chef Donald Myre a pincé un homme sentencié en 1924 et au large depuis six ans.

En mars 1924, Alfred Fortin, alias Durant, ou vice versa, alors domicilié à 128, rue Papineau, était sommé de comparaître en cour du magistrat pour vente illégale de liqueurs enivrantes. L'accusé manquait à l'appel, le jour du procès, le 25 avril, 1924, et fut condamné par défaut, à un mois d'incarcération.

Bien qu'aucun ordre spécial pour le rechercher n'avait été émis, dans le temps, les autorités donnèrent l'ordre de pincer le "disparu" la première fois qu'il serait aperçu dans notre ville.

Vers quatre heures, hier après-midi, Fortin vint à Hull et sa présence ne passa pas inaperçue de nos vigilants officiers. Quelques minutes plus tard, il était sous arrêt et écroué en prison de Hull.

"Vous savez pourquoi vous êtes ici. Un bref de sommation fut servi en 1924, et vous aviez été condamné par défaut", dit l'inspecteur Myre, quand le prisonnier fut conduit dans sa cellule.

"Je n'ai pas reçu de sommation", répondit M. Fortin.

On lui permit, un peu plus tard, de téléphoner à son épouse, qui demeure au no 215, rue Nicolas, Ottawa. Le prisonnier se contenta de dire: "Je suis à la prison de Hull pour un mois. Tu sais pourquoi—la vieille accusation de boisson."

M. A. Danis voit son auto incendié

M. Alfred Danis, 39 rue Brodeur, Hull, a failli être atteint lui-même avant-hier, par un incendie qui a complètement détruit son auto de $2,500, sur le chemin de Chelsea, à une douzaine de milles de Hull. La cause du feu n'a pu être précisée.

Ce qui reste de la voiture a été amené au garage de la Hull Motor Service, 29a St-Jean-Baptiste.

Sir François LEMIEUX, juge en chef de la Cour Supérieure de Québec, sera l'hôte du Barreau de Hull, pour une conférence, en avril prochain.

Vol de pardessus

Accusé d'avoir volé le patelot, valant $80 de M. Hiram Spark, hier soir, au Café Madelon, Alfred Schinzer, 289, rue McCarthy, Easview a comparu cet avant-midi devant le magistrat H. Achin.. Il plaida non-coupable et fut remis au trente et un courant. L'arrestation fut faite, hier soir, au domicile de l'accusé par le détective Ovila Lusignan.

NE PAS CONFONDRE

M. et Mme Arthur Paquette, 73 rue Hôtel-de-Ville, et M. et Mme Arthur Paquette, 115 St-Hyacinthe, ne sont pas les personnes du même nom qui ont comparu hier matin en cour pour vol.

Corbeille offerte à Mme Omer Larocque

Une corbeille de variétés a été présentée dernièrement à Mme Omer Larocque, 27 rue Duplessis, Wrightville. L'organisation a été faite par Mmes Napoléon Lavigne et Wilfrid Gratton, qui servirent aussi un magnifique goûter.

Les personnes presentes étaient: Mmes Moïse Taillefer, Arthur Lalonde, Lionel Desmarais, Georges St-Laurent, Georges Royer, Eugène Renaud, Alfred Grenier, Raoul Bélanger, Rémi Dubé, Wilfrid Gratton, Isidore Larocque, Frank Alberts, Napoléon Lavigne, Olivine Vinerve, Hector Lavigne, Mlle Ida Bélanger.

Cercle des institutrices

Le cercle des institutrices de Hull tient sa réunion demain après-midi, jeudi' à 4.45 heures, en la Bourse du Travail. Toutes les intéressées sont priées d'être présentes.

NAISSANCE

BAILLOT.—M. et Mme René Baillot, née Alvira St-Pierre, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 24 mars 1930, à l'hôpital du Sacré-Coeur, et baptisé sous les noms de Roger, Jules, Joseph. Parrain et marraine, M. et Mme Jules Baillot, grands-parents. Porteuse, Mme Dorsino St-Pierre, grand'mère.

2297-5-72

Macabre découverte

Georges Drouin, cultivateur âgé de 35 ans, fut trouvé mort hier soir dans un bois voisin de la ferme qu'il habitait, au Lac-des-Loups, à quelque dix-sept milles de Wakefield.

La macabre découverte fut faite par l'épouse et le beau-frère du défunt. Inquiétée par l'absence de son mari, qui était parti pour une randonnée hier midi, Mme Drouin se mit à faire des recherches vers les dix heures, hier soir. Le Dr Joseph Isabelle, coroner de Hull, est arrivé au Lac-des-Loups, .cet après-midi.

AVIS

Jeudi soir, le 27 mars, à 7 h. 30, à la Bourse du Travail, assemblée de la cour Notre-Dame de Grâces, Ordre des Forestiers Catholiques.

Tous les membres sont priés d'être présents.

Hull Motor Service
29-A, St-Jean-Baptiste, Hull
Tél: Sher. 3620.

Débossage, Soudure à l'Oxigène.
Batteries chargées pour 50c.

Nous hâlons votre machine gratuitement si les réparations coûtent plus de $5.00. Ouvrage garanti par expert à 80c l'heure.

Le Sweepstake international du club Colomb de Hull rapportera un prix à Robert Décosse, 3 ans

M. J.-Ubald Gratton, promoteur, et ses collaborateurs de la Chevalerie Colombienne de Hull ont fait une tâche de géant — Tout près de 61,000 billets de loterie furent vendus sur tout le continent en dépit des Knights américains. — Cent quarante-quatre billets chanceux sont tirés sur 72 chevaux dans la course classique "Grand National" qui sera disputée vendredi en Angleterre — Plusieurs Canadiens français et Franco-Américains ont la chance de s'enrichir.

L'EX-MAIRE COUSINEAU DECLARE QUE NOS TURFMEN ONT PLACE HULL SUR LA MAPPE

Dans l'atmosphère historique de Standish Hall, où le fameux E. B. Eddy, pionnier industriel de Hull, vécut pendant des années, se déroulait hier soir un des grands événements dans la vie sportive du continent, un événement qui enrichira peut-être 144 personnes dont les noms furent proclamées — un événement enfin qui marque la réalisation triomphale de nos sportsment candiens-français et tout particulièrement de M. J. Ubald Gratton, le principal instigateur — nous voulons dire le "Sweepstake" de charité de $60,000 sur le fameux classique d'Angleterre, la course de chevaux Grande Nationale qui sera disputée vendredi.

UN BILLET DE HULL REMPORTE LE CHEVAL "ARDEEN"

La salle du Standish Hall était bondée: quatre opérateurs télégraphiques émettaient à tous les journaux et cercles sportifs du continent les derniers bulletins du plus grand tirage de charité encore organisé dans la région, faisant connaître le nom de HULL à des millions d'étrangers. On a tiré 144 numéros chanceux, avec la plus grande probité et sous le regard observateur de huit journalistes et de deux policiers municipaux.

Des cris de joie ébranlèrent le plafond de la salle, dès le commencement du tirage dons une partie des recettes globales sera versée à nos oeuvres charitables, quand on proclama le nom de Robert Decosse, fils âgé de trois ans de M. et Mme Eugène Decosse, 57, rue Wellington, comme étant un des deux détenteurs du cheval Ardeen.

Un câblogramme de la Presse Canadienne, émanant de Londres, devait toutefois détruire les chances de fortune du bambin, durant la nuit, car le cheval Ardeen était rayé en même temps que onze autres chevaux par les officiels de la course. Cependant, le jeune Decosse aura droit au prix de quelques cents dollars accordé aux "non-starters."

MM. Albert Laflèche, président, J. Ubald Gratton, vice-président, et S. Edgar Dussault, secrétaire général, du Club Colomb de Hull — nouveau nom adopté par les Chevaliers de Colomb locaux pour mener leur entreprise collossale à bonne fin quand les Knights of Columbus des Etats-Unis ont déclenché une campagne de publicité contre le "sweepstake". — ont remercié par la voix des journaux les 60,453 abonnés du fonds de charité.

Les officiels du Club de Colomb déclaraient hier soir que le résultat de ce tirage sans précédent dépassait les plus belles espérances. Les recettes, une fois la répartition établie entre les numéros chanceux tirés hier soir, seront divisées entre l'hôpital du Sacré-Coeur, dont la bénédiction avait lieu hier même, l'orphelinat Ste-Thérèse, le dispensaire anti-tuberculeux et les sociétés St-Vincent de Paul de notre ville.

L'ancien maire, Louis Cousineau, C. R., portant la parole comme président de la soirée, établit un parellèle entre l'oeuvre de E. B. Eddy et celle du Club de Colomb de Hull, chacun dans leur champ d'action, pour l'avancement de Hull. Il félicita les promoteurs. La ville de Hull peut se glorifier des résultats historiques d'hier soir.

LISTE COMPLETE DES DETENTEURS DE NUMEROS CHOISIS

M. D. McIntyre, Moosejaw, Sask., Boite 780.

Ardean.
Robert Décosse, 57 Wellington, Hull.

Shaum Goilin.
H.-F. Carson, White Fish, Montana; Norman Richards, Bowmanville, Ont.

Bullyhanwood.
T. A. Comerford, 272 Castle St. North Bay, Ont.; Annie Drobot, 4ième, St. W., 247. Fort Francis, Ont.

Estuna.
J.-L. Stanley, 1501 rue Parcival, San Francisco, Cal.; J.-F. Lesser, 2927 rue Archer, Chicago.

Annandale.
J. Darche, 2192, rue Dorchester, Montréal; D.-A. Hallman, Editorial Room, Washington Times.

Gregalack.
S.-M. MacNamara, 341 Boatman, Bank Bldg, St-Louis, Miss.; Donat Miron, 3 Cartier, Trois-Rivières, Qué.

Great Span.
Ross-A. Corbett, Smith Falls, Ont.; W.-H. Fortin, Onston, B.-C.

The Monk.
A.-L. Moss, Amherst, N.-E.; Violet Dudy, 25 avenue Aubert, Montréal.

Donzelon.
L.-C. Vallis, 31 kennedy, St-Jean, N.-B.; A.-J. Cameron, Almonte, Ont.

Cryptical.
M. Niblick, Boite 263, Drummondville, Qué.; George Pender, Spooner Oil, Turner Valley.

Greebrae.
V. Thériault, 22 rue Newton, Waltham, Mass.; M.-D. Mitchell, 251 rue Madison Ouest, Franklin, Ind.

Amberware.
E.-D. Burke, 888 avenue Portage, Winnipeg, Man.; Clara Gilman, Guilford, Maine.

The Gosling.
L. Maslanka, Byemoor, Alta.; J.-H. Ripley, Hughton, Sask.

Gay Dog.
A.-R. Anghew, 3 Sadoche, Apt., Winnipeg; E. Burton, Shortdale, Man.

Agden.
Long Lum, Belle Plaine, Sask.; Ed. Klaepfer, Gungstown, Alta.

Glangesia.
Harry Milford, Nokomis, Sask.; H. Warner, P.O., Boite 484, Kenora, Ont.

Royal Arch.
M. Komar, 20-23, rue Brandon Ouest, Man.; J.-H. Callahan, D.N.Y. Ry., Co., Denver, Cal.

Rory O'Neil.
Willie Ward, 4205 rue Lucky Est, St-Louis, Mrs: Jos Frank, 651 avenue Brook, Bronx, N.-Y., cité.

Sir Lindsay.
J.-S. Addison, Norfolk, Va.; Pat-J. Pineth, 504 rue School, Berlin, N.-H.

Patron Saint.
Unlucky Child, 46 rue Green, Trimdad, B.W.I.; John Jintel, jr., 810 rue Cherry, Grand Forks, N. Dak.

Darling Boy.
Mrs Ida Brown, 2028 avenue Sawyer Nord, Chicago; Eric Falt, Kronan, Sask.

Trocadero.
Robert Canover, 319 rue Marcy, Portsmouth, N.H.; A. Bérubé, 5356 avenue E, Calgary, Alta.

Redlynch.
Emile Brodeur, Little Rapatch, Bureau de Poste de Montréal Miss Rita Hunter, Napanee, Ont.

The Druce Machine.
W.-F. Scott, 725, pth Court, Birmingham, Alta.; W.-E. Gordon, Dominion Bank, Selkirk.

Gate Book.
Théophile Thibault, St-Simon, P.Q.; J.-M. Copeland, 286 rue Durant, Sarnia, Ont.

Fluke.
H.-G. Churchill, 504 Iroquois Bld, Buffalo, N.-Y.; L.-H. Stapleton, 1402 rue Hught, Fort Wayne, Ind.

Eeugon.
H.-R. Bennett, 34 avenue Mass. Cambridge, Mass.; W.-W. Letmann, 4731 rue Flournoy, Chicago.

Newsboy.
Bino Calotto, 417 avenue Félix, Sandwich, Ont.; W.-E. Pierce, Saltcoats, Sask.

Rhyticere.
D.-A. Gingerman, 817 rue Cedar Est, Sattie Brest, In.; F.-L. Engle, R.R.Y.M.C.A. New Haven, Conn.

Lordi.
W.-J. McNeill, Wayne, Alta; H. Mararoc, Milestone, Sask.

Easter Hero.
Albert Frictos, 11 chemin Johnson, Arlington, Mass.; Peter McCauley, 1101 avenue Cass, St-Louis, M.O.

Ruddyman.
Whitney-A. Wagner, 39 rue Cortland, N.-Y., cité; A.-E.-C. Clemow, 1608, 22 st. W., Saskatoon.

Paris Flight.
James Landry, Loggieville, N.-B.; Mrs Phil Lamothe, Mattawa, Ont.

Master Billie.
M. M. Deasy, 229 rue Arthur, Utica, N.-Y.; John Marin, St. Madeleine, Vill. Tornidada, B.W.I.

Prince of Iveagh.
Geo.-W. Brown, 206 Havelock, San Francisco; Mrs G. Buckley, 29 rue Cass, Portsmouth, N.H.

Ibstock.
A.-R. Hodgins, Lucan, Ont.; S.-J. Andrews, 34 avenue Cunnington, St-Vita, Winnipeg.

Sanders.
Mary Sweeney, Grand Falls, Terre-Neuve; D.-W. Tietjen, 4668, 30ième rue, Milwaukee, Mich.

K.C.B.
Fred Fitzgerald, 971 avenue Dorchester, Dorchester, Mass.; J.-M. Faught, 257 Blvd Seaside Est, Long Beach, Cal.

Sandy Hook.
Mike Anssra, 34, ième avenue, Boite 1117, Timmins, Ont.; Wm.-A. Lillie, Boite 343, Bassano, Alta.

Grakle.
Guy Mertz, Paton, Iowa; H.-G. Martin, 4248, 39ième rue, Sandiego, Cal.

Easey Virtue.
Geo.-J. McNeil, Grand Mamana, N.S.; Miss Sadie Camdell, Jackinder, Maine.

Trump Card.
P.-K. Pulte, 1846, avenue Jefferson, St-Paul, Min.; Leonard Bergeron, Cap-de-la-Madeleine, Qué.

Gold Flare.
Jos. Hartman, 2030 65ième rue Est, Brooklyan, N.-Y.; Elzéar Parisien, 1875, Dorchester Ouest, Montréal.

Harewood.
N. Harrison, Elmira, Ont.; W.-J. North, 410, Chambre de Commerce, Minneapolis, Min.

Tootenhill.
Maurice Jones, 211, Wayne E., Ft. Wayne, Ont.; Ed. Stann, 15, Lincolm, Dayton, Ohio.

Altke.
J.-F. Drury, 2670, avenue Marion, Brond, N.-Y.; Michael-J. O'Leary, Beverley, P.O., U.S.A.

Koko.
R.-M. Archbald, Syndicate, No 12, San Fco. Trimdead, B.W.U.; O.-V. Simon, 350 rue Cedar, St-Paul, Min.

Savernake.
Spencer-M. Hawkins, 546 rue Ashbury, San Francisco, Calif.; Edward Davis, jr., 5012 Seeley Sud, Chicago, Ill.

Guiding Light.
A. Tomkins, Camrose, Alta.; John Hughes, Royal Hotel, Halifax, N.E.

Gibus.
A. Kusrink, 90 avenue Kildare, Transonna, Man.; Antonio Pingo, 69 rue Gladstone, Boston, Mass.

Soldier's Boy.
F.-F. Wilvox, Camrose, Alta.; Andy Bobousky, 1123 septième avenue, Saskatoon, Sask.

Bovril Ill.
Christ Velos, 318 3ième rue Sud, Louisville, Ky.; B. McDermott, 2060 rue Pasqua, Régina.

Melleray's Belle.
P. Mattson, Boite 32, Selkirk, Man.; Théo. Guay, 110 rue Durocher, Québec.

Curtain Raiser.
Chas. McInnes, Humboldt, Sask.; Chris Christenseau, Wetcong, New Jersey.

Peggie Pride.
Walter Thede, 83 Mt Vernon, San Francisco, Calif.; Mrs Mareena, 1101, 11ième rue Nord, St-Louis, M.O.

Wood Owl.
D.-G. Erickson, 5704, rue Erie Ouest, Chicago; Howard Linnelt, Boite 47, Benton Sta., Maine.

Derby Day, Ill.
B. Armento, Cartier, Ont.; W. McKenney, 300 avenue Ocean Est, Long Beach, Calif.

Phosphore.
Mrs Milly Murry, 64 avenue Edgecombe, N.-Y., cité; Tom Montysming, Palmerston, Ont.

Big Wonder.
Johan Kvaka, Boite 381, Monescue, Pa.; Anton Stall, rue de Bullion, Montréal.

Theoren.
Mrs Daisy-J. Awai, Manvanilla 2 Trinidan B.W.; Tom Rodner, 401 H. G., Saskatoon.

May King.
Walter-F. Drunning, 1417 avenue Hearst, Berkeley, Cal.; A.-R. Johnson, Elzear, Alta.

Donegal.
Frank-H. Massé, 69 rue Court, Dover, N.H.; Miss Ethel Wilson, 133 Blvd Grand Est, Détroit, Mich.

Kilbuck.
R. Bassonik, 3619, avenue Ellis, Chicago, Ill.; F.-A. Ross, 56, 54ième rue Ouest, N.-Y., cité.

Kingsford.
C.-W. Burnes, 31 rue Kennedy, Winnipeg; W.-T. Town, Port Stanley.

Uncle Ben.
H.-N. Cok, 420 rue Gayston Sud, Nouvelle Orléans, E.-U.; Edward-J. Colman, 393, rue Centre, Dorchester, Mass.

Delarue.
T.-G. Santon et E.-W. Ray, Trinidad, B. W.I.; Mrs G. Ascroft, 1001, 3ième avenue Sud, Lethbridge, Alta.

Drinmond.
Thos. Barbin, 396 avenue Messier, Montréal; San Palmer, New Ontario Hotel, Port Arthur, Ont.

Marrivale, Ill.
H.-J. Crawford, California, P.A.; T. Larnott, Court House, Calgary.

May Crescent.
Michael-A. Andrews, 429 rue Blackman, Wilkes Barre, Penn.; S. Rabszak, Tako, Sask.

Biennerhasset.
John-W. Kelly, 8, rue Ray, Roxbury, Mass.; P. Primeau, Lorrainville, Qué.

Toy Bell.
Miss Core Pateri, 1842 avenue Sidgwick, N.-Y., cité; Tom Smith, 1449 avenue Grand, St-Paul, Min.

Richmond.
G. Cochamas, 10163, 108ième rue, Edmonton, Alta.; Frank-L. Tierney, 360, Bunker Hill, Charlestown, Mass.

Fresimus remporte un nouveau succès

La huitième représentation en un mois du mélodrame canadien de H. J. Kearney, "La Revanche de Frésimus", a été couronnée de succès, hier soir, à la salle paroissiale de Wrightville. Les recettes grossirent le fonds au profit de l'église St-Joseph.

Ont joué sous le distingué patronage de Mgr Chartrand, vicaire-général et curé de St-Joseph: MM. Damien Caron, Arthur Fréchette, L.-E. Beaulne, J.-B. Charette, Joseph Moussette et tous les autres artistes dont les noms ont été si souvent publiés sur cette page depuis quelques semaines. Organisateurs et acteurs méritent des félicitations.

AVIS IMPORTANT

A tous les Goglus et Gogluses

Vu le manque de capacité au théâtre Capitol et la vente sans précédent des billets pour la manifestation grandiose à notre chef, **EMILE GOGLU**, (M. Adrien Arcand), le comité général de la fête a cru devoir tenir l'assemblée,

CE SOIR à 8.30 heures

AU

THÉATRE EDEN

Rendez-vous à bonne heure, pour éviter désappointements

Bois Sec à Vendre
$2 et $3 le voyage

WILFRID ARVISAIS
238, rue Maisonneuve - Hull
Tél: Sher. 6062.

Tél:
Queen
211

Tél:
Rés.
Sher.
2155

H. A. BERTHIAUME
Manufacturier de Fourrures
Satisfaction Garantie.
118½, RUE BANK - OTTAWA

L'Hôpital du Sacré-Coeur de Hull, restauré, agrandi et considérablement amélioré sous tous les rapports, a été solennellement béni hier après-midi. Il reçoit des malades depuis plus d'un mois et peut en hospitaliser cent vingt-cinq.

Radio-Concerts

Mercredi, 26 mars

RESEAU NBC (WEAF)

Groupe WEAF: WEAF, New-York; WJAR, Providence; WTAG, Worcester; WRC, Washington; WGY, Schenectady; WCAE, Pittsburgh; WTAM, Cleveland.

RESEAU NBC (WJZ)

Groupe WJZ: WJZ, New York; WBZ, Springfield; WBZA, Boston; WHAM, Rochester; WJR, Detroit; KDKA, Pittsburgh; WLW, Cincinnati.

RESEAU COLUMBIA

Groupe Columbia: WABC, New-York; WOWO, Fort Wayne; WBBM, Chicago; WKBW, Buffalo; WCAW, Philadelphie, CKGW, Toronto.

LA RECEPTION DU RADIO

Rapport officiel: Médiocre d'abord assez bonne après 10 hres.

SUR LES RESEAUX

MERCREDI, 26 MARS

7.15—"THE GOLDBERGS" (NBC): —WJZ, CKGW.
7.30—CHORISTES (NBC): —WJZ, CKGW, WHAM.
7.45—ACTEURS WILBUR COON (NBC) —WEAF, WGY, WCAE, WSAI, WGR.
THE SHOE FLYER (COL.): —WABC, WGHP, WMAQ, WISN, WCCO, WCAU.
8.00—"YEAST FOAMERS" (NBC):—WJZ, WBZ, WLW, WHAM, KDKA KYW.
GOLD MEDAL FAST FREIGHT (COL.):—WABC, WMAL, WJAS, WLBW, WKBW, WGHP, WMAQ, WCCO, WISN.
CONG. JAMES MECK (NBC):—WEAF, WWJ, WGN, WRVA, WBT.
8.30—SYLVANIA FORESTERS (NBC): —WJZ, WBZ, WHAM, KDKA, KYW.
FORTY FATHOM TRAWLERS (COL.):—WABC, WCAU, WJAS, WLBW, WHP, WKBW, WGHP, WMAQ.
CONCERT MOBILOIL (NBC):—WEAF, WGR, WCAE, WWJ, WSAI WTAM, WGY, WGN, WTMJ.
9.00—HEURE HALSEY STUART (NBC) —WEAF, WEEI, WGY, WGR, WCAE, WWJ, WSAI, WBT, WRVA KYW, CKGW, WHAS.
PROGRAMME VAN HEUSEN (COL.):—WABC, WJAS, WLBW, WGHP, WOWO, WMAQ.
9.30—CONCERT LA PALINA (COL.):—WABC, WCAU, WJAS, WLBW, WGHP, WOWO, WMAQ, WISN, WCCO.
HEURE PALMOLIVE (NBC):—WEAF, WTIC, WGY, WGR, WCAE, WTAM, WWJ, WSAI, WGN, WHAS WBT.
9.30—CUCKOO--BURLESQUE SKIT (NBC):—WJZ, KDKA, WBZ.
10.00—HEURE PHILCO (COL.):—WABC WJAS, WLBW, CFRB, CKAC, WOWO, WMAQ, WISN, WCCO, WIBW, WGHP.
10.30—CONCERT DE GRAND OPERA (COL.):—WABC, WMAL, WLBW WGHP, WISN.
"COCA-COLA SPORTCASTS (NBC): — WEAF, WCAE, WWJ, WSAI, KYW, WRVA, WBT, WGY CKGW.
11.00—"SHOW BOAT: "MORE TO BE PITIED" (COL.):—WABC, WLBW WGHP, WOWO, WISN, WIBW, WCCO.
MAISON DU MYSTERE (NBC):—WEAF, WWJ, CKGW.

BONS NUMEROS

MERCREDI, 26 MARS

8.00—Réseau NBC (WEAF): James M. Beck, Penn.
8.30—Rés. COLUMBIA: "Fathom Trawlers"—"Ahoy, the Ghost".
Réseau NBC (WEAF): Concert Mobiloil; orchestre Shilkret.
9.00—Rés. COLUMBIA: Programme Van Heusen: "The Sunshine Boys".
9.30—Réseau NBC (WEAF): Concert Palmolive.
10.00—Rés. COLUMBIA: Heure Philco "The Sunken Road".
10.30—Réseau NBC (WEAF): Sport.
Rés. COLUMBIA: Grand Opéra. Chantres Columbia.
11.00—Rése. COLUMBIA: Show Boat—"More to be Pitied than Scorned".
11.30—WLW, Cincinnati: Sous les feux de la rampe—"The Mikado".

AU CNR

JEUDI, 27 MARS
10 h. à 11 h. p.m.
Heure Transcontinentale

Aritste: M. Charles Watt, baryton.
Ouverture: "Gipsy Love" (Lehar)—par l'orchestre.
Orchestre: "Romance" (Svesden); "Scotch Lullaby" (Von Kunitz)
Chant: "Even Bravest Hearts" (Gounod)
Orchestre: "Un jour à Naples" (Byng)
Orchestre: "In a Chinese Temple Garden"; "In a Persian Market" (Ketelby)
Chant: "The Windmill" (Nelson); "Love Me or Not" (Secchi)
Orchestre: "Les pêcheurs de Perles" (Bizet)

11 h. à 12 h.
Orchestre de danse du Château-Laurier.

HEURE PROVINCIALE

VENDREDI, 28 MARS
De 8 à 9 heures
Programme musical composé des oeuvres de Monsieur Henri Miro.

1—Ouverture "Lolita". Orchsetre sous la direction de Monsieur Henri Miro.
2—"Est-ce l'amour" (duo pour soprano et baryton) ("Lolita", premier acte)
Par Mlle Léonide Letourneux
et M. Charles Goulet
3—"Le Rouet", morceau caractéristique pour orchestre.
4—"Ah! quelle exquise griserie" pour soprano solo. (Extrait de "Lolita", deuxième acte)
Mlle Léonide LeTourneux.
5—"Invocation" pour instruments à cordes.
6—Causerie:
Sujet: "Engrais et amendements par M. Charles Fontaine, professeur à l'Université de Montréal.
7—Orchestre: "Gondoliera".
8—"Enchantement", mélodie pour baryton.
Par M. Charles Goulet
9—a) "Pourquoi m'arracher à ma peine?" (soprano solo, extrait du "Roman de Suzon", premier acte; b) Couplets des "Moutons", extrait du "Roman de Suzon", 3e acte)
Mlle Léonide LeTourneux
10—"Le Rêve de Jean" (Prélude et valse lente. Orchestre et chant.
Mlle LeTourneux et M. C. Goulet.

POSTES CANADIENS

CFCA—TORONTO—840-357

6.30—Programme Herman.
7.00—Les amis de Virginie.
9.00—Théâtre Shea.

CKGW—TORONTO—690-437.8

6.00—Orchestre Bicak and Gold Room.
6.25—Causerie sur le pétrole Havoline.
6.30—Heure Bray-Nash.
7.00—Heure exacte Gruen-Watch; Amos 'n' Andy (NBC)
7.15—"Les cinq célibataires".
8.00—Vagabond C. G. E.
9.00—Programme Halsey Stuart (NBC)
9.30—Heure Satin Finish Hardwood Flooring".
10.30—Coca Cola Top Notchers.
11.00—La maison mystérieuse.
11.30—Orchestre Romanelli.
12.00—Nouvelles Mail et Empire et pronostics

CKAC—MONTREAL—725-411

10.30—Musicale Columbia.
11.00—Heure exacte Bulova; menu quotidien (bilingue).
11.30—Mrachés; nouvelles; pronostics.
12.00—Carillon de la tour de la Victoire, Ottawa.
4.30—Fermeture de la bourse.
4.45—Orchestre Ritz Carlton.
5.45—Jules Massé, cours de diction.
6.00—Nouvelles; marchés; pronostics: sommaire du programme de la soirée.
6.10—Ensemble musical La Presse.
7.00—Heure exacte (Bulova) Troubadours Northeastern.
8.00—Soiries orientales.
11.00—Ensemble La Presse.

CNRO—OTTAWA—600-500

10.30—Studio (1 heure)
3.00—Studio (2½ hres)

CKNC—TORONTO—517

11.30—Programme de musique.
2.00—Programme Mason and Risch.
3.00—Heure Persian Balm; heure exacte Longines.
5.00—Programme des acheteurs.
5.45—Bourse (courtoisie de la Cie F. G. Oke)
6.00—Pronostics de la Cie Ewart; heure exacte Longines.

CFCF—MONTREAL—291.3

12.30—Orchestre de concert Mont-Royal.
1.00—Marchés.
1.15—Causerie du Club Kiwanis.
2.00—Heure exacte.
3.00—Récital (courtoisie de la maison O'Gilvy.
4.00—A être annoncé.
5.00—Disques.
6.00—Heure de crépuscule.
7.00—Bourse.
9.30—Club de Sécurité de la jeunesse.
8.00—Lucerne à Québec.
10.00—Musique de danse Venitian Gardens.

PEMBROKE

L'UNION ST-JOSEPH DU CANADA A PEMBROKE. UNE VASTE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT. DEUX PRETRES PRESENTS. DEUX MEMBRES ENTHOUSIASTES DE L'"UNION".

24 mars, 1930.

La campagne annoncee débutait dimanche 23 courant par une brillante soirée de famille donnée par l'Union St-Joseph du Canada, organisée par la bienveillance de nos artistes locaux, a titre gracieux, pour la population canadienne-française de Pembroke. Pas moins de 500 personnes assistaient qui ne purent qu'applaudir à l'exécution du programme des mieux réussi. C'était devons-nous dire, le premier coup de canon, l'annonce de la vaste campagne de recrutement qui se fera dans Pembroke et les régions environnantes dans le cours de la présente semaine et sans doute des deux ou trois semaines qui vont suivre. Suivit la présentation du conférencier, M. E. Sauvé organisateur en chef de l'Union St-Joseph par M. Alfred Longpré qui le fit dans les termes les plus heureux, nous disant en même temps en peu de mots l'importance de l'"Union", l'avantage qu'il y a d'en faire partie, la beauté, la hauteur de l'idée chrétienne et philantropique répondant à un besoin de notre temps, de notre situation particulière comme Canadien-français, qui a inspiré sa fondation. M. Sauvé dont je ne peux faire qu'un bien pâle résumé de la conférence, ne donner que quelques points de repaires, après les préliminaires et les compliments d'usage nous parla donc de l'importance primordiale, des graves circonstances des raisons d'ordre supérieur qui nous avons de nous enroler en masse, sans y être poussé mais de bon coeur dans cette association mutuelle qu'impose déjà le respect et la confiance par le nombre de ses membres déjà considérable et toujours croissant, ses quelques quatre millions de réserve, sa haute solvabilité et les services si nombreux et si importants déjà vendus par elle. Comme toujours le conférencier sut y mettre la verve communicative, cette accent de sincérité familière, cette chaleur, cette éloquence persuasive qui ne peuvent que porter la conviction. Le conférencier a été religieusement écoutée et sans doute qu'après un exposé si clair, si limpide, si intelligent de ce ce qu'a déjà fait de ce qu'est destiné à faire l'nUion St-Joseph du Canada pour la race, il ne restera que les aveugles-nés, que les incurables à n'y rien voir, à ne rien comprendre aux multiples et si précieux avantages de cette association.

M. l'abbé Zipfel de la paroisse de la cathédrale nous dit sa haute appréciation de l'Union St-Joseph à laquelle il nous déclara appartenir depuis de nombreuses années et de laquelle il ne pouvait dire que du bien et dont il ne voudrait pour rien se séparer, puis enjoignit les assistants, hommes, femmes, enfants, d'entrer en foule.

Ce fut ensuite le tour de M. l'abbé Pilon jeune vicaire à l'église St-Jean-Baptiste qui voulut séance tenante, donner une preuve tangible de son admiration, de la confiance en l'Union St-Joseph en donnant son application pour en devenir membre.

Enfin M. A. J. Fortier vénérable et distingué citoyen de Pembroke chargé de remercier le conférencier, comme aussi les autres orateurs, le fit avec beaucoup de bonheur et nous dit tout ce qu'il pense du bien ainsi que des possibilité de progrès et d'action de l'Union St-Joseph et dans presque tous les domaines de notre vie.

Puis un O. Canada etc. enlevé avec entrain chanté par des centaines de voix vint clore cette si agréable soirée de famille.

M. Adélard Savard organisateur local est au milieu de nous, qui ridigera la campagne de recrutement. Le prix de porte, un joli crayon d'argent, a été gagné par M. Isidore Sylvestre.

Programme de la séance récréative:

1.—Morceau de ipano . M. Gougeon
2.—Récitation: Le coeur de eJanne d'Arc, par Mme Alfred Longpré.
3.—Comédie: "C'est trop, c'est pas trop; personnages: Mlle Rosa Major, Mme Asthim Allard, Mme Cahill, Mlle L. Patenaude, M. S. Gauthier, M. A. Allard, M. G. Landriault, M. Larivière.
4.—Chanson d'opera: Mlle Marguerite Landriault.
Autre chanson en rappel.
5.—Récitation . . . Mlle Béatrice Lafrance.
6.—"Vive la Canadienne" accompagnée par Mlle Aline Fortin.

Les plaies, les brûlures se cicatrisent tout de suite

"Des plaies sur ma jambe devinrent telle que je ne pus travailler. Mon mal continua d'empirer. Le médecin était impuissant. J'essayai alors le "Sootha-Salva". Il me soulagea tout de suite. Je pus travailler en 2 jours. Le médecin fut surpris." — Jules Simard, Montréal.

Le "Sootha-Salva" met fin tout de suite à la douleur et à la sensibilité des plaies et ulcères. Il les soulage en quelques jours. Chasse tout le "feu" et la douleur des brûlures, et cela en 1 minute. Découverte du même médecin qui produisit "Fruit-a-tives". "Sootha-Salva" est en vente dans toutes les pharmacies. S11

Attaquée

Mlle M Macfarlane, 211, rue Mac Kay, a été assaillie par un jeune homme hier après-midi, en traversant le pont entre l'avenue King Erward et New-Edimborough. La jeune fille se défendit aver son parapluie et fit peur au garçon qui se sauva en hâte. La police fit des recherches dans tout le district mais ne trouva pas de trace de l'assaillant.

"J'ai engraissé de 11 livres en 8 semaines"

"Après avoir essayé plusieurs toniques je fis usage de l'Ironized Yeast. En 8 semaines, j'ai engraissé de 11 livres, j'obtins un nouveau teint, mes membres s'arrondirent; il en fut de même d'un de mes amis." — S. M. Salino.

Les hommes et les femmes sont surpris de constater qu'ils engraissent de 5 à 15 livres en 3 semaines. Les laides dépressions disparaissent. La maigreur fait place à l'embonpoint. Le teint jaunâtre devient vermeil comme par magie. La nervosité, l'indigestion, la constipation disparaissent comme par magie. Plus d'insomnie. Nouvelle vigueur dès le premier jour.

Deux merveilleux toniques en un seul—Levure maltée spéciale donnant de l'embonpoint et du Fer pour renforcir. Agréables petites pastilles à prendre. Beaucoup plus fortes que la levure non-médicamentée. Résultats en la ½ du temps. Pas de goût de levure, pas de gaz.

Ne rester pas maigre, peut attrayant. Procurez-vous de l'Ironized Yeast dans une pharmacie aujourd'hui. Vous vous porterez bien, demain. Le manufacturier vous remboursera votre argent si vous n'êtes pas enchanté des résultats.

Une succession se constitue lentement par l'épargne ordinaire. On en crée une immédiatement par l'assurance-vie.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
CROWN LIFE

Succursale d'Ottawa: Edifice Booth
F. C. ARGUE, *Gérant* H. J. BOUDREAU, *Surintendent*
OTTAWA, ONTARIO

Achetez durant la
Vente de
4 Jours
chez
J.B. Lefebvre
et économisez de
35% à 40%
sur vos
chaussures

NOS REDUCTIONS POUR
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI ET LUNDI
SONT TRES REMARQUABLES. LES QUELQUES LIGNES ENUMEREES CI-DESSOUS VOUS DONNENT UNE IDEE DE NOS AUBAINES.

Bottes pour Dames ou Garçons

Bottes en caoutchouc noir de première qualité pour Dames et Garçons. Très bonnes semelles et talons solides. Entièrement doublées.
Pointures de 5 à 8.
Voici votre chance d'économiser de l'argent au bas prix de
$1.49

Souliers de Fantaisie pour Fillettes

Un lot de souliers de cuir verni doublés en cuir, style à une lanière, semelles en cuir solide et talons de caoutchouc.
Pointures de 11 à 2.
Voici votre chance d'économiser de l'argent au bas prix de
$1.49

BELLE VALEUR

Bottines de travail pour hommes en gros cuir rouge avec semelles "Panco". Pointures de 6 à 11. Ces chaussures ont une valeur régulière de $3.00. Tant qu'il y en aura,
$1.69

Occasions pour Enfants

Beaux souliers en cuir verni. Une lanière, semelles coussins et cousues à extension.
Pointures de 1 à 5.
Se vendant partout à $1.00. Notre prix réduit de la vente,
69c

Claques à Semelles Rouges

Claques en caoutchouc noir de première qualité, avec bonnes semelles rouges à bord roulé. Ces claques vous donneront une longue durée.
Pointures de 8, 9 et 10 pour garçons.
NOTRE PRIX DE LA VENTE,
49c

Aucune commande parmalle durant cette vente

SOULIERS TRES LARGES ET DOUBLURE DE CUIR

Voici un chic soulier en cuir verni patent, genre à une lanière pour dames. Forme très confortable et talons de caoutchouc. Largeur EEE. Pointures de 2½ à 7. Une belle valeur au bas prix de,
$1.89

26 Magasins
LA MAISON J.B. Lefebvre
NOTRE DEVISE
BAS PRIX, BONNE QUALITE
Montréal
Verdun
Lachine
Ottawa
Québec
T.-Rivières

270 Dalhousie, angle Murray, Tél. Rid. 7297

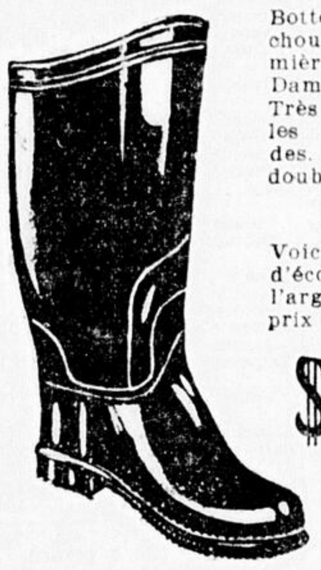

"BIENVENUE"
dit l'Indien à Frontenac

"BIENVENUE"
dit le poste "RED INDIAN"
à l'automobiliste

Pour des milliers d'automobilistes canadiens, l'enseigne du Red Indian est le symbole d'une qualité supérieure d'huiles et de carburants ... d'un meilleur service ... d'une valeur supérieure. Où que vous alliez aujourd'hui, vous serez toujours à proximité d'un poste Red Indian. Les grandes routes du pays en sont jalonnées et tous, adjourd'hui et toujours vous souhaitent la "Bienvenue!"

McCOLL-FRONTENAC

McCOLL-FRONTENAC OIL COMPANY LIMITED
Bureaux et usines à Montréal, Vancouver, Calgary, Regina, Winnipeg, Toronto et Moncton
Entrepôts de distribution commodément répartis entre diverses localités
40-Z-F

ESSENCE A MOTEUR
Cyclo Gas
Cette essence nouvelle ajoute étonnamment à la souplesse du fonctionnement du moteur.
HUILE A MOTEUR
RED INDIAN
Forme une mince couche protectrice entre toutes les parties mobiles du moteur.
ESSENCE
MARATHON
HI-TEST
Combustion lente ... économie ... propreté invariable ... Satisfaction!
Sueene Cassidy

LE PROJET D'UNE NOUVELLE LIGUE DE BALLE VIENT SUR LE TAPIS

L'ALBERTA ELIMINE SIMON-NASH - BOSTON VICTIME DES MAROONS

Les joueurs de ballon au panier observent bien les règlements

Gagnier remporte une autre victoire au détriment de Sylvestre, dans la ligue junior de ballon au panier. — Gagnier et Pilon jouent en maître.—Lewis brille pour Sylvestre. — Jeu parfait des deux équipes.—Pointage final: Gagnier, 28; Sylvestre 14.

DU JEU ÉLÉGANT ET SCIENTIFIQUE

Gagnier se rendait maitre de la situation, mardi soir, au Collège de l'avenue Laurier, lorsque, pour la troisième fois depuis l'ouverture du grand marathon de ballon il prenait la mesure de son client ,le sieur Sylvestre, au pointage global de 28 à 14.

La disproportion entre les points indiquant le résultat du combat ne donne pas cependant une idée claire de ce que fut la lutte. Les joueurs se livrèrent un duel acharné durant tout le cours des hostilités. On se serait cru dans un de ces combats où le pointage n'a rien à faire avec le résultat de la joute. Chacun jouait de son mieux et les perdants surtout ne se laissaient pas intimider par l'abondance du pointage toujours de plus en plus élevé.

DE LA SCIENCE

Gagnier et Pilon s'illustrèrent durant la joute. Gagnier est devenu fameux dans l'art de placer le ballon au milieu même du panier. Sur la fin de la première demie, il compta un coup d'une manière très scientifique. En essayant de se protéger contre un adversaire, il fit mine de passer la balle à son coéquipier et poussa le disque au-dessus du panier pour voir la pilule enfiler le sac. Beaucoup disent que ce fut un coup chanceux; Gagnier prétend qe c'est de la science! Aux autorités dans ce jeu de se discuter et de donner leur opinion.

Lewis fut le soutien de l'équipe de Sylvestre. Sans son jeu magnifique sur la défense, nous sommes convaincus que le pointage aurait été beaucoup plus haut. Mais Lewis est grand; surtout, il est bon sauteur. Il l'a prouvé au dernier concours athlétique du 24 mai, 1929. A ces qualités, il joint un oeil habile, alors vous pouvez vous imaginer qu'il n'est pas toujours facile de pousser le ballon dans le panier, sans son consentement.

REGLES OBSERVEES

La ligue junior de ballon au panier à l'niversité d'Ottawa de même que la ligue majeure, sont toutes deux sous la direction immédiate du Révérend Père Hébert, O. M. I. C'est lui qui arbitre les parties, forme les équipes, et voit à l'observasce absolue de toutes les règles du jeu.

Et le Père Hebert tient tellement à ce que les lois du jeu soient maintenues que vous pouvez voir chaque jour, dans les cadres des annonces sportives de la grande cour, une règle d'un article qui se lit comme suit: "Toutes les parties des ligues de ballon au panier devront être jouées en conformité avec les règlements de ce jeu." — A. A. U. O.

La joute de mardi soir fut très bien. Toutes les règles furent respectées. Il en est toujours de même. Cette année, le Père Hébert vise surtout à l'observance des règles et à l'élégance du jeu.

ALIGNEMENTS

Gagnier, capitaine.— Pilon, Laframboise, Dehaitre, Biron, Desgroseilliers.

Sylvestre, capitaine.— Monette, Tourangeau, Lewis, Bélanger, Somers.

POSITION DES EQUIPES

	G.	P.	Pr.	Ct	Mo.
Pinsonneault ...	5	1	171	114	833
Gagnier	4	2	154	131	667
Sylvestre	0	6	87	167	000

RAYMOND VOGUE À VIVE ALLURE

IL REMPORTE UNE BELLE VICTOIRE SUR DESMARCHAIS DANS LE CONCOURS DE BILLARD HULLOIS.

A. Raymond, expert au jeu de "snooker", a battu O. Desmarchais de deux parties, mardi soir, dans un match du tournoi qui se poursuit avec entrain à la salle B. et B.

Le vainqueur ne fut jamais menacé sérieusement: jouant avec précision, il réussit plusieurs bonnes séries qui lui assurèrent une bonne garantie pour contrebalancer les coups perdus durant la lutte.

Raymond en fit donc de 18,16 et 15 dans la première partie et de 19,19 et 8 dans la deuxième. Desmarchais en réussit une de 8 dans chaque joute.

Ce soir, à 9 heures, partie de billard à blouse entre Lucien Tremblay et J. Potvin.

Voici le résultat officiel:

A. RAYMOND

1re partie=0—0—5—6—15—0—0—0—18—0—0—0—0—0—0—16—0—2—0—3—9—6 =76.

2e partie=6—0—1—0—8—0—19—9—1—0—9—1—0—2—2—3—0—4—4—0—0—0—0—0—4=73

O. DESMARCHAIS

1re partie=0—0—0—6—0—1—0—0—0—0—0—0—0—0—6—6—0—0—0—0—0—0—0—0—8=27

2e partie=0—8—0—1—0—0—7—1—0—0—0—0—1—0—0—0—0—4—0—0—0—0—0—4—0=26

GUELPH CHAMPION

GALT. — Guelph a enlevé le championnat de la ligue Canadienne, grâce à sa victoire de 7 à 4 sur Galt, dans la quatrième partie de la série décisive.

A. WILCOX FAIT LE SEUL POINT

LES MAROONS OBTIENNENT LA DECISION SUR BOSTON DANS UN BEAU COMBAT.—BOUCHER GRAVEMENT BLESSE.

BOSTON:—Les Maroons ont triomphé de Boston par 1 à 0, après 27 minutes supplémentaires, dans la troisième partie de la série qui déterminera le possesseur de la première place dans la ligue Nationale.

C'est Archie Wilcox qui réussit l'unique point de la joute. Georges Boucher venait d'être transporté de la glace avec une fracture de la jambe gauche après une collision avec Barry Wilcox, envoyé à sa place sur la défense, réussit plusieurs courses pour créer des ennuis au gardien, Tiny Thompson.

Ce dernier arrêtait tous les coups, mais en déblayant son terrain il poussa la rondelle sous le bâton de Ward qui tira dans le tas massé en face des buts. Thompson sortit de sa cage pour repousser le disque et ce fut la chance de Wilcox. Prenant la rondelle, il la hissa dans le panier libre pour mettre fin à un combat énervant et assurer la palme aux Maroons.

Walsh arrêta 51 coups et Thompson 39.

C'est la deuxième défaite des Ours sur leur glace cet hiver: leur première fut aussi aux mains des Maroons qui gagnèrent par 6 à 1 le 26 novembre.

ALIGNEMENTS

MONTREAL: — Walsh, G. Boucher et Dutton; Stewart, Northcott et Smith; Wilcox, Ward, W. Phillips, Trottier, B. Phillips, Dinsmore, Robinson.

BOSTON:—Thompson, Hitchman et Shore; Barry, Galbraith et Oliver; Weiland, Clapper, Gainor, Owen, Carson, MacKay et Connor.

Abitres.—Hewitson e. Corbeau.

SOMMAIRE

3 PERIODES

Pas de point.

SUPPLEMENTAIRE

1.—Montréal, Wilcox de Ward 16.26

PUNITIONS

1re période—Boucher et Hitchman.

2e période—Aucune.

3e période—Bill Phillips, Bat Phillips, Hitchman.

Surtemps—Aucune.

LE BANQUET DE TOUS SPORTIFS

LA LIGUE DE BILLARD A BLOUSES DE LA CITE DE HULL AYANT TERMINE SA SAISON, SE PREPARE A UN GRAND BANQUET EN L'HONNEUR DE SES JOUEURS.

Allons les amis, soyez sportifs et faites progresser le Sport en assistant au 2ème **Banquet Annuel** de la Ligue de Billard à Blouses de la Cité de Hull, qui aura lieu lundi, le 28 avril 1930, à 8 h. p.m. (premier lundi après le lundi de Pâques) au "Standish Hall Hotel", Hull.

Oui, les amis, enrôlez-vous sous la Bannière des Sportifs de la Ligue. L'organisation des Clubs de Banquet, dans toutes les salles faisant partie de la Ligue, est un moyen qui vous assurera une délicieuse soirée.

Nous désirons donner à cette fête le plus vif éclat possible et qui fera époque dans les Annales du Sport de la Ville de Hull. Tous les sportifs devraient assister à ce banquet.

On crie: du sport! du sport! Eh bien, soyez sportifs pour avoir du sport.

Réservez vos billets dès maintenant car il n'y a place que pour 400 personnes, ne vous désappointez pas vous-mêmes; il y a des billets dans toutes les salles de la ligue.

A ce banquet, il y aura orchestre de choix, présentation des coupes autres prix, discours, et le reste. Notre devise est.

EN AVANT TOUJOURS

Sportifs, avancez en foule. L'exécutif et autres membres de la Ligue tiennent à remercier bien sincèrement tous les amateurs qui ont bien voulu supporter et encourager les différents clubs de la Ligue tout au point de vue moral que financier.

Ils comptent aussi recevoir des amateurs du Billard et autres leur bon encouragement en faisant salle comble à ce Banquet. Merci!

(Signé) O. Desmarchais,
Secrétaire.

OXFORD GAGNE

HOYLAKE, Ang. — Bobby Baugh et Charlie Sweney, golfeurs d'Oxford, ont battu E. Prain et H. Langhurst, étoiles de Cambridge, par 10 et 8, dans leur match intercollégial disputé ici mardi.

Les vainqueurs avaient une avance de 8 trous à la mi-chemin.

Quand la Soupe est faible ou claire mettez-y un peu de BOVRIL

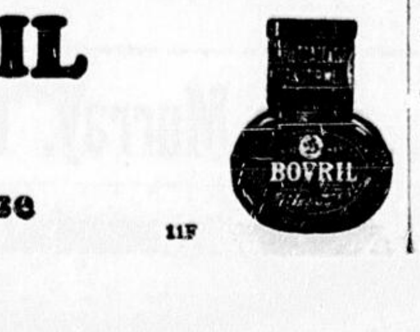

Fortifie Sans Graisse

11F

OUVERTURE DE LA LIGUE RACICOT

TROIS PARTIES INTERESSANTES POUR LA SEANCE INAUGURALE. — LE NOUVEAU CLUB SE FAIT VALOIR.

La ligue de quilles Racicot a inauguré sa deuxième série sous d'heureux auspices et avec trois bonnes parties au programme.

L'Excelsior a enlevé deux séries aux Renards, les Hiboux ont blanchi les Ours et l'Etoile, qui s'appelait d'abord le Letwell, a passé le Kadiaque aux Indépendants.

Voici les résultats officiels de l'ouverture:

EXCELSIOR				
Chiquette	143	89	96	328
Baker	102	95	113	310
Racine	85	106	87	278
Jetté, E.	140	100	171	411
Pilon, E.	138	107	165	410
Totaux	608	497	652	1757
RENARDS				
Ménard	64	98	94	256
Laverne	72	113	90	275
Lalonde	119	157	128	394
Bernier	87	77	101	265
Piché	106	110	100	316
Total	448	555	513	1516
Excelsior gagne 2 parties.				
OURS				
Lafortune	135	128	93	356
Torentow	120	71	89	280
Chénier	108	127	104	339
Herscovitch	74	78	77	229
Dorion, M.	88	98	57	243
Total	525	502	420	1447
HIBOUX				
Racine, A.	118	98	94	310
McHale	104	111	103	318
Croteau	74	112	96	282
Fréèchette	148	133	68	349
Déry	97	95	95	287
Totaux	541	549	546	1546
Hiboux gagnent 3 parties.				
INDEPENDANTS				
Brisson	94	99	100	293
Laliberté	81	79	96	256
Tremblay	98	71	— —	169
Mosion	84	133	74	291
Lachaine	—	—	77	77
Gauvreau	99	98	128	315
Totaux	456	480	475	1400
L'ETOILE				
Applebaum	86	106	116	308
Barber	100	108	94	302
Sabrinsky	109	102	141	352
Morin	157	130	111	398
Letwell	119	124	111	354
Totaux	571	570	573	1740
L'Etoile gagne 3 parties.				

L'ASSEMBLÉE DE L'U. CANADIENNE

LES RAQUETTEURS SE REUNISSENT SAMEDI POUR ETUDIER PLUSIEURS QUESTIONS IMPORTANTES —LA DISTANCE DES PARADES.

L'assemblée annuelle de l'Union Canadienne de Raquetteurs aura lieu le samedi, le 29 mars 1930, à la Palestre du National, 840 rue Cherrier, Montréal, à à8 heures p.m. précises.

L'ordre du jour comprend: Réception des rapports, discussion sur les avis de motion, choix de la ville pour la prochaine convention et élection des officiers pour le prochain terme.

AVIS DE MOTION

Par Adhémar Tremblay, secrétaire de l'Union:

"Que les cartes d'amateurs ne soient émises qu'aux athlètes faisant partie d'un club appartenant à l'Union Canadienne de Raquetteurs ou affilié à l'A. A. U. of Canada tel que stipulé dans l'article 9, section 2 de nos règlements.

Par Georges Chénier, de la Feuille d'Erable:

"Que la dsitance des parades de raquetteurs dans les conventions ne soit pas plus longue de 2 milles et demi."

Par Adhémar Tremblay, secrétaire de l'Union:

"Que l'organisation des trains spéciaux de chemins de fer pour les conventions des raquetteurs, soit laissée sous le contrôle de l'Union Canadienne de Raquetteurs et non sous le contrôle d'un club de raquette comme la chose se pratique depuis 1925."

Par Nap. Belleau, du club Le Zouave, de Québec:

"Que l'assemblée semi-annuelle soit supprimée de nos règlements pour être remplacée par une assemblée du comité de régie devant avoir lieu dans l'après-midi à la même date que l'assemblée annuelle."

Par Georges Chénier, de la Feuille d'Erable:

"Que la date de l'assemblée semi-annuelle soit laissée à la discrétion du comité de régie pourvu toutefois que cette assemblée soit tenue en novembre."

QUESTIONNAIRE

M. le rédacteur du sport — Auriez-vous la bonté de répondre aux questions suivantes — Jean Fortier, collège Bourget, Rigaud.

1— Savez-vous où est Bobby Giddens qui jouait receveur pour le Rideau il y a quelques années?

Rép— Giddens poursuit ses études à l'université Harvard de Cambridge, Massachusetts. Il est capitaine de l'équipe de hockey de l'endroit. Il était receveur substitut du Rideau.

• • •

2— Quel club est plus fort — Canadien ou Ottawa?

Rép— Il semble que, actuellement, les équipes soient à peu près d'égale force.

• • •

3— Qui a été champion du monde au hockey en 1918?

Rép— Toronto.

• • •

4— Pensez-vous que Dempsey fera bonne figure dans l'arène lorsqu'il y entrera?

Rép— Oui, si jamais il y rentre.

• • •

5— Est-ce que Hainsworth est supérieur à Connell du club Ottawa?

Rép— Non.

• • •

6— Voulez-vous me nommer les joueurs du Canadien lors de sa première partie professionnelle?

Rép— Le Canadien débuta le 5 janvier 1910 contre Cobalt, qu'il battit par 7-6 à la patinoire Jubilée de Montréal. Il alignait les réguliers suivants:— Cattarinich, buts; Laviolette, point; Chapleau, couvert: Lalonde, voltigeur; Dicaire, centre: Bernier, aile droite; Poulin, aile gauche.

• • •

7— Où est Palangio de North-Bay, qui joua quelque temps pour le Canadien?

Rép— A London, dans la ligue Internationale.

• • •

8— Pouvez-vous me dire où est Gene Chouinard qui joua pour le Montagnard?

Rép— Il brille sous les couleurs de New-Haven dans la ligue Américaine.

• • •

9— Est-ce que Paavo Nurmi est encole le champion coureur du monde?

Rép— Il est généralement reconnu comme tel.

LIGUE AMÉRICAINE

Springfield, 4; New-Haven, 2.
Providence, 6; Philadelphie, 1.

Gregalach, sauteur de Mme Gemmill, qui jouira de la faveur populaire dans le grande steeplechase National, disputé à Aintree vendredi prochain. Ce coursier aurait été victime d'un attentat contre sa vie.

Lecompte travaille à l'organisation d'une solide ligue de balle

Il compte mettre en scène cinq bonnes troupes qui joueraient le dimanche au parc Dupuis. — Il se dit déjà assuré de trois équipes.—L'appui de sportifs en vue.

LA CITÉ AIMERAIT JOUER À L'OVALE

Il est fort possible qu'une solide ligue de balle aux bases soit organisee à Hull dans un avenir rapproché. Ce circuit, modélé sur la vieille ligue Interprovinciale, jadis si florissante, jouerait ses parties au parc Dupuis, sous l'égide de sportifs bien connus des deux villes.

Claff Lecompte, imprésario local, s'est chargé d'organiser la ligue:

"Tout va bien, a-t-il déclaré au "Droit". Je compte mettre en rang cinq bonnes équipes avec des joueurs de réputation établis. Nous avons à Ottawa et à Hull des joueurs capables de se faire valoir et je suis convaincu que le public donnerait son encouragement à un circuit de ce genre comme il l'a donné à la vieille ligue Interprovinciale."

Claff ajoute que de vieux sportifs ont promis leur appui moral et financier au projet. Si tel est le cas le succès de l'entreprise semble assuré.

CINQ CLUBS EN LICE

Lecompte dit qu'une ligue de cinq clubs offrira du beau sport. Il est déjà assuré, nous dit-il du Laurier, du Notre-Dame et du Hull. Pour les 2 autres franchises, il ne croit pas avoir de difficulté à trouver de solides équipes car il a déjà en vue trois ou quatre associations qui n'attendent qu'une occasion propice de se lancer dans le sport de la balle.

Quoique rien n'ait été annoncé officiellement de ce côté-là, il ne serait pas surprenant de voir Harry Gravel ce prince des sportifs, reprendre le harnais à la tête d'un club d'Ottawa-est.

On dit aussi que René de la Durantaye, fervent de tous jeux amateurs, est prêt à lancer une équipe de balle qui serait accueillie avec enthousiacme dans les cadres de la nouvelle organisation.

Le projet de Lecompte a tout l'air destiné à remporter un vif succès.

A L'OVALE

La ligue de la Cité se remettra prochainement à la besogne. Il se peut que plusieurs de ses parties, sinon toutes, soient jouées à l'Ovale de l'Université, au cas où les autorités de notre institution loueraient leur terrain.

Cecil Duncan, secrétaire de la ligue s'est déjà abouchéé avec le R. P. Hébert O. M. I., préfet des jeux à l'Université, mais ce dernier n'a pas rendu de réponse définitive: "J'inscris votre demande, a-t-il dit; si on loue le terrain vous aurez le premier choix"

Les Maux de Tête l'empêchaient de dormir

Mme A. M. Arsenault, de New-Aberdeen, N.-E., écrit: "Durant longtemps je souffrais de maux de tête, et j'étais si souffrante que je ne pouvais dormir de la nuit.

"Après avoir pris différentes sortes de médecine, un ami me conseilla d'essayer le

BURDOCK BLOOD BITTERS

"Après en avoir pris trois bouteilles, je fus complètement soulagée, et puis le recommander comme une médecine parfaite".

Préparé seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

DULUTH ÉGALISE LA SÉRIE MI-FINALE

DULUTH. — Le coup rapide et précis de Sonny Wadeford à la 15e minute de la première période, a donné à Tulsa une victoire de 1-0 sur Duluth, dans la deuxième joute de la série mi-finale de l'Association Américaine.

Chaque club a maintenant une victoire à son crédit et le pointage est égal à 1-1.

LES COURSES À LA N.-ORLÉANS

TIGER FLOWERS POUSSE UN COUP TERRIBLE AU TALENT. — FAVORIS EN FUITE.

N.-ORLEANS. — Voici les résultats des courses de mardi au parc Jefferson:—

Première Course

1—Talented Prince, Finnerty, $16.90, 7.40, 5.50. 2—Purple Lady, Quackenbush, $4.40, 4.10, 3—Nervator, Jones, $4.40. Temps, 43 secondes pour trois furlongs et demi.

Deuxième Course

1—Tiger Flowers, Garrity, $133.80, 32.90, 14.90. 2—Gold Bet, Landolt, $3.10, 3.20. 3—Omnia, Geving, $3.70. Temps, 1.16 pour six furlongs.

Troisième Course

1—A. P. Canale, M. Meyers, $18.60, 7.30, 5.50. 2—Flag Lieutenant, Fronk, $3.80, 3.70. 3—Round Up, Dell, $7.80. Temps, 1.15 2-5 pour six furlongs.

Quatrième Course

1—La Dentelle, M. Meyers, $21.20, 6.50, 4.90. 2—Black Flyer, Creese, $5.90, 4.10. 3—Ragabald, Deperini, $5.00. Temps, 1.15 pour six furlongs.

Cinquième Course

1—Cry Boby, Quackenbush, $17.00, 5.60, 3.30. 2—Lillian Mooar, Land, $3.50, 2.50. 3—Lamapola, Shelton, $3.50. Temps, $3.50. Temps, 1.51 pour le mille 1-16.

Sixième Course

1—Goldridge, Cimerak, $7.10, 4.10, 3.60. 2—Coy, Frye, $8.70, 5.10. 3—Finland, Swigert, $4.30. Temps, 1.51 pour le mille 1-16.

Septième Course

1—Bill Phillips, Frye, $20.15, 8.40, 5.00. 2—Torcher, Landolt, $11.20, 7.70. 3—Turf King, Morris, $3.70. Temps, 1.51 pour le mille 1-16.

PEMBROKE GAGNE

PEMBROKE. — Le club junior de Pembroke a battu les étoiles de la ligue Laurentienne, au pointage de 3 à 2, dans une intéressante exhibition de hockey donnée ici mardi soir.

Frank Nighbor et Bill Mulvihill arbitraient.

NETTOYEZ VOS REINS EN BUVANT BEAUCOUP D'EAU

Prenez des sels pour nettoyer vos reins si vous souffrez des reins ou du mal de dos.

Le fait de manger trop d'aliments riches peut produire les maux de reins en une forme quelconque, dit une autorité bien connue, parce que les acides excitent les reins. Puis ils deviennent surmenés, paresseux, obstrués et causent toutes sortes de malaises, spécialement le mal de dos et les douleurs dans les reins, les tiraillements rhumatiques, les maux de tête, l'estomac acidule, la constipation, la maladie de foie, l'insomnie, les irritations de vessie et de la voie urinaire.

Dès que votre dos vous fait mal ou que vos reins ne fonctionnent pas bien ou si la vessie vous incommode, commencez à boire beaucoup de bonne eau et procurez-vous aussi quatre onces de Sels Jad en toute bonne pharmacie; prenez-en une cuillerée à soupe dans un verre d'eau avant le déjeuner quelques jours durant et vos reins fonctionneront bien. Ces fameux sels sont fait d'acide de raisin et de jus de citron, en combinaison avec de la lithine, et servent depuis des années à nettoyer les reins obstrués et à en stimuler l'activité; aussi à neutraliser les acides dans le corps, de façon qu'ils n'irritent plus, soulageant ainsi des maux de vessie.

Les Sels Jad ne sauraient être nocifs pour qui que ce soit et constituent un délicieux breuvage à l'eau de lithine que prennent maintenant des milliers d'hommes et de femmes pour maintenir leurs reins et leurs voies urinaires en bon état de fonctionnement, évitant ainsi les sérieux maux de reins.

BUFFALO PASSE À LA SÉRIE FINALE

HUARD DONNE LA PASSE POUR L'UNIQUE POINT DE LA JOUTE DECISIVE.

FORT ERIE:—Buffalo a enlevé la série mi-finale de la ligue Internationale en triomphant de Détroit, au pointage de 1-0, dans la partie décisive de la série jouée ici mardi soir.

Ce fut un des plus violents combats jamais vus ici, car les gars des deux côtés ne ménagaient pas leurs coups. C'est Gross qui compta l'unique point de la bagarre sur la passe de Huard, à la suite d'une mêlée devant la cage de Stuart.

Cinq minutes avant la cloche finale, Détroit secoua le filet, mais l'arbitre Guy Smith ne concéda pas de point vu qu'il avait sifflé pour punir Lederman.

Cleveland vient ici jeudi inaugurer la série de championnat.

ALIGNEMENTS

Détroit: — Stuart, McInenly et Hicks; Connors, Filmore et Brophy; Newman, Bellefeuille, Gillie, Steele, Evans, Foystone.

Buffalo:—Tougher, Cain et Lederman; Roth, Martin et Voss; Huard, Godin, Gross, Hiller, Bogardis, King.

Arbitres:—Mike Rodden et Guy Smith.

SOMMAIRE

1re période

1.—Buffalo, Gross de Huard.. 10.15

AUTRES PERIODE

Pas de point.

LE DÉPART DE NOS OUVRIERS

LES JOUEURS D'OTTAWA DISENT ADIEU AUX PARAGES QUI LES ONT CONNUS CET HIVER.

Les joueurs du club de hockey Ottawa disent peu à peu adieu aux endroits qui les ont si bien connus au cours de l'hiver.

Danny Cox est le premier à lâcher prise. Il est parti ce matin pour Port Arthur, lieu de sa résidence et ne reviendra que l'automne prochain quand sonnera l'appel sous les armes.

Hutton se rendra à Calgary puis Gagné ira à Kamloops où il travaille pour le Canadien National, Jo Lamb secouera à son tour la poussière d'Ottawa, mais les autres copains restent en ville.

LA MI-FINALE VA AUX COURTIERS

MOWAT-McGILLIVRAY INFLIGE UNE DEFAITE DECISIVE AUX POSTES.

L'équipe Mowat-McGillivray, champion du Big Four, a pris la mesure des Postes par 5 à 1, mardi soir, pour enlever la série, au pointage global de 8 à 2 et s'assurer un détail avec le Téléphone Bell, dans une série qui décidera du championnat industriel de la région.

St-Amand compta, sur la passe de Johnson, l'unique point des Postes, en 15 minutes de la session initiale, puis les Courtiers se mirent à la besogne avec un résultat désastreux sur les aspirations des Facteurs.

Coulson égalisa les chances dans la première période. Quinn et Shepherd portèrent le pointage à 3-1 dans la séance intermédiaire. Murphy et J. Draper ajoutèrent deux cibles dans la finale.

LA CITÉ FERME SON GRAND LIVRE

LE SECRETAIRE DUNCAN PRESENTE SON DERNIER RAPRORP FINANCIER DE L'ANNEE.

La ligue de hockey de la Cité a conclu définitivement ses opérations à une assemblée des magnats tenue mardi soir.

Il n'y eut rien de bien émouvant si ce n'est que le secrétaire Cecil Duncan a soumis aux clubs un rapport financier passablement satisfaisant, quoique les affaires n'aient pas été aussi prospères cet hiver que l'an dernier.

Le Krach de la Bourse, la tenue peu solide de La Salle, voilà les deux principales causes du refroidissement de l'enthousiasme de la population d'Ottawa.

L'Alberta enlève la série mi-finale des cinq quilles

Les rouleurs de Stephen Cousineau remportent une victoire éclatante sur les formidables ouvriers de Simon-Nash — La prochaine bagarre envoie l'Alberta contre le Frontenac pour un duel de championnat.

COUSINEAU ET ASTRI FONT DE LA BESOGNE DE GRAND MERITE

Après avoir roulé de façon sensationnelle dans le match mi-final du championnat de la ligue de cinq quilles de Hull, la puissante équipe de l'Alberta a enlevé trois des cinq séries qui furent disputées au Simon-Nash. Quel duel, messieurs, quel duel! Il était presque temps de se lever pour aller soigner le coq dans la grange quand les gladiateurs quittèrent la salle hospitalière du B. et B., passant en revue les événements de la soirée et songeant au repos bien mérité qu'ils allaient prendre. Les vainqueurs feront maintenant face au Frontenac dans le match qui décidera des honneurs.

Stephen Cousineau fut le héros de la célébration, car il roula le joli total de 1185 avec des séries de 293, 262, 227, 213. A. Aastri, bousculeur de bouteilles qui brille sous une chemise du Simon-Nash, fit un noble effort pour tirer la chaudière du feu en réussisant un pointage de 1126, mais ce ne fut pas suffisant.

E. Doré réussit une série de 293 et A. Gatien en fit une de 272.

Voici le résultat détaillé de ce splendide combat:—

CLUB SIMON-NASH						
J.-A. Lalonde	134	203	145	183	155	820
A. Leblanc	223	184	229	150	188	974
A. Gatien	272	182	181	233	173	1041
L. Lambert	216	185	222	215	178	1016
A. Astri	228	222	241	173	262	1126
Totaux	1073	976	1018	954	956	4977
CLUB ALBERTA						
S. Cousineau	190	262	227	213	293	1185
E. Doré	293	194	181	234	176	1078
M. Desrochers	180	221	185	165	...	751
R. Allaire	175	250	181	148	169	923
I. Paquin	203	201	183	245	255	1087
J. Kirk	...	...	...	...	179	179
Totaux	1041	1128	957	1005	1072	5203

Alberta gagne trois séries.

LES COURSES À AGUA CALIENTE

ROMANO CONTINUE SON BON TRAVAIL. — MI CONCHA CEDE LE PAS A MISS ZELPHA.

AGUA CALIENTE. — Voici les résultats des courses de mardi au champ local:—

Première Course

1—Big Bill Thompson, Richardson, $8.20, 6.00, 4.20. 2—Seminola, Cleverly, $5.40, 4.40. 3—Bee Jay, Depeso, $4.80. Temps, 1.07 2-5 pour cinq furlongs et demi.

Deuxième Course

1—Deposition, Romano, $8.60, 4.60, 4.00. 2—Galloping Jo, Mulrooney, $5.40, 4.60. 3—Sylvanus, Cleverly, $4.80. Temps, 1.55 1-5 pour le mille et un furlong.

Troisième Course

1—Miss Zelpha, Miller, $23.80, 6.80, 5.60. 2—Mi Concha, Lyons, $2.60, 2.40. 3—Annie D., Catrone, $3.40. Temps, 43 2-5 secondes pour quatre furlongs.

Quatrième Course

1—Bolodora, Schute, $13.20, 4.80, 3.80. 2—Starkist, Redding, $3.20, 3.00. 3—Gee Whiz, Moran, $3.60. Temps, 1.12 1-5 pour six furlongs.

Cinquième Course

1—Plata Réal, Woolf, $3.00, 3.00, 2.60. 2—Miss Sourire, Cleverly, $4.80, 3.20. 3—Brown Rank, Romano, $4.00. Temps, 1.06 1-5 pour cinq furlongs et demi.

Sixième Course

1—Dr Wilson, Philpot, $7.20, 3.60, xx. 2—Water Gap, Keiser, $3.00, xx. 3—Break of Dawn, Redding, xx. Temps 1.46 pour le mille 1-16.

Septième Course

1—Pat, Romano, $12.80, 6.60, 4.00. 2—Amelia May, Depeso, $5.20, 3.00. 3—Deep River, Callahan, $2.60. Temps, 1.39 3-5 pour le mille.

Huitième Course

1—Kentucky Babe, Depeso, $9.60, 4.60, 4.80. 2—Kamuela, Parmelee, $6.00, 4.40. 3—Money's Worth, Keiser, $10.20. Temps, 1.46 2-5 pour le mille 1-16.

BEL EXPLOIT D'UN SPORTIF DE PARIS

MARTINEAU TRAVERSE LE SAHARA EN MOTOCYCLETTE. — UNE ETAPE PEU ORDINAIRE QUI DEMANDFAIT BEAUCOUP DE COURAGE.

Le motocycliste français M. Martineau, de Paris, a réussi à traverser le Sahara en motocyyclette. Il couvrit en 68 heures le parcours de 900 milles, accomplissant seul, à bord de sa 350 cv Peugeot, le raid Alger-Elisabethville, par Gao et le lac Tchad, exploit non encore réalisé jusqu'à ce jour. Il le fit sans aucun ravitaillement possible, ni pour la machine, ni pour le conducteur.

Il est intéressant de signaler que M. Martineau, qui a conçu seul son projet d'accomplir une importante randonnée à travers les pistes du Nord de l'Afrique, l'exécute par ses propres moyens, sans l'aide d'aucune organisation. Cette étape est un véritable désert de la soif où on ne rencontre rien aux dires de ceux qui ont voyagé dans ces régions; la tâche était sinon insurmontable, en tous cas particulièrement difficile.

LA CONFIANCE DES CHICAGO CUBS

McCARTHY ET SES OUVRIERS AMBITIONNENT DE DECROCHER LE CHAMPIONNAT DU MONDE.

AVALON, Cal.: — Les Chicago Cubs, le gérant McCarthy inclus, sont convaincus de pouvoir reprendre le champ ce printemps avec une équipe de champions. Ils en sont tellement certains que Mac entrevoit un championnat mondial: "Nous avons échoué l'automne dernier, dit-il, mais nous avons livré une lutte sérieuse aux Athlétiques et cette année, nos hommes travailleront avec plus d'énergie que jamais en profitant de l'expérience du passé. Nous aurons beaucoup d'ouvrage à faire avant d'atteindre le titre de la Nationale, car tous les clubs se préparent sérieusement à la longue campagne, mais c'est cette lutte que nous aimons parce qu'elle nous tient constamment sur le qui-vive".

Les Cubs sont heureux de voir Gabby Hartnett en lice: il semble parfaitement rétabli et, avec un bras en bonne condition, il pourra rendre de précieux services aux lanceurs.

LEGAULT GAGNE LA CONSOLATION

IL ENLEVE TROIS PARTIES AU FRONTENAC DANS UNE SERIE SPECIALE DE LA LIGUE DE BILLARD A BLOUSE.

Le club Legault, aiguillonné par ses partisans, a tapoché le club Frontenac dans une série spéciale pour décider du championnat de consolation de la ligue de billard hulloise. Il prit trois parties des cinq qui furent jouées.

R. Gingras, F. Montreuil et W. McCann lui donnèrnt ses victoires, tandis que J.-B. Jolicoeur et P.-E. Guénette triomphaient sous les couleurs du Frontenac.

Voici les résultats officiels:

	Points	Séries
CLUB LEGAULT		
A. Labelle	94	19,17,10
R. Gingras	125	19,14,13
P. Gingras	63	19,10,10
F. Montreuil	125	16,13,13
W. McCann	150	22,18,17
CLUB FRONTENAC		
J.-B. Jolicoeur	125	22,14,14
A. Levasseur	101	13,13,11
P.-E. Guénette	125	29,15,14
W. Charron	88	15,10,10
L. Tremblay	123	12,10,10

FORSTER NOUS QUITTE

Clain Forster, brillant athlète local, quitte la ville ces jours-ci pour aller suivre les cours du collège agricole de Guelph.

C'est une perte sensible pour le sport amateur d'Ottawa, car Forster s'y distingua à tous les points de vue au cours des deux ou trois dernières années.

LES LEAFS À LA BESOGNE

Les candidats au Maple Leaf de la ligue Internationale s'exercent dans le sud et leur entrainement n'est pas une affaire de plaisir. Il leur faut travailler très fort, car en plus de joutes de balle, la course est au programme. On les voit courant autour du parc à la conclusion de l'exercice régulier.

LEGISLATURE ONTARIENNE

Les crédits d'Ontario pour l'année courante sont de $68,002,212

Ils ont été déposés hier à la législature—De cette somse, l'hydro obtient la plus grande partie, soit $27,901,000.—Il y a des crédits pour divers ministères et diverses institutions.

RÉPARTITION

TORONTO, 26 — (P.C.) Les crédits pour l'année financière courante, au total de $68,002,212 ont été déposés hier à la législature. Le plus grande partie de cette somme est affecté à l'hydro:, soit $27,901,000. Voici les crédits destinés aux divers systèmes de l'hydro: Niagara, $18,045,000; chutes des Chats sur la rivière Outaouais, $7,225,000; Carillon, également sur la rivière Outaouais, $500,000; baie Georgienne, $1,260,000, dont $900,000 pour l'usine de la rivière Musquass; système du St-Laurent, de l'Outaouais, du Rideau, de l'est et de Maniwaki, $785,000; stations de transformation à Smiths Falls, Brockville et Prescott, $315,000; division de l'Ontario central, $819,000; dont $515,000 pour les stations de transformation et les lignes de transmission à Kingston et à Belleville; systèmes du Nipissing, $52,000 y compris $25,000 pour la station de transformation de North Bay; systèmes du nord de l'Ontario, $4,845,000, dont $2,500,000 pour développements sur la rivière Mississagi; Ear Falls, $10,000; Wahnapitae, $350,000; lignes de transmission de Mississagi à Sudbury, $1,600,000; stations de transformation à Mississagi et à Wahnapitae $300,000; extension d'énergie dans les centres ruraux, $1,782,000.

PROCUREUR GENERAL

Les crédits du ministère du procureur général s'élèvent à $2,439,550 et sont répartis comme suit; administration de la justice dans la région d'Algoma, $20,200 Cochrane, $10,900; Manitoulin, $7,575; Muskoka, $5,800; Nipissing, $14,200; Parry Sound, $10,000; Rainy River, $10,780; Sudbury, $280,550; Témiscamingue, $22,100; baie du Tonnerre, $27,370.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Les crédits sont de $8,188,709, Ecoles publiques et séparées, $4,456,650; instruction technique, $1,211,000; universités, $608,275; écoles normales : — Toronto $145,625; Ottawa, $98,975; London. $5,750; Hamilton, $47,550 Peterborough, $42,800; Stratford, $43,575; North Bay, $79,850; école normale de l'Université d'Ottawa, $34,420; Université de Toronto, $204,525; Université Western Ontario, $350,000.

CREDITS DIVERS

Les crédits des terres et forêts sont au total de $3,279,125, dont $$2,000,000 pour reboisement et prévention contre les incendies. La somme de $484,300 est allouée au ministère des mines surtout pour salaires et travaux dans le nord de l'Ontario. Le ministère de pêche et de chasse aura $687,450, dont $170,000 pour la mise en vigueur des lois de chasse.

Les crédits du ministère des travaux publics sont de $1,140,303, Réparations aux maison d'éducation, $16,100; collège agricole de Guelph, $8,650 autres maisons, $14,920.

Les crédits pour le ministère de la voirie sont de $532,425; pour le ministère de l'hygiène, $804,450 et pour celui du travail, $8,731,850, dont $2,489,225 pour la commission des allocations aux mères et $5,746,600 pour la commission de vieillesse.

Les crédits pour le ministère du trésor s'élèvent à $614,825, et pour celui du secrétaire provincial à $8,177,630, dont $7,775,155 pour le maintien des institutions publiques. Le ministère de l'agriculture aura $2,920,770.

BILL DES JUGES

Le premier ministre Ferguson a déclaré que le gouvernement n'a pas l'intention de forcer l'adoption, au cours de la présente session du bill en vue de d'apporter certain changements à la Cour Supérieure d'Ontario. En vertu de ce bill, le nombre des juges serait riminué et abolirait deux divisions d'appel. M. Ferguson annonce que cette mesure sera retirée Pendant la vacance de la législature, un nouveau bill sera rédigé, en se basant sur les opinions des associations du barreau et des juges de la provinces. z

AUTRES BILLS

A subi sa seconde lecture le bill du premier ministre, en vertu duquel le gouvernement aura pratiquement le même contrôle sur les agents d'immeubles et leurs transactions que sur les courtiers, d'après la loi de prévention des fraudes en sécurités.

Par un vote de deux à un, le comité de la loi municipale a défait un bill de M. L. Lacaulau, conservateur, York sud, en vue de laisser les municipalités libres de percevoir la taxe sur le revenu. Sud les 48 membres du comité 32 votèrent contre le bill et 16 pour. Les représentants de Toronto, Kitchener, Galt, Brantford, Brockville, Welland, Peterborough, London, Ottawa et Hamilton s'y opposèrent.

Le principal argument contre, c'est qu'il marquerait la fin de la taxe sur le revenu, qui est un actif considérable pour les municipalités.

NIELSON ACCUSÉ DU MEURTRE DE Mme OLGA JAMES

A LA DEMANDE DE L'INSPECTEUR JOLIAT, LA CAUSE EST REMISE A LA HUITAINE. — UN AVEU COMPLET DE LA PART DU VIEILLARD.

William Nielson, 25 rue Steward, a été accusé en cour de police ce matin du meurtre de Olga James, 72 avenue Smirle. A la demande de l'inspecteur Emile Joliat, chef du service des détectives de la police d'Ottawa, la cause a été remise à huitaine Les avocats A,-E, Cluffe et J. T. Richard représentaient l'accusé.

La procédure de ce matin a été l'affaire de quelques secondes. Nielson qui était arrivé dans la salle de la cour à 10 heures 7, a été conduit immédiatement après dans sa cellule au poste de police et de là à la prison de la rue Nicolas. La police exerce sur lui une étroite surveillance, à cause de ses intentions de s'enlever la vie.

Les autorités de la police ont dû exclure à 10 heures ce matin quelques centaines de personnes qui voulaient pénétrer dans la salle de la cour pour assister à la comparution de Nielson.

UN AVEU COMPLET

William Neilson, ou Nielson, peintre agé de 62 ans, domicilié au numéro 25 rue Stewart, a avoué à la police d'Ottawa hier après-midi qu'il était l'auteur du meurtre de Mme Reginald W. James, trouvée étranglée dans son lit à sa demeure, 72 avenue Smirle, à midi et 10 hier Il portait sur lui un cable mesurant quelques verges de longueur et il avoua qu'il s'en était servi pour étouffer sa victime.

Après son arrestation à une heure 35 par les détectives M. Culver et A. Ouimet, il a été conduit au poste de police où il fit une confession complète. Une acusation de meurtre a été portée immédiatement contre lui par le détective Ouimet. Neilson a déclaré qu'il n'avait pas de parents à Ottawa et il ne désire pas obtenir les services d'un avocat. S'il persiste dans cette idée la cour lui en fournira un pour le défendre. Comme il est accusé d'un crime passible de la peine capitale, on lui demandera pas de nier ou d'avouer sa culpabilité et la cause devra s'instruire devant jury. La couronne devra prouver le meurtre avant que l'accusé soit trouvé coupable.

UNE ENQUETE

Une enquête au sujet de la mort de Mme R W. James, née Olga Nelson s'est ouverte à 4 hres hier aprèsmidi aux salons funéraires Rogers. Après l'assermentation d'un jury et l'identification de la victime par M. F S. James, son beau-père, le coroner J. E. Craig ajourna l'enquête jusqu'à lundi soir au poste de police Le docteur A. S. McElroy a été chargé de faire aujourd'hui un examen postmortem de la victime.

Même sans l'eveu de Neilson, la police possédait suffisamment de preuves pour faire l'identification positive de l'accusé. Ce dernier a déclaré qu'il allait s'enlever la vie au moment de son arrestation par la police.

Le
PIANO
LINDSAY
Modèle "S"
$325
Conditions faciles
$10 COMPTANT et
$7 PAR MOIS.

LINDSAY'S
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED
R. H. CUMMING - Gérant.
*
189, rue Sparks
OTTAWA

Double protection quand vous en avez le plus besoin !

The London Life Insurance Company
$20,000
$10,000

UNE innovation par la London Life résout le problème de la protection de l'assurance pour l'homme qui antérieurement ne pouvait acheter qu'une partie de l'assurance dont il avait besoin.

La Nouvelle Police de Protection Augmentée

assure le double du montant d'assurance en les années lorsque la protection est le plus nécessaire.

Assurance additionnelle égale au montant nominal de la police d'origine grâce à une option de dividende spéciale par laquelle une partie du dividende sert à cette fin. Plus tard l'assurance additionnelle décroit jusqu'à l'âge de 65 ans, alors que les responsabilités de famille sont moindres, elle se termine, laissant la police d'origine comme protection pour la vieillesse de l'assuré. Ce qui atteint deux objectifs de l'assurance, la protection du foyer et la protection de l'assuré.

La Nouvelle Série de Protection Augmentée comporte quatre plans principaux avec TOUS les privilèges modernes en plus de la caractéristique de la double protection.

Ne manquez pas de voir un de nos représentants pour les détails se rapportant à votre cas particulier.

London Life
Insurance Company
"Compagnie Industrielle-Ordinaire du Canada"
SIEGE SOCIAL - LONDON, CANADA

F. R. BROOKS, W. H. GARDNER, représentants de la région.
Edifice Jackson, 122, rue Bank, Ottawa.

LA PROROGATION DE LA CHAMBRE CETTE SEMAINE

LA LEGISLATURE DE QUEBEC FAIT DU BON TRAVAIL ET VOTE PLUSIEURS BILLS IMPORTANTS.

QUEBEC, 24 — Les députés ont fait beaucoup de bon travail hier. Ils étaient peu nombreux, mais cela ne les a pas empêchés d'accomplir une tâche considérable. Du train où vont les choses, la prorogation aura lieu certainement vendredi ou samedi. Au cours de la journée, la Chambre a adopté plusieurs bills importants et voté plus de $700,000 à l'hon. M. Galipeault.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

On prit en considération la loi concernant la pension des juges des sessions, des magistrats de police et des magistrats de district. Les résolutions se lisaient comme suit:

"Que, à compter de la date de la sanction de la loi qui accompagne la présente résolution, une pension de $1,200 par an soit payée à la veuve d'un juge des sessions de la paix, d'un magistrat de police, ou d'un magistrat de district qui est décédé le ou avant le 21 novembre 1927, et que cette pension sera payée à cette veuve sa vie durant et pendant viduité."

—"Il y a trois ans, dit alors le premier ministre, nous avons accordé une pension aux juges des sessions et aux magistrats de district. On nous a rappelé qu'il y avait quelques veuves de magistrats qui vivaient, et dont les maris avaient été longtemps au service de la province. Nous avons cru que la pension devait s'appliquer pour le présent comme pour l'avenir."

—"Le gouvernement, fit alors M. Guertin, a-t-il l'intention de voter une pension aux veuves qui ont bien servi la province?

—"Ce bill est déjà un premier pas, fit le premier ministre et commençons par là, nous verrons ensuite. Les résolutions relatives à ce bill furent alors adoptés et le bill basé sur ces résolutions subit sa deuxième lecture. La troisième lecture aura lieu à la prochaine séance.

Le bill de l'hon. M. McMaster sur les successions fut alors présenté. Les résolutions seules avaient été adoptées la semaine dernière. On adopta le projet en deuxième lecture, et il franchira la dernière étape à la prochaine séance.

—"Le gouvernement, demanda alors M. Guertin, a-t-il hâte d'en finir avec la session?"

—"Vous êtes tous si aimables, répondit l'hon. M. Taschereau, qu'il nous en coûte de nous séparer..."

Les résolutions relatives au bill modifiant la loi de la chasse, bill présenté par l'hon. M. Laferté, furent alors présentées. Elles se lisaient comme suit:

—"Que le montant de la prime accordée à tout habitant de la province qui aura prouvé qu'il a tué un ou plusieurs loups dans les limites de cette province, fixé à $15.00 par l'article 47 de la loi de la clause (statuts refondus, 1925, chapitre 86) soit à l'avenir fixé par le lieutenant-gouverneur-en-conseil conformément aux dispositions du dit article 47, tel que remplacé par la loi qui accompagne la présente résolution."

Le bill subit alors sa troisième lecture; puis immédiatement la Chambre se forma en comité des subsides pour étudier les crédits du ministère des Travaux Publics. L'item de $500,000 pour ponts et routes, laissé en suspens vendredi dernier, fut alors étudié. C'est une augmentation de $50,000 sur l'année dernière.

En réponse à M. Guertin, le ministre dit que l'octroi normal du gouvernement pour les ponts-routes était de 50 pour cent, et le député de Hull fit alors remarquer que la politique de demander un montant quelconque pour l'item ponts-routes ou tout autre item aussi général était contraire aux prérogatives de la Chambre.

—"Il n'y a pas moyen de savoir, dit-il, où et comment l'argent va être employé. J'ai ici le budget fédéral. On donne la liste complète de tous les travaux prévus."

—"Où est la saine doctrine parlementaire"? reprit alors M. Blain.

—"Nous n'avons pas de détails et nous ne pouvons avoir un contrôle efficace sur les deniers publics. Comment pouvons-nous dire que nous avons voté $500,000 pour les ponts-routes, $5,000,000 pour la Voirie, sans savoir comment l'argent sera dépensé"?

On adopta alors l'item, et la Chambre vota ensuite $40,000 pour réparations, et entretien des bureaux du gouvernement à Montréal.

Après l'adoption des projets modifiant la loi du contrôle sur le revenu et la taxe sur les corporations, du bill de l'hon. Mercier sur les eaux courantes, du bill confiant à l'Orateur suppléant les mêmes pouvoirs qu'à l'Orateur en l'absence de celui-ci, la Chambre a adopté la loi modifiant la loi des licences.

SEANCE DU SOIR

De nouveau en comité des subsides, la Chambre reprit l'étude des crédits au ministère des Travaux Publics et du Travail. Elle fut tout d'abord appelée à voter la somme de $80,000 pour les Palais de Justice et les prisons: entretien et réparations; les assurances, $30,000; palais de justice et prison (Joliette), réparations, $25,000; palais de justice et prison (Rivière-du-Loup), réparations, $30,000; palais de justice de Québec, ameublement, $50,000; palais de justice et prison de Hull, réparations, $10,000; palais de justice et prison de la Malbaie, réparations, $150,000; palais de justice et prison de Sherbrooke, réparations, $15,000; prison de Chicoutimi, ameublement, $5,000; prison de Bordeaux, ventilation pour la section des détenus aliénés, $2,000; palais de justice de Montréal, ameublement, $6,500.80.

Au sujet du palais de justice de Hull, M. Blain demanda au ministre, s'il y avait de bonnes cellules pour les prisonniers.

—"C'est un bon palais de justice", répondit M. Galipeault.

—"Il me semble reprit M. Blain, qu'il est un peu comme certains palais de justice sans cellule, où le gardien permettait aux détenus de sortir le soir sur parole.

Les item furent alors votés en même temps que $50,000 pour les établissements industriels, et $600.00 pour le traitement du registraire de la loi des différends ouvriers à Québec.

M. Aimé Guertin, député de Hull, se plaignit d'une lettre que lui avait écrite le sous-ministre du Travail, et l'honorable M. Galipeault, lui répondit que M. Guyon n'avait certainement pas eu l'intention d'être désagréable au député de Hull.

La Chambre avait alors voté audelà de $700,000 à l'honorable M. Galipeault quand on ajourna à 3 h. cet après-midi.

Le lieut.-col. Smythe à l'Engineering Institute

A un diner qui sera donné au Château Laurier, jeudi midi, par l'Engineering Institute of Canada, le Lt.-Col. R.-E. Smythe, B. Sc. App., D.S.O., C. M., directeur et secrétaire du "Technical Service Council" sera l'orateur de circonstance. Il parlera du Bureau des services techniques et de son travail qu'il a entrepris de retenir au Canada les jeunes canadiens qui ont reçu dans nos universités canadiennes une instruction technique et scientifique; il traitera aussi d'autres problèmes connexes d'emploi.

GARDINER DÉSIRE ABROGER CE TRAITÉ AVEC L'AUSTRALIE

LA MOTION DU MINISTRE DES FINANCES D'ALLER EN SUBSIDES A ETE L'OCCASION DE DEUX AMENDEMENTS EN CHAMBRE DES COMMUNES HIER.

(Galerie de la Presse)

La motion du ministre des Finances, d'aller en subsides, a été l'occasion de deux amendements, en Chambre des Communes, hier.

Le premier amendement a été présenté par M. Robert Gardiner, chef des Fermiers-Unis de l'Alberta, qui a demandé l'abrogation pure et simple de notre traité avec l'Australie. Il a donné pour raison que ce traité sacrifiait l'industrie agricole au profit d'autres industries canadiennes, ce qu'on ne saurait admettre.

Le sous-amendement a été présenté par l'hon. H.-H. Stevens, M. P., de Vancouver, qui voudrait garder le traité du Canada avec l'Australie, mais en le corrigeant de façon à l'empêcher de nuire aux industries basiques canadiennes.

A l'ajournement de 11 heures le débat durait encore.

LE DEBAT

M. Gardiner a demandé tout simplement l'abrogation complète de notre traité commercial avec l'Australie, dans le sens de résolutions adoptées au cours d'une convention récente des Fermiers-Unis de l'Alberta. Il ne s'agit pas de demander de la protection douanière, parce que les Fermiers-Unis ne croient pas qu'un tel tarif hausserait les prix de leurs produits.

Notre traité actuel avec l'Australie sacrifie tout bonnement l'intérêt de l'industrie agricole à celui de certaines autres industries, qui jouissent déjà de privilèges tarifaires substantiels. C'est ce contre quoi proteste hautement M. Gardiner.

La situation devient pire encore quand on applique le traité canado-australien à la Nouvelle-Zélande.

En conséquence M. Gardiner propose l'amendement suivant à la motion d'aller en subsides (ce qui est une motion de non confiance dans le présent gouvernement); "Que, dans l'opinion de cette Chambre, le traité du Canada avec l'Australie soit abrogé."

M. John Evans, progressiste de la Saskatchewan, n'a pas d'expression trop sévère à l'adresse du traité du Canada avec l'Australie. "L'industrie agricole ne devrait, dit-il, jamais devenir l'instrument des industriels et des capitalistes".

SOUS-AMENDEMENT

M. H.-H. Stevens, de Vancouver, trouve que notre traité commercial avec l'Australie mécontente et le Canada et l'Australie. Il ne s'agit pas de le supprimer, ce qui est trop radical, mais de le corriger. C'est pourquoi M. Stevens présentera un sous-amendement à l'amendement Gardiner.

Le traité est mauvais en ce sens qu'il diminue le tarif qui frappe les importations australiennes. On aurait pu augmenter le tarif général et puis, par traité, laisser le tarif frappant les importations australiennes ce qu'il était.

L'Australie n'est pas juste non plus envers nous avec son taux d'échange. Au lieu de corriger avec de l'or la balance défavorable de son commerce, on a recours à des baisses dans le taux d'échange. Le gouvernement devrait y voir de plus près, dans une rédaction nouvelle du traité.

Si l'on veut que le traité soit admis des deux dominions, il faut qu'il y ait échange de produits. Or les exportations canadiennes en Australie ont augmenté dans une bien plus grande mesure que les importations australiennes en Canada.

Dans son sous-amendement M. Stevens soutient qu'il est possible de conclure avec l'Australie un traité qui augmentera notre commerce avec ce Dominion, sans pour cela nuire aux industries basiques du pays.

M. Brown, libéral-progressiste du Manitoba, trouve que les Fermiers-Unis de l'Alberta manquent de logique dans leur amendement.

A onze heures la Chambre était encore sur ce débat.

CONVENTION DE L'ASSOCIATION DE BOIS DE PULPE

L'exécutif de l'Association du Bois de Pulpe du Canada a tenu hier, la première réunion de sa convention de trois jours, au Chateau-Laurier. Les officiers présents étaient: M.M. Angus McLean, de Bathurst, N. B., président; Armand E. Auger de Québec Vice-président; Ralph P. Bell, Halifax, N. E., vice-président et gérant; James Thompson, de Toronto, vice-président pour l'Ontario; le major T. A. MacLean, de Halifax N. E. vice-président en charge des opérations.

Les membres du comité, présents à la réunion sont: J. O. Auger, de Québec; Joseph Grogan, de Québec; C. E. d'Anteuil, de Québec; George S. Kerr de Hamilton, N. B.; T. P. Altimus, de Montréal; M. W. Perras, M. P. d'Ottawa; W. Roy Smith, Annapolis Royal, N. E.; Gordon W. Jones, Brancroft Ont.; A. E. Wicks, Cochrane, Ont. et W. H. Russell, de Port Arthur, Ont.

Il est condamné ce matin à 2 ans de pénitencier

EMILE BEAULIEU, SANS DOMICILE FIXE, RECOIT SA SENTENCE POUR CAMBRIOLAGE AU MAGASIN S. MANTHA.

Emile Beaulieu, sans domicile fixe, a été condamné par le magistrat Charles Hopewell en cour de police ce matin à deux ans de pénitencier à Kingston, pour avoir pénétré avec effraction dans le magasin de M. Sévère Mantha, à l'angle des rues York et Sussex, et y avoir volé des vêtements et marchandises d'une valeur de près de $400, et la somme de $27.00 en argent. Le vol a été commis le 24 mars, et Beaulieu avoua sa culpabilité.

Tous les articles volés ont été retrouvés par la police à la gare Union où le coupable les avait transporter avant de prendre un train pour s'éloigner de la ville. Il a été arrêté à la gare même par les détectives Albert Ouimet et Ernest Sabourin.

CINQUANTE ANS DE PROGRÈS CONSTANTS

IL ÉTAIT BIEN CONNU DANS LA VILLE

ON le voyait autrefois s'amener chaque soir, vers l'heure du souper, pour allumer les lampes à pétrole qui éclairaient alors nos rues. Le matin, il repassait pour les remplir de combustible.

Lui et son cheval étaient connus de toute la ville.

Peut-être ne vous rappelez-vous pas l'allumeur de réverbères, qui exerçait ses modestes fonctions au Canada il y a cinquante ans, alors que l'Imperial Oil était une compagnie nouvelle qui fabriquait le pétrole pour fins d'éclairage.

L'invention de la lampe électrique a fait disparaître l'allumeur de réverbères, mais elle a en même temps marqué une évolution dans l'industrie pétrolière. L'automobile, les machines modernes, les aéroplanes sont venus, exigeant de nouveaux produits dont le perfectionnement a exigé d'incessantes recherches.

Depuis cinquante ans, il a incombé aux hommes de l'Imperial Oil de poursuivre ces recherches sans répit, afin de réaliser les merveilles du transport moderne par l'amélioration constante de la gazoline et des huiles de graissage.

L'excellence de leur travail a valu aux produits de l'Imperial Oil la confiance du public et, d'une compagnie possédant une seule petite raffinerie et un personnel de quelques centaines d'hommes, l'Imperial Oil est devenue une puissante organisation comptant un personnel de plus de neuf mille employés, six grandes raffineries modernes, des postes de ravitaillement dans toutes les parties du Canada, des tuyaux de canalisation en Amérique du Sud, des foreuses dans l'Arctique, des milliers de wagons-réservoirs et des bateaux-citernes sur l'Atlantique et le Pacific.

Les produits de l'Imperial Oil sont aujourd'hui le fruit de progès constants. La Marvelube est la meilleure huile à moteur de l'Imperial, tandis que l'Imperial Premier et l'Imperial Ethyl sont ses meilleures gazolines — ce qui veut dire que vous ne pouvez trouver mieux pour votre auto.

PRODUITS IMPERIAL OIL TOUJOURS LES ·MEILLEURS·

Les Produits Imperial Oil sont fabriqués dans la province de Québec.

FONDÉE EN 1880 IMPERIAL

GAZOLINE IMPERIAL PREMIER
GAZOLINE IMPERIAL ETHYL
HUILE À MOTEUR MARVELUBE
PÉTROLE IMPERIAL ROYALITE
GRAISSES POLARINE
LUBRIFIANTS IMPERIAL POUR FINS INDUSTRIELLES

Finance-Commerce-Industrie

LE RENDEMENT

Revue des Rendements des Valeurs Industrielles et d'Utilités Publiques inscrits sur les Bourses Canadiennes

	Div. Taux	App. Prix	P. C Rend.
Abitibi prio.	6	85	7.06
Alb. P. Gr. prio.	7	90	7.78
Bawlf Grain prio.	6½	84	7.74
B. C. Power "A"	$2	39½	5.06
Belgo C. Pap. prio.	7	94½	7.43
Bell Telephone	8	155	5.16
Brazilian	$2	43⅝	4.58
Brompton	$2	27	7.41
Build. Prod. "A"	$2	27½	7.27
Can. Bronze	$2.50	50	5.00
" prio.	7	110	6.36
Can. Car com.	$1.75	26	6.73
" prio.	$1.75	30½	5.73
Can. Cement prio.	6½	94	6.92
Can. Converters	7	75½	9.27
Can. Forgings "A"	$1.50	18	8.33
Can. North P. prio.	7	106	6.60
C. Fairbanks prio.	6	82	7.32
C. G. E. prio.	7	60	5.83
(Valeur au pair $50.00)			
Can. Malting	$1.50	17¼	8.70
C. Steamships prio.	6	65¾	9.13
C. P. R.	10	208⅛	4.80
Cockshutt Plow	$1.50	20	7.50
*Dom. Bridge	$3.60	71¾	5.00
Dom. Engineer.	$4	75	5.33
Dom. Glass	7	136	5.15
Dom. Glass prio.	7	120	5.83
Dom. Textile	$5	66	7.58
" prio.	7	118	5.93
Enamel Textile	$5	26¾	7.48
Fam. Players	$2	58	3.45
Goodyear prio.	7	108	6.48
Chas. Gurd	$2	28½	7.02
Ham. Bridge	$2	32¼	6.20
" prio	6½	85	7.65
Hollinger	13	6.00	10.84
*Imperial Oil	50c	27	1.85
Imperial Tobacco	9	10	4.50
(Valeur au pair $5.00)			
Inter. Nickel	$1	41½	2.41
Int. Utilities "A"	$3.50	44½	7.87
Jamaica P. S. prio.	7	108	6.48
Lake of the Woods	$3.20	40	8.00
" prio.	7	120	5.83
Lindsay, C. W.	$1	19	5.26
Lindsay, C.W., prio.	6½	83	7.83
MacKinnon Stl prio.	7	96¼	7.27
Massey-Harris	$3	36½	8.22
McColl-Frontenac	60c	26	2.31
Mont. Cottons	6	105	5.71
" prio.	7	110	6.36
Mont. Power	$2.40	136½	1.76
Mont. Tramways	10	175	5.71
Nat. Breweries	$1.60	32	5.00
" prio.	$1.75	29	6.03
Nat. Brick prio.	6	28	10.71
(Valeur au pair $50.00)			
Nat. Steel Car	$2	69	2.90
*Ogilvie	$8	375	2.15
" prio.	7	125	5.60
Ontario Steel	$1.60	19	8.42
" prio.	7	108	6.48
Ottawa Power	6	90	6.67
age Hersey	$5	95	5.26
" prio.	7	250	2.80
Penmans	$4	70	5.71
" prio.	6	103	5.83
Port Alfred prio.	7	81	8.64
P. C. of Can. prio.	6	99⅞	6.01
Price Bros.	2	82	2.44
" prio.	6½	102¼	6.35
Quebec Power	$2.50	66½	3.76
Shawinigan	$2.50	75	3.33
*Sherwin-W. nouv.	$1.60	36	4.44
" prio.	7	118	5.93
Simon, H., & Sons	$2.50	37	6.76
So. Can. Pow. prio.	6	105	5.71
St. Maur. Vall. prio.	7	82	8.54
Steel of Canada	$1.75	44½	3.93
" prio.	$1.75	38½	4.55
Tooke Bros. prio.	7	80	8.75
Tuckett Tobacco	4	215	1.86
" prio.	7	115	6.09
United Sec. prio.	6	105¼	5.70
Viau prio.	7	81	8.64
Walker-Good'ham	$1	9¼	10.81
Winn. Elec. prio.	7	101½	6.90
Western Groc. prio.	7	80	8.75

LES GRAINS

FERMETURE D'HIER

WINNIPEG, 25. — Après avoir réussi à maintenir leurs positions, les prix ont faibli sous une avalanche de commandes de ventes survenue à la fin de la session. Les pertes, à la fermeture, variaient de deux sous ⅝ à deux sous ⅝. Cotes:—

	OUV.	FERM.
BLE		
Mai	$1.08⅝	$1.07⅛
Juillet	1.11	1.08⅞
Octobre	1.11⅝	1.10
AVOINE		
Mai	0.53⅞	0.53
Juillet	0.53½	0.52⅝
Octobre	0.49½	0.48⅞
ORGE		
Mai	0.48¼	0.47⅝
Juillet	0.50½	0.50⅛
Octobre	0.54¼	0.53⅝
LIN		
Mai	$2.52¼	$2.51
Juillet	2.53¾	2.50
Octobre	2.35	2.34
SEIGLE		
Mai	0.62½	0.61¼
Juillet	0.65½	0.64¼
Octobre	0.69¼	0.68¼

PRIX AU COMPTANT:—

Blé: — No 1 dur, $1.05⅛; no 1 nord, $1.05⅛; no 2 nord, $1.02¼; no 3 nord, 0.98⅞; no 4, 0.93⅞; no 5, 0.87⅝; no 6, 0.67⅞; picotin, 0.57⅛; sur voie, $1.05⅝; résidu, $1.00 la tonne.

Avoine: — No 2 c.w., 0.56⅜; no 3 c.w., 0.48⅜; ex no 1 picotin, 0.48½; no 1 picotin, 0.46½; no 2 picotin, 0.44¼; rejetée, 0.40; sur voie, 0.52.

Orge: — No 3 c.w., 0.45⅞; no 4 c.w., 0.41⅞; no 5 c.w., 0.40⅛; no 6 c.w., 0.38⅝; sur voie, 0.46⅝.

Lin: — No 1 n.w.c., $2.48⅝; no 2 c.w., $2.44⅞; no 3 c.w., $2.06; rejeté, $2.06; sur voie, $2.49¼.

Seigle: — No 2 c.w., 0.59¼.

Ouverture d'aujourd'hui

WINNIPEG, 26:—Les premières transactions ont été passablement actives à l'ouverture de la Bourse des Grains ce matin; les prix ont tout d'abord baissé mais ils se sont rapidement ralliés sous l'influence de bons achats. Les premiers achats ont contrebalancé la tendance à la baisse provoquée par des prix plus faibles à Liverpool. On a rapporté de bonnes ventes à l'exportation depuis la fermeture du marché hier. On cotait à l'ouverture:

Blé — mai de 1.06 à 1.06 1-2; juillet de 1.07 5-8 à 1.08 1-8; octobre de 1.09 à 1.08 1-2.

Avoine — mai à 52 1-2; juillet à 52.

Orge — mai de 47 à 47 1-8; juillet de 49 1-4 à 49 1-2; octobre à 53.

Lin — pas coté.

Seigle — mai à 59 3-4; juillet à 63.

EN INSPECTION

Passés en inspection 111 wagons de blé comparativement à 1,093 wagons au cours de la journée correspondante de l'an dernier; il y avait sous contrat de ce total 104 wagons de blé. On comptait en outre 28 wagons d'avoine contre 127 l'an dernier; 13 wagons d'orge contre 74; 1 wagon d elin contre 3; 2 wagons de seigle contre 17; 1 wagon de grains mélangés contre 11; l'an dernier il y avait aussi 4 wagons de résidu.

La Canadian Hydro-Electric Corporation

MONTREAL, 26:—La Canadian Hydro-388,000 kilowatt-heures d'énergie électrique en février, soit 17 pour cent de plus qu'en février 1929 et le double qu'en février 1929. Dans les deux premiers mois de l'année, les [illegible] de la compagnie ont généré 372 [illegible] kilowatt-heures, soit 14 pour c[illegible] d eplus qu'en 1929 et deux fois le chiffre de 1928 en pareilles périodes. Dans les douze mois terminés le 28 février, 1930, la production totale a été de 2,135,219,000 kilowaat-heures, une uagmentation de 47 pour cent sur la production des douze mois précédents.

LES NOUVELLES EN RÉSUMÉ

Ventures Limited, la principale entreprise du groupe Lindsley vient de publier son premier rapport annuel pour l'exercice financier de l'an dernier; ce rapport indique un surplus d'opération det $174,926 et une forte position financière.

* * *

Les marchands de l'est du Canada croient que la venue définitive des beaux jours stimulera les affaires dans toutes les branches du commerce.

* * *

Le comité de la Chambre des Communes a approuvé le bill du Canadien Pacifique demandant la permission de diviser les actions d'une valeur au pair de $100.00 chacune en quatre actions d'une valeur au pair de $25.00.

* * *

Le marché du blé a clos plus faiblement hier avec des pertes variant de deux sous 3-8 à deux sous 5-8.

LES PRODUITS DE LA FERME

LES OEUFS

MONTREAL, 25:—Arrivages de besles marchands de gros demandent aux marchands détaillants:

Frais spéciaux	0.36 à 0.37
Frais extras	0.35
Frais premiers	0.33
Frais seconds	0.30

LE FROMAGE

MONTREAL, 26:—Voici les prix du fromage: le fromage de l'Est est coté de 18 sous à 18 sous 1-2 la livre; celui de l'Ouest de 19 sous 1-2 à 20 sous la livre.

LE BEURRE

MONTREAL, 26:—Le marché du beurre est soutenu; voici les prix au gros: le beurre de la Nouvelle-Zélande et le no 1 pasteurisé de crémerie des Cantons de l'Est, 34 sous à 34 sous 1-2 la livre. Voici maintenant les prix que les marchands de gros demandent aux marchands détaillants: 36 à 37 sous la livre pour les boites solides et 37 à 38 sous pour les blocs d'une livre.

POMMES DE TERRE

MONTREAL, 26:—Les prix des pommes de terre ont baissé, celles de la province de Québec sont cotées à $1.25 et celles du Nouveau Brunswick, $1.40 à $1.45 le sac de 90 livres.

FARINE, AVOINE ET FOIN

MONTREAL, 26:—Prix des grains de farine au comptant:

Blé Manitobain no 6	0.95
Blé picotin du Manitoba	0.83
Orge à picotin du Manitoba	0.65
Avoine no 2 c.w.	0.78
Extra no 1 avoine à picotin	0.67
Avoine no 1 picotin	0.64
Avoine à picotin No 2	0.62
Mais de l'Argentine	0.98

Farine de blé du printemps:—

Première patente, le baril	7.90
Deuxième patente, le baril	7.30
Patente à boulanger, le baril	6.90

En barils, sacs, sur voie, taux de Montréal, moins 10 sous le baril pour argent comptant.

Farine de blé d'hiver:—

Qualité de choix, au char, en baril, au sac d'occasion: $5.30 à $5.35.

Qualité de choix en lots fractionnels, en baril, au marché: $5.60 à $5.70.

Farine de mais blanc: en baril, en sac, au détail: $6.30.

Son du Manitoba	$31.25
Gru	33.25
Moulé blanche, extra	38.25

A la tonne, comprenant les sacs, sur voie, f. à b., moins 25 sous par tonne pour argent comptant.

Avoine roulée: sac de 90 lvs, au détail: $3.45.

Foin pressé No 2, extra, de mil	$15.00
Foin pressé, No 2, de mil	$14.00
A la tonne, f. à b., No 3, de mil	$13.00

VOLAILLES MORTES

MONTREAL, 26:—Les prix des volailles restent soutenus:

Poulets de choix	0.33 à 0.41
Poules de choix	0.26 à 0.36
Dindes de choix	0.36 à 0.45
Oisons de choix	0.27
Canards de choix	0.30

Ces prix valent pour les volailles de première qualité. Celles de classe "A" se vendent de deux à quatre sous meilleur marché.

MARCHES A BESTIAUX

MONTREAL, 25:—Arrivages de bestiaux sur les deux marchés locaux aujourd'hui: 116 bêtes à cornes, 1791 veaux, 371 porcs et 11 moutons et agneaux.

Le marché des bêtes à cornes était soutenu; les vaches communes et ordinaires ont rapporté de $5.50 à $7.00 et les animaux de conserve étaient cotés presque tous à $3.50; les taureaux communs de $6.00 à $7.25.

Les prix des veaux ont baissé de 50 sous. Le marché était lent et terne. Les communs et les veaux ordinaires formaient la plus grande partie des offres; la plupart des ventes se sont faites de $9.00 à $9.75 et on a rapporté une vente à $1.50. Les veaux d'herbage ont rapporté $6.00.

Les prix des agneaux étaient soutenus; quelques agneaux du printemps ont rapporté $10.50 chacun et ils pesaient de 22 à 30 livres; les moutons étaient cotés de $6.00 à $7.00.

Les prix des porcs étaient fermes. Le prix moyen était de $13.75 pour les animaux nourris et abreuvés; les autres étaient cotés à $13.25; quand les animaux se vendaient sur une base classifiée on accordait une prime de $1.00 sur les sélects et des escomptes de 50 sous, $1.00, $2.00 et $3.00 sur les animaux légers, de bouchers, les lourds et les extra lourds. Les truies étaient cotées de $11.00 à $12.00.

NOS EXPORTATIONS DE VIANDES

D'après le Bureau Fédéral de la Statistique les exportations de viandes du Canada au cours du mois de février ont été moindres que celles du mois correspondant de l'an dernier. En voici le tableau:

	Valeur totale
Royaume-Uni	$385,794
Etats-Unis	232,443
Autre pays	111,541
Total de février, 1930	729,778
Total de janvier 1930	978,121
Total de février, 1929	893,030

COURS DES CHANGES ENTRE BANQUES

Cours communiqué par la Banque Canadienne Nationale:—

FERMETURE, LE 25 MARS, 1930

CABLE	MONNAIE	MONTREAL
Taux d'intérêt à New-York		4%
NEW-YORK,	dollar	Pair
ANGLETERRE,	livre, câble	4.87
ANGLETERRE,	livre, chèque	4.86 3-4
FRANCE,	franc	.0392
BELGIQUE,	franc	.0279 1-8
BELGIQUE,	belga	.1395 1-8
ITALIE,	lire	.0524
ESPAGNE,	peseta	.1250
SUISSE,	franc	.1937 1-2
HOLLANDE,	florin	.4015
NORVEGE,	couronne	.2679
DANEMARK,	couronne	.2681
SUEDE,	couronne	.2690
ALLEMAGNE	reichsmark	.2387 1-2
TCHECOSLOVAQUIE,	couronne	.0296 1-2
GRECE,	drachme	.0129 3-4
BRESIL,	milreis	.1135
FINLANDE,	mark	.0252
CHINE,	dollar H. K.	.38
POLOGNE,	zloty	.1125
YOUGOSLAVIE,	dinar	.0177
JAPON,	yen	.4950
AUTRICHE,	schilling	.1412
MEXIQUE,	dollar	.4590

On commence à parler de la fusion

MONTREAL, 26:—Encore une fois on a commencé à parler de la fusion des trois compagnies de papier à journal: la St Lawrence Paper, la Brompton Paper et la Lake St John. Depuis quelque temps surtout les rumeurs se sont faites plus pressantes et on avait cru que les détails de la fusion seraient publiés à la fin de la semaine dernière. Daprès certains renseignements on est autorisé à croire que les négociations sont encore en cours et qu'il ne s'agit plus que de régler quelques stations de détail. Il appert aussi, d'après les plus récentes rumeurs qu'une des trois grandes entreprises de l'industrie, l'Abitibi Paper, la Canada Paper and Power ou l'International Paper aurait quelque chose à dire dans cette fusion. Mais ceci n'a aucun caractère officiel.

DIVIDENDES DÉCLARÉS

Hillcrest Collieries a déclaré un dividende de 1 1-2 pour cent sur les actions ordinaires et un dividende de 1 3-4 pour cent sur les actions de priorité, payables tous deux le 15 avril prochain aux actionnaires enregistrés le 31 mars courant.

Tuckett Tobacco Company a déclaré un dividende de 1 pour cent sur les actions ordinaires et un dividende de 1 3-4 pour cent sur les actions de priorité, payables tous deux le 15 avril aux actionnaires enregistrés le 31 mars courant.

Notre dollar fait un léger escompte

NEW-YORK, 26:—Après s'être maintenu au pair pendant quelques jours le dollar canadien a baissé un peu sur les marchés des changes et il faisait ce matin un léger escompte de 1-64 d'un pour cent. La vigueur de la monnaie canadienne était résultée de la baisse du taux de l'argent ici qui n'intéressait plus les débiteurs canadiens et le retour de la monnaie canadienne commençait à s'effectuer. Il y eut hier une hausse du taux de l'argent ici et l'escompte du dollar canadien est résulté de ce rajustement.

Bourse de Montréal

MARDI, 25 MARS

Ventes	Valeurs	Ferm.	Diff.
420	Abitibi	32¾	— ¾
100	Abitibi prio.	85	
5	Alberta Grain	20	— 1
75	Asbestos	3¼	
15	Atlantic Sugar	8	+ 1
104	Bell Telephone	155	
20109	Brazilian	43⅝	— ⅝
100	B. C. Packers	7	
25	B. E. Steel	1½	
680	B. E. Stl 2e prio.	4⅛	+ ⅜
302	B. C. Power A	39½	
60	B. C. Power B	20	
80	Brompton	27	
65	Building Prod.	27½	
205	Bruck Silk	25	+ ¼
370	Canada Brewing	7⅞	— ⅛
45	Canada Bronze	50	
155	Canada Cement	18	
15	Can. Gen. Elec.	285	— 2
15	C. Hyd.-Elec. prio.	88	+ 1
810	C. I. Alcohol	9	
50	C. I. Alcohol B	8	
110	C. Pac. Rly nouv.	52¾	+ ¼
598	C. Pow. & Pa.	15	— ⅛
21	C. Steamsh prio.	68½	+ 1¾
1140	Cocksh. Plow	20	+ ½
131	Cons. Smelting	230	— 1
293	Dominion Bridge	71¾	— ¼
140	Dominion Glass	136	+ 2½
42	Dominion Stl prio.	40	
40	Dryden	11¼	+ ¼
55	Gen. Steel Wares	13½	
21	Foreign Power	33	+ 1
75	Fraser	15¼	
3621	Famous Players	58	— ¾
15	Goodyear prio.	107½	
786	Charles Gurd	28½	
200	Gypsum	23	+ ⅝
335	Hamilton Bridge	32¼	— ¾
5	Ham. Bridge prio.	85	
10	Howard Smith	14	
14239	Inter. Nickel	41⅜	— 1⅜
125	Int. Power prio.	82½	+ 2½
135	L. of the Woods	40	
20	L. of Woods prio.	117	
825	Massey-Harris	36½	+ 1
20	Montreal Cottons	105	
2243	McColl-Front.	26	+ ¾
560	Montreal Power	136½	— 1
10	Montreal Tele.	51	
3975	Nat Breweries	32	+ 1
310	Nat. Brick prio.	28	+ 2
350	National Brick	7	
110	Nat. Steel Car	69	— 1
5	Ottawa Power	88½	
5	Ott. Power prio.	103	
35	Port Alfred prio.	81	
153	Power Corporation	74⅜	— ⅛
180	Quebec Power	66½	
555	Shawinigan	75	— 1
120	Sher.-Williams	36	+ 1½
200	Simon and Sons	37	
5	Simpson's prio.	92½	
1136	Steel of Canada	44½	— ½
320	Stl of Can. prio.	37	
135	St. Law. Paper	11	
65	S. Law. Paper prio	70	
10	S. Law. Flour prio	86	
25	Twin City	23	
120	Viau	9	
10	West Grocers prio.	64½	
135	Win. Electric	42½	— ¼
10	Windsor Hotel prio.	81½	
	Bons du gouv.—		
1000	Victoire 1933	102.35	
300	Victoire 1934	101.60	—.40
11500	Victoire 1937	106.00	+.05
25000	Remb. 1946	97.20	
25000	Remb. 1944	97.20	
	Bons—		
10	Hollinger	5.70	
31208	C. P. & P. L.S.	72	
	Banques—		
33	Commerce	255	+ 1
10	Canadienne	174½	+ ½
3	Montreal	306	
32	Nouv.-Ecosse	324	+ 2
24	Royale	307	+ 1

MARCHE DES MINES

TORONTO, MARI, 25 MARS

Ventes	Valeurs	Ferm.	Diff.
21,300	Abana	1.02	— 4
1,000	Aconda	4	
8,000	Amity	11	+ ½
2,000	Area	8	
2,000	Arno	13	
1,500	Amulet	1.46	
1,000	Bathurst	2	— ½
2,000	Bidgood	3¼	— ¼
5,000	Baldwin	2	
200	Base Metals	3.40	+ 5
1,000	Barry Holl.	19	+ 1
2,500	Cent. Man.	16	
1,200	Falconbridge	4.60	—10
7,500	Goodfish	5	— 2
3,000	Goldale	4	
4,000	Gold Fields	51	
200	Hollinger	5.80	
4,000	Howey	83	— 1½
1,100	Hudson Bay	12.00	
3,390	Int. Nickel	41.30	—1.20
100	Lake Shore	22.55	+ 5
3,000	Moffatt Hall	3½	— ½
100	McIntyre	18.25	
1,600	Mining Corp.	2.85	+ 9
2,000	Newbec	16½	
100	Nipissing	1.58	
1,575	Noranda	40.00	—70
800	Pend d'Oreille	2.80	
1,400	Premier	1.00	
3,000	Peter. Cobalt	13¾	— 1¼
1,000	St. Anthony	22	
6,000	San Antonio	32	+ ¾
3,600	Sherr. Gordon	2.56	— 4
500	Siscoe	40	
4,500	Stadacona	3½	
500	Sylvanite	55	
1,700	Sud. Basin	3.20	—10
1,500	Teck Hughes	6.25	+ 5
1,000	Towagmac	70	
2,000	Thompson Cad.	5¼	— ¾
2,000	Ventures	1.85	
1,500	Vipond	94	
2,500	Wright Harg.	1.84	— 1
600	Waite	4.80	
	LES HUILES		
2,000	Acme	16	
3,200	Ajax	1.03	— 1
2,300	Alberta Pac.	1.90	
1,900	Ass. Oil and G.	1.08	— 1
2,500	Baltac	48	— 2
200	Brit. Am. Oil	38.75	—20
1,700	Calmont	1.26	+ 1
1,000	Commonwealth	45	
500	Calgary and E.	1.75	
400	Chem. Research	5.00	—95
100	Dalhousie	1.55	+ 5
500	East Crest	50	— 8
2,100	Home Oil	9.50	+30
350	Int. Petroleum	22.35	+10
490	Imperial Oil	27.60	+60
200	Lowry	2.00	
600	Mayland	1.30	
500	Sterling Pac	22	— 1½
13,000	Wainwell	7	+ ¼

Total des affaires: 218,782 titres.

CURB DE MONTRÉAL

MARDI, 25 MARS

Ventes	Valeurs	Ferm.	Diff.
	B. A. Oil nouv.	19½	— ¼
	B. A. Oil	39	
60	Brew. of Canada	17	+ 3
100	Beauharnois Po.	10	
60	Can. Malting	17¼	+ ¼
25	Celanese	13	
45	Can. Dredge	35	+ 1¼
30	Curtis Reid	3	— ¼
210	Dist. Seagrams	8⅜	+ ⅛
200	Hydro Elec.	47½	+ ½
145	Hi. Walker	9¼	+ ⅛
1,805	Imp. Oil	27	
1,150	Int. Pete	22	— ¼
310	Int. Util. "A"	44¾	+ 2¼
310	Int. Util. "A"	44¾	+ 2¼
25	Int. Util. "B"	16	— ½
10	R. Mitchel	29	
200	Ass. Oil and G.	1.05	—.15
320	Dalhousie	1.50	
1,340	Home Oil	9.75	+.55
	MINES		
3,870	Abana	1.00	.06
1,395	Noranda	40.25	—.50
900	Siscoe	.39	

Le niveau du marché

NEWYORK, 26. — Cotes moyennes des titres représentatifs des groupes industriels, ferroviaires et d'utilités publiques de la Bourse de New-York:—

	50 Ind.	20 Ferr.	20 Ut. P.
Mardi	190.0	138.9	251.4
Lundi	189.7	138.7	253.7
Il y a une semaine	186.6	137.3	250.0
Il y a un an	207.1	128.6	202.1
Il y a deux ans	159.7	124.6	138.3
Il y a trois ans	111.5	111.5	105.8
Maximum, 1930	189.7	140.3	254.8
Minimum, 1930	166.5	128.1	207.9

Affaires totales: 4,526,050 titres.

LES PÉTROLES

TORONTO, 26:—Imperial Oil et British American Oil ainsi que McColl-Frontenac se sont relevés de quelques points ces jours-ci; le mouvement, aidé par la meilleure tenue du marché depuis quelque temps, est évidemment attribuable à l'amélioration de l'industrie et à cette saison où la demande pour les produits pétroliers deviennent plus considérables.

BOURSE DE PARIS

PARIS, 26:—Les prix ont été irréguliers à la Bourse aujourd'hui. Rente trois pour cent 88 **francs et 50 centimes**; emprunt cinq pour cent 102 francs et 55 centimes; le change sur Londres, 124 francs et 27 centimes 1-2; le dollar américain est coté à 25 francs et 52 centimes.

La Bourse sera fermée demain, un congé de mi-carême.

BOURSE DE NEW-YORK

FERMETURE DE MARDI

Ventes	Valeurs	Ferm.	Diff.
13000	Air Reduction	146	+ 6
11800	Allegheny Corp	31½	— ½
100	Allis-Chalmers	64⅜	— ½
800	Allied Chemical	287	+ 6½
28500	Am Can	147⅞	— ½
8500	Am Car & F	68½	+ 1½
3600	Am & Fgn Power	87¼	— ½
	Am Locomotive	82⅛	— ⅞
4800	Am Pow & L	111⅝	+ ⅜
3600	Am Smelting	74¼	+ ⅜
600	Am Sugar	69	+ 2½
17300	Am Tel & Tel	246¼	— ½
4900	Am Waterworks	109⅛	— ⅝
63100	Anaconda Copper	75	+ 1
1100	Atchison	236½	— ¾
17300	Atlantic Ref Co	48¼	— ¼
1600	Am Bank Note	94	— 1½
1700	Baldwin Locom	34¼	.....
1200	Balti & Ohio	119½	— ¼
159000	Bethlehem Stl	107½	+ 3¼
	Borden Co	76	— ⅛
58000	Briggs Mfg	20⅛	+ ⅝
20400	Byers A M	105	+ 5⅛
	Bendix	49¾	+ 1
35400	Com W & Sou	16¾	— ⅛
2800	Canada Dry	74¼	.....
300	Can Pacific	208⅛	+ 1¼
1400	Cerro de Pasco	63	.....
800	Chesa and Ohio	232½	— ¾
18300	Chrysler	38½	— 1½
2200	Coca Cola	171¼	— 1⅝
6400	Columbia Carbon	187	+ 1
34000	Columbia Gas	95⅜	+ 1¼
13100	Columbia Gram	28⅝	+ ⅛
10200	Congoleum	18¾	— ¾
15300	Con Gas	120	— 1
6900	Continen Can	68½	+ ¼
2300	Corn Products	95½	— 1
3500	Crucible Steel	89⅛	— 3⅜
119900	Curtiss Wright	12⅞	+ ⅜
	Curtiss Wr. "A"	18¾	+ ⅝
	Davison Chem	42⅞	+ ⅜
	Du Pont	137	+ ¼
	Erie Railroad	58⅝	— 1
	Fox Film	29⅞	— ⅛
10700	Freeport Texas	47½	+ 1¼
13000	General Food	48⅛	— 1¼
18300	General Asphalt	68¾	+ ¼
61100	General Electric	78	+ 1¼
28000	Gen Motors	47¾	— ¼
9200	Gen Ry Sig	101⅞	+ 1⅞
12400	Gold Dust	41¼	— 1¼
14300	Goodrich	57	+ 2
4400	Goodyear Tire	94	— 1⅞
1600	Graham Paige	10	.....
1030	Granby Mining	57½	+ ½
200	Great North prio.	100¾	+ ¼
16100	Houston Oil	101	+ 2
1600	Howe Sound	39	.....
2800	Hudson Motors	56	— 1⅛
2100	Hupp Motors	21⅝	+ ⅛
2200	Int Harvester	93	— 1½
66400	Inter Nickel	41⅞	— ⅝
300	Inter Paper	29	— 1
20500	Inter Tel & Tel	62¾	— 1
16100	Kennecott Copper	58⅞	— ¼
4100	Lambert Co	106⅛	+ ⅛
4700	Loew's Theatre	75⅛	+
1900	Mack Trucks	84¾	— ¼
8800	Missouri K & T	61⅞	+ 1
12900	Montgomery Ward	39⅝	— ⅜
4200	Murray Corp	21½	+ ⅛
17100	Nat Air Tps	22⅞	+ ⅛
2700	Nash Motors	46¾	— 1⅛
2200	Nat Biscuit	89¼	— ¾
9600	Nat Cash Reg	64⅞	+ ⅞
7400	Nat Dairy Prod	51¼	— ½
700	National Dist	35½	+ ½
7500	Nat Power & L	45	+ ⅛
1300	New Haven	124½	— 1¼
3200	N Y Central	187	— ½
4400	North Amer Co	120⅞	— ½
6700	Pac Gas & El	69	— 1⅞
20100	Packard Motors	22⅝	+ ½
71600	Paramount Fam	75½	+ 2⅝
7800	Pennsylvania R.R.	84	.....
9300	Phillips Pete	38¾	+ ⅜
8400	Public Ser Corp	101¼	— ¾
1100	Pullman	82	— ½
49600	Radio Corp	49¾	— ⅞
	Radio Keith	34⅞	— 1⅛
500	Reading	126⅞	— ⅛
2500	Reaming Rand	38⅞	.....
1900	Reo Motors	14⅛	— ½
400	Republic I & S	74⅞	— ⅛
6100	Shell Union Oil	23⅞	+ ¼
3400	Sears Roebuck	87⅜	+ 1⅜
26300	Simmons Bed	48¼	+ 2¼
12500	Sincl ir Cons	27⅞	— ⅛
5100	Skelly Oi.	35½	+ ¼
12500	South Cal Ed	63⅝	+ ¼
300	South Pacific	124	— ½
300	South Railway	130	— ½
7100	Stand G & El	111	— 3½
102300	Stand Oil N.J.	72¼	+ 2
25400	Stand Oil N.Y.	35⅜	+ ⅛
17200	Stand Oil Cal	65⅞	+ 1⅜
1200	Stewart Warner	40¾	— ¼
2300	Studebaker	41¼	— ½
16200	Stand Brandes	23⅝	— ⅝
8100	Texas Gulf Sulp	65⅜	— 1
10200	Texas Corp	58	+ ½
3600	Timken	81⅝	— 1⅜
46300	Union Gas Imp	38	— 1
39100	Union Carbide	100	+ 2
600	Union Pacific	237½	+ 1½
34900	United Aircraft	82	— 1
5400	United Corp	39½	+ ¾
	U S Cast I Pipe	33½	+ ¾
7600	U S Ind Alcohol	105⅝	+ ½
13100	U S Rubber	30	— ¾
59700	U S Steel	190	— 2⅜
400	Un Freight	88¼	+ ½
42500	Vanadium Steel	115½	— 3½
62500	Warner Bros	77⅛	— ⅜
9100	West Maryland	30⅝	.....
6800	Westinghouse	183¼	— ½
11500	Woolworth Co	62⅞	+ ⅜
6400	Yellow Cab	22¾	— ⅞
800	Young. S & T	147	+ 2

CURB DE NEW-YORK

Valeurs	Offfre	Dem.
Am Superpower	29¾	30
Electric Bond & Sh	100⅜	100¾
Durant	4½	4¾
Ford Motor of Can "A"	33⅛	33½
Fox Theatre "A"	6⅞	7
Gen Baking prio.	43	43½
Gulf Oil	151	152
Hiram Walker	9	99¼
Hudson Bay	12¼	12½
Humble Oil	111	111½
Imperial Oil	27⅝	28
Intl Petroleum	22½	22¾
Noranda	40	40¼
Standrad Oil Indiana	56⅞	57¼
Vacuum Oil	93⅞	94¼
Cities Service	38⅝	39
Niagara Hudson	15⅞	16¼
Golden Centers	5⅜	5¾
C. P. R.	53	53¼
Sheaffer Pens	59½	60

Une action en faillite contre le Steel Stores

BUFFALO, 26:—Une action en faillite a été émise hier en cour fédérale contre la Steel's Stores, Incorporated, une organisation dont la direction est à Buffalo et qui a 23 magasins aux Etats-Unis. Adrian Block et William E. Robertson ont été nommés receveurs. Le créancier le plus important est une maison de Chicago qui a fait une réclamation de $72,000. La faillite n'affecte par la compagnie canadienne, la Steel Saores Limited, ni la compagnie de contrôle des organisations candaienne et américaine, la Steel's Consolidated Incorporated.

M. E. MONETTE PRÊT A RETIRER SA SOUMISSION

UNE ERREUR DES INGENIEURS —REQUETE TRES RAISONNABLE DE L'ENTREPRENEUR.

Le Bureau des Commissions, réuni cet après-midi en assemblée d'urgence, a considéré la soumission de $360 830 que M. Edouard Monette, entrepreneur local, a présenté pour la construction du gros oeuvre du poste de filtration.

Tel que "Le Droit" l'onnonçait en primeur, lundi soir, M. Monette avoue que ses ingénieurs ont fait une erreur dans leurs calculs et il se dit prêt à retirer sa soumission si le Bureau le lui permet et lui remet la guarantie qui l'accompagnait. Les autorités semblent prêtes à se rendre à cette requête très raisonnable d'ailleurs.

La maison Ross-Meagher a présenté une soumission de $441,091.24 qui, après avoir été revue par les ingénieurs de la corporation tombe à $431,091.24 et la maison McLaughlin en a présenté une de $433,198.56 Ross et Meagher semblent avoir un léger avantage, mais, avant de se prononcer le Bureau a cru prudent d'obtenir une opinion officielle de l'avocat consultant Proctor qui a été chargé de s'aboucher incessamment avec l'ingénieur Macallum.

Il est probable que M. Proctor donne cette opinion au Bureau jeudi après-midi.

FLUCTUATIONS DE LA MATINÉE

Cotes fournies par GEOFFRION & CIE, 18, rue Elgin, Ottawa.

26 mars 1930

BOURSE DE NEW-YORK

VALEURS	HAUT	BAS
Allegheny Corp.	31⅞	31¾
Allis-Chalmers	65	64⅝
American Can Co.	149½	148¼
Allied Chemical	286	286
Am. & For. Power	88	87¼
Am. & Haw. SS.	31⅝	31½
A. Locomotive	81½	81
Amer. Smelting	75⅝	74⅞
Am. Tel. & Tel.	248	246⅞
Amer. W. Works	109¾	109
Anaconda Copper	76½	75⅝
Atchison	236¾	236⅝
Baltimore & Ohio	119¾	119½
Bethlehem Steel	107⅞	107
Borden Milk	76½	76
Briggs Mfg	20½	20⅛
Brooklyn Man Tr.	73	73
Canada Dry	74½	74
Canadian Pacific	215	209¾
Cerro de Pasco	63⅜	63½
Chrysler Corpn	39	38⅞
Coca-Cola	176⅝	173¼
Columbia Gas	96¼	95⅞
Com. Solv. Corp.	36⅝	35¼
Com. Southern	16⅞	16⅝
Columbia Gram.	28	27¾
Continental Can	69⅛	69⅛
Cont. Motor	6⅞	6⅞
Congoleum	18⅝	18½
Consolidated Gas	120½	120
Corn Products	97	94⅝
Curtiss	19¼	19
Davison Chem.	42⅝	42⅝
Dupont	138¾	137½
Erie Railroad	59¼	58⅛
Fox Film	29	28⅞
Freeport Texas	49¼	48
General Asphalt	69½	68¼
General Electric	80¼	77⅞
General Motors	48	47⅝
Gen. Ry Sig.	103½	102¾
Goodrich	57¾	57⅛
Goodyear Tire	95½	94⅝
Graham Paige	10	9⅞
Granby Mining	57⅝	57½
Houston Oil	106	99⅝
Howe Sound	39¾	39¾
Hudson Motors	56	56
Int. Comb Eng.	14½	13¼
Inter. Harv.	96	93⅞
Intern. Nickel	42	41⅜
Inter. Tel. & Tel.	62⅞	62½
Kenn. Copper	59¼	58¼
Kolster Radio	5¾	5¼
Loew's Theatre	74⅝	74⅝
Mack Trucks	85	84⅞
Mengel "B"	22½	22
Montgom. Ward	40¼	39¾
Murray Corp.	21¾	21⅜
Nash Motors	46⅜	46⅜
Nat. Dairy Prod.	51½	51
National Dist.	35	34⅝
Nat. Power & Lgt	45⅝	44⅞
N.-York Central	189	188¼
North American	120½	120¼
Packard Motors	22¾	22⅝
Paramount Fam.	75¾	75½
Pennsylvania Ry	84¼	83⅝
Phillips Pete	38⅞	38¾
Public Ser. Corp.	102¾	101⅝
Pullman	82½	82¼
Radio Corpn	50	48¾
Radio Keith	35⅜	34¾
Remington Ran	39	38⅛
Sears Roebuck	88½	87
Shell Union Oil	24	23⅞
Simmons Bed	49	48¼
Sinclair Cons.	27⅞	27⅝
Southern Pacific	124¼	124¼
Southern Rails	130¼	130
Standard Brands	23⅝	23⅝
Standard G. & El.	113½	110¼
Stand. Oil N.J.	74½	73¼
Stand. Oil N.Y.	35⅞	35⅝
Studebaker	41⅜	41⅛
Texas Gulf	65½	65¼
T. Roller Bear. Co.	82½	82⅜
United Corp.	40⅛	39¾
United Carbide	71¼	70¾
U. S. Cast I. Pipe	34¾	33⅝
U. S. Ind. Alcohol	105¾	105¼
U. S. Rubber	30⅝	30⅛
U. S. Steel	192⅜	190½
Vanadium Steel	122	116¼
Warner Bros.	77¾	77¼
Westinghouse	187⅜	183¾
White Motors	37	37
Willys-Motor	9½	9½
Woolworth Co.	62⅞	62¾
CURB DE NEW-YORK		
Elec. Bond & Share	101½	
Cities Service	38¾	

L'argent à demande est à 3½ pour cent.

BOURSE DE MONTREAL

VALEURS	HAUT	BAS
Bell Telephone	155	155
B. C. Power "A"	39½	39¼
B. C. Power "B"	20½	20½
Brompton	27	27
Can. Car	26	26
C. P. R.	54	53
C. Ind. Alcohol	9½	9
C. Ind. Alcohol B	8	8
C. Pow. & Pap.	15	15
Cockshutt	20	20
Dom. Bridge	71½	71
Dominion Glass	135½	135½
Famous Players	58	60½
Fam. Play. priv.	55	57
Int. Nickel	42⅛	42
McColl-Frontenac	26	26
Massey-Harris	35	35
Montreal Power	136	137
Nat. Breweries	32	32
Power Corp.	74	
Shawinigan	75	
Smelters	245	
St. Lawr. Paper	11	11
Sher.-Williams	35	36
Steel Co. of Can.	45	45
Win. Electric	42	42
BANQUES		
Montréal	309	
Royale	307	

CURB DE MONTRÉAL

VALEURS	HAUT	BAS
Can. Dredge	37	
Dist. Seagram	8.25	
Hiram Walker	9.25	
Imp. Tobacco	10	
Int. Utilities "A"	44	
Int. Utilites "B"	16	
MINES		
Noranda	40.25	
HUILES		
Assoc. Oil	1.10	
B. A. Oil	19¾	
Home Oil	9.50	9.50
Imp. Oil	274	
Internat. Petr.	22	

À LA COUR DE LA CIRCULATION

Au tribunal de la circulation cet après-midi, James Fitzgerald, 227 rue Kent; et J. A. Benoit Charron, 11 avenue Windsor, ont été condamnés tous les deux à $10 d'amende avec dépens et à être privés de leur permis de chauffeur pendant dix jours, pour conduite dangereuse de leur automobile par les rues de la ville.

Charles C. Parker, 625 rue Lyon; William R. Sproule, 203 quatrième avenue; J. C. Garvey, 451 rue Slater et C. Tytler, 57 avenue Laurier-est, ont dû payer chacun une amende de $5.00 avec dépens pour stationnement illégal de leur automobile par les rues de la ville.

L. R. Sifton, de Rockcliffe, et Moses Levin, 216 rue Friel, ont payé chacun une amende de $3.00 avec dépens pour avoir obstrué une entrée de cour avec leur automobile.

VARS

25 mars, 1930

M. et Mme A. Rousselle et leur fillette, Gisèle, de Montr al passèrent la semaine chez M. G. Parent.

M. et Mme W. Martin et leurs filles, Cécile, Claire sont allés à Ottawa, dimanche où ils vésitèrent des parents et des amis.

Mlle F. Tompkin, inst., passa la fin de semaine chez ses parents à St-Joseph d'Orléans.

M. et Mme G. Parent et leurs fils, Jean-Paul et Yvon, sont allés passer le dimanche avec leurs parents à St-Isidore de Prescott.

Notre équipe de hoquet vésitait les Rovers de Russell et fût défaite 3 à 2 après une partie très excitante.

Avec le beau temps tous semblent se préparer pour le printemps. De fait M. A. E. Moris a reçu un wagon d'autos Ford qui seront exposés dans son nouveau salon de montre.

M. L. Pothier était à Beloeil par affaires samedi.

M. P. Parent, de St-Isidore de Prescott, visitait son garçon, M. G. Parent.

La famille Amos Leroux nous a quittés pour aller s'établir sur une terre

UNE CARAVANE DE LA JUSTICE VERS FITZRAY

LE MAGISTRAT VA SIEGER A FITZROY HARBOUR. — CE NETTOYAGE.

Une caravane d'automobiles, ayant en tête le "panier-à-salade" de la police d'Ottawa, portant 11 prisonniers et quelques constables et suivie du magistrat Wm Joynt, du chef C. P. McCarthy, des avocats représentant les accusés et d'une demi-douzaine de policiers, a quitté Ottawa cet après-midi, à 1 heure, pour se rendre à Fitzroy Harbour, à l'extrémité ouest du comté de Carleton, où le magistrat jugera des accusations de vente illégale de boisson, de possession de boisson forte, deux accusations de vol, et sept accusations contre des restaurateurs qui ne possédaient pas le permis nécessaire dans le comté de Carleton.

Tous les accusés sont des résidents de Fitzroy Harbour et ont été arrêtés à la suite d'un nettoyage en règle par les constables du comté de Carleton, sous la direction du chef C. P. McCarthy, durant la fin de la semaine et jusqu'à ihier soir.

A mesure qu'ils étaient arrêtés, les prisonniers étaient conduits à Ottawa, au palais de justice, où ils passaient sous la revue du chef McCarthy et du magistrat Joynt. Les uns étaient incarcérés à la prison locale et les autres étaient remis en liberté provisoire sous cautionnement.

Afin de faire un exemple frappant de la force de la justice, la cour sera tenue à Fitzroy Harbour, village de 200 âmes, renforcis les jours de congés par plus de 500 employés de la compagnie Morrow et Beatty, qui fait des travaux de construction pour les développements hydrauliques aux rapides des Chats, sur la rivière Ottawa.

Depuis plusieurs semaines les autorités policières du comté recevaient des plaintes de la vente illégale de boisson dans ce nouveau "Klondyke" de Carleton. Les vendeurs de boisson forte étaient rusés. Enfin, à la suite d'une organisation secrète, le chef McCarthy lança son grand coup samedi soir. Il continua l'offensive jusqu'à hier soir. Il fut très aidé pa rle constable Clément Tissot, de la police du comté aussi, qui fit plusieurs arrestations.

Tard dans la soirée d'hier, le constable Clément Tissot et le constable A. Robinson, du comté de Carleton, faisaient l'arrestation de Edmond Tremblay, restaurateur de la rue principale de Fitzroy Harbour. Celuici devra répondre à l'accusation d'avoir vendu illégalement de la boisson forte. Une couple d'autres personnes furent aussi arrêtées sous l'accusation d'avoir eu de la boisson en leur possession sans un permis de la commission des liqueurs.

Samedi soir, Arthur Nelson et Toivo Kinerva, de Fitzroy, tombaient dans le filet tendu par la police. Ils comparurent devant le magistrat Joynt en cour de comté hier matin. Leur cause avait été remise à cet après-midi. Le constable Tissot, qui a fait l'arrestation, accuse Nelson d'avoir eu de la boisson en sa possession sans le permis nécessaire. Kinerva devra répondre à l'accusation d'avoir vendu de la boisso nforte illégalement.

Le constable Tissot, dimanche matin, descendait à Montréal et plaçait sous arrestation Kenneth et Allan Howell, de Montréal, qui avaient travaillé à Fitzroy Harbour la semaine précédente. Accusés de vol de merceries, des employés du camp de construction près de Fitzroy, les deux Howell comparaissaient devant le magistrat Joynt hier après-midi. Leur cause fut remise à cet après-midi, à Fitzzroy Harbour.

D'après une conversation avec les officiers de police, il y aura d'autres arrestations faites sous peu de résidents du village de Fitzroy.

L'AMENDEMENT...

(suite de la 1ère page)

C.; Brown, L.-P.; Campbell, F.-U., A.; Casselman, C.; Cayley, C.; Chaplin, C.; Charters, C.; hurch, C.; Coote, F.-U., A.; otman, C.; Cowan, C.; Crerar, L.; Dickie. C.; Donnelly, C.; Dunning, L.; Edwards (Waterloo-South), C.; Ernst, C.; Esling, C.; Euelr, L.; Evans, T.; Fansher (Last Mountain), F.-U., A.; Fansher (Lambton East), F.-U., A.; Fraser, C.; Gardiner, F.-U., A.; Gershaw, L.; Glen, L.; Hanson, C.; Harris, C.; Hay, L.; Heaps, T.; Hocken, L.; Isley, L.; Irvine, F.-U., A.; Jelliff, F.-U., A.; Johnston (Long Lake), L.; Johnstone (Cape Breton North-Victoria), C.; Jones, C.; Kaiser, C.; Kellner, F.-U.,A.; Kennedy, F.-U., A.; King (Kootenay East), L.; Ladner, C.; Lang, L.; Lawson, C.; Lovie, L.; Lucas, F.-U., A.; Luchkovich, F.-U., A.; Macdonald (Richmond-West Cape Breton), C.; MacLaren, L.; McLean (Melfort), L.; MacNutt, C.; Macphail (Miss), P., Ont.; McDiarmid, L.; McGibbon, C.; McGregor, C.; McKenzie, L.; McPhee, L.; McPherson, L.; McQuarrie, C.; McRae, C.; Maybee, C.; Millar, L.; Milne, L.; Murphy, C.; Neill, Ind.; Plunkett, C.; Price, C.; Quinn, C.; Robinson, C.; Ross (Kingston City), C.; Ross (Moose Jaw), L.; Ryrkman, C.; Senn, C.; Simpson, C.; Sinclair (Wellington- North), C.; Smoke, C.; Spankie, C.; Speakman, F.-U., A.; Spence, C.; Spencer, F.-U., A.; Steedsman, P.; Stevens, C.; Stewart (Edmonton West), L.; Stewart (Leeds), C.; Stinson, C.; Stirling, C.; Thompson, C.; Thorson, L.; Ward, L.; White (London), C.; White (Mount Royal), C.; Wilson (Wentworth), C.; Woodsworth, T.; Young (Saskatoon), L.; Young (Toronto Northeast), C.; Young (Weyburn, L.—(108).

LE DEBAT

Toute l'heure des bills publics a été accordée à cette question de l'établissement des tribunaux de divorce dans l'Ontario, tel que suggéré par le projet de loi Woodsworth.

Le premier ministre promet à M. Woodsworth de voter en faveur de son bill, sur la promesse de l'amender en comité de façon à ne lui donner effet que si l'Ontario, par sa Chambre ou par décret ministériel provincial, exprime le désir de recevoir de pareils tribunaux.

S'il n'y a pas d'amendement de ce genre, le premier ministre votera contre lors de la troisième lecture. Il avertit la Chambre qu'il ne parle que comme simple député, et non pas comme chef du gouvernement. Que l'on comprenne bien que dans le projet de loi le principe du divorce n'est pas en cause, mais seulement la façon de l'accorder. Il s'agit de débarrasser le parlement d'ennuis considérables et qui sont provinciaux de leur nature.

M. Woodsworth explique ensuite qu'il approuve dans toute sa teneur l'amendement McMillan; mais comme le fait de voter en faveur de cet amendement l'empêcherait d'approuver son bill, il votera contre l'amendement, non pas parce qu'il voudrait favoriser le divorce, mais parce que c'est le seul moyen de considérer son bill à son mérite.

M. J.-C. Brady termine la discussion en montrant qu'un tribunal provincial en Ontario favorisera l'expansion du divorce, ce qui l'empêche de voter en faveur du projet de loi de M. Woodsworth.

Le vote eut lieu ensuite, avec le résultat indiqué tantôt: majorité de 20 voix contre l'amendement.

SUDBURY ET LA REGION

La Vaccination obligatoire — La Fédération des femmes Canadiennes françaises — Pour l'orphelinat — Sudbury à l'honneur —Bill pour l'Ontario-Nord.

(Par Albert PLANTE)

SUDBURY, 25 — La vaccination est devenue obligatoire dans toutes les écoles de la ville. C'est là une heureuse décision et les commissaires, tant des écoles publiques que des écoles séparées, n'ont fait qu'user de sagesse en adoptant la meilleure mesure préventive qui soit contre la petite vérole.

Depuis décembre dernier, la petite vérole a frappé une trentaine de personnes. Sur le nombre, aucune n'avait été vaccinée en dépit des pressants avertissements du médecin hygiéniste qui ne cessait de répéter: "La vaccination est l'immunité la plus efficace contre la petite vérole". De sorte qu'il est permis de croire que les cas de maladies contagieuses auraient été considérablement réduits, voire même annulés si l'inoculation du sérum avait été plus en vogue.

La petite vérole, pour n'être pas méchante, persiste à Sudbury et en cloitre quelques-uns au moment où ils ne sont guère préparés à parer ses coups. Il faut être prudent et on l'est en allant voir un médecin qui nous vaccine et nous immunisme sur le champs.

Les commissaires, chargés de veiller sur les enfants des écoles, ont donc agi avec circonspection en rendant la vaccination obligatoire et les parents comme les instituteurs et les institutrices se doivent de coopérer avec eux pour assurer la rapide exécution du nouveau règlement.

Un examen du rapport annuel de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises de Sudbury, publié ci-après, suffit à prouver la vitalité de cette organisation locale et à étouffer les rumeurs qui voudraient qu'elle soit lettre morte et chose du passé. Ses nombreuses activités ont toujours tendu au soulagement du prochain et les chiffres cités plus bas se passent de commentaires.

Si la femme poursuit son plus noble rôle au foyer, elle reste dans la voie que la divine Providence lui a tracée quand elle se consacre aux oeuvres sociales qui en maints endroits se confondent avec les oeuvres paroissiales. Ces dernières lui fournissent l'occasion de se pencher discrètement sur les misères d'autrui et de faire le bien sans bruit en mettant ses charmes au service de la misère et de la souffrance.

Elles font le bien toutes celles dont l'âme est assez haute pour comprendre l'utilité et la grandeur du travail entrepris sans arrière-pensée lucrative ou ambitieuse, toutes celles dont l'altruisme est la cause unique des manifestations du véritable et seul bon féminisme.

Le rapport de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises est une preuve vivante du dévouement de nos dames. Elles méritent d'être félicitées et d'être encouragées dans l'oeuvre qu'elles poursuivent.

LA FEDERATION DES F.C.F.

L'assemblée générale de la Fédération des Femmes Canadiennse-Françaises de Sudbury a eu lieu dimanche après-midi à trois heures et demie sous la présidence de Mme Isaïe Lacasse et en présence du R. P. N. Paré, S.J., curé de la paroisse Ste-Anne. La lecture des minutes et le rapport de l'année furent présentés par la scerétaire et adoptés sur proposition de Mme M. Stipcich, secondée par Mme A. Raiche.

Le Bureau de direction des dames de la Fédération se compose des dames suivantes: présidente, Mme Isaïe Lacasse; vice-présidente, Mme Gédéon Bonin; secrétaire, Mme Achille Lemieux; trésorière, Mme Edmond Sigouin; conseillères, Mmes S. Stipcich, B. Laplante, I. Boulet et A. Reel.

Les officières ont le plaisir d'annoncer que la Fédération a été très active cette année. Elle n'a pas perdu sa vitalité comme par les années passées, elle a juoé un rôle actif et bienfaisant dans la vie canadienne-française de Sudbury.

Voici d'ailleurs le rapport détaillé et complet de leurs activités.

"Dans le cours de l'année 1929, nous avons tenu sept assemblées dont quatre générales et trois spéciales.

En avril, nous avons organisé un "Tag Day" pour l'oeuvre de l'Orphelinat, ce qui a rapporté la jolie somme de $420.54.

Vers le milieu du même mois, nous avons fait la collecte à domicile pour l'achat des lits et nous avons recueilli $1751.50.

A l'inauguration de l'orphelinat en mai dernier, nous avons eu une averse et nous avons réalisé un montant de $400.

En juin, des dames charitables ont habillé huit petits orphelins: montant, $200.

En septembre, nous avons eu une partie de cartes et de tartes: recettes, $99.

En octobre, avait lieu la vente de charité dont les recettes s'élevèrent à $54.56. Il y eut également trois parties de cartes qui rapportèrent $242.19.

Au cours de ce même mois, nous avons eu le plaisir d'entendre M. Charles Marchand, populaire interprète des chansons du terroir. Cette soirée où nous avons eu 40 p.c. des recettes nous donna $120.

En novembre, une autre partie de cartes donnait une somme de $19. Les 26, 27 et 28 du même mois avait lieu le bazar dont les profits étaient consacrés à l'Orphelinat.

En décembre, nous donnions au R. P. Paré un chèque de $3,000 destiné à l'Orphelinat.

Le 19 mars 1930 étant la fête patronale de la Révérende Soeur Supérieure de l'orphelinat, plusiuers dames contribuèrent généreusement et fournirent $70, montant voulu pour l'achat d'un prélart et d'une fougère.

Le montant des cotisations payées, pour l'année 1929 est de $15, pour l'année 1930, de $38.50, soit une somme de $53.50.

Le total des recettes s'élève à $6,-025.22".

POUR L'ORPHELINAT

C'est le samedi vingt-six avril prochain qu'aura lieu le "Tag-Day" organisé par la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises au profit de l'orphelinat.

PARTIE DE CARTES

Les amis du club St-Louis ne doivent pas avoir oublié la partie de cartes de ce soir que donne une des plus populaires organisations de la ville. C'est pour les huit heures et quinze. De gentils messieurs feront les frais de la soirée, ce qui sera de nature à causer le spectacle réjouissant d'une salle comble. L'entrée n'est que de trente-cinq sous.

SUDBURY A L'HONNEUR

La ville de Sudbury sera à l'honneur en juin prochain alors que la Ligue des Femmes Catholiques tiendra en nos murs sa grande convention nationale annuelle. Cet événement a son importance si l'on considère que, jusqu'à ce jour, ces conventions ont eu lieu dans les grands centres du Dominion. Nous n'avons pas encore de détails, mais c'est unfait acquis qui plaira à tous les citoyens de la ville.

BILL POUR L'ONTARIO-NORD

L'hon. William Finlayson, ministre des Terres et Forêts dans le gouvernement Ferguson a introduit lundi dernier devant la Législature un bill qui intéresse surtout les fils du nord de la province. En effet, ce bill a pour but de doubler les appropriations destinées au développement du Nord-Ontario.

Depuis 1912, la Législature affectait, sauf quelques rares exceptions, $5,000,-000 à cette fin. De l'avis de M. Finlayson, cette somme n'est plus suffi pour rencontrer les nombreuses demandes qui arrivent d'un peu partout et le ministre demande par conséquent à la Chambre de lui voter un montant de dix millions. "Le développement de cette partie de la province", a déclaré M. Finlayson, "a acquis une importance de plus en plus prononcée et cette appropriation est tout à fait sage et équitable". Le bill a subi sa première lecture.

PARTIE CONTREMANDEE

Une partie d'exhibition que l'on avait projetée entre le club St-Louis et Chapleau à Chapleau a été définitivement contremandée. L'incertitude où l'on était de garantir des recettes suffisantes semble être la cause du changement. La partie devait avoir lieu cette semaine.

SPORT ET TEMPERATURE

La température aura joué, cet hiver, un vilain tour à tous ces bons sportifs pour qui le hockey est un joyeux passe-temps. Au plus fort de la saison, quand les dernières parties de la Ligue de la Cité et les détails intermédiaires suscitaient un vif intérêt chez tous les amateurs, la température se faisait douce, trop douce et mettait un frein à leur animation et à leur enthousiasme. La première partie de détail pour le championnat de la ville entre le St-Louis et Fraser Brace s'est déroulée sur une glace recouverte d'un demi-pouce d'eau et à chaque intermission une exhibition de séchage avait lieu dans la cabane des joueurs. On suggérait bien de remettre le plaisir à plus tard. Mais s'il avait fallu que le printemps persévère et qu'il n'y eût plus possibilité de choisir le vanqueur!

Quoiqu'il en soit, la glace est encore très bonne à l'Aréna et les activités sportives sont finies. Les amateurs se sont désintéressés du sport et des parties d'exhibition verraient les joueurs compter sur les applaudissements des banquettes vides sans oublier que les recettes seraient très clairsemées.

Cette situation soulève la question de la glace artificielle. Sudbury ne mérite-t-elle pas une Aréna pourvue d'un système moderne qui permettrait de commencer la saisno sportive beaucoup plus à bonne heure et de la terminer beaucoup plus tard? On n'aurait pas à s'occuper des variations de la température, et les différentes cédules pourraient tout en suivant leur cours régulier fuornir une distraction certaine aux amateurs qui en retireraient un énorme profit. North-Bay aura probablement la glace artificielle. Pourquoi Sudbury ne l'aurait-elle pas pour la prochaine saison?

BILLETS EN VENTE

Les billets pour le banquet du club St-Louis qui aura lieu le 23 avril prochain à l'hôtel Nickel Range sont déjà en vente. Les personnes qui désireraient s'en procurer peuvent s'adresser à M. J. B. Chartrand à la salle même du club, à M. Baxter Ricard et à M. W. Laforest.

NOTULES

On pleure de pitié à contempler les figures allongées et meurtries de Sébastien et d'Hector, deux gentils collégiens qui ont subi un fameux Waterloo par suite de leur entetement à ne pas écouter les sages avis de leurs compagnons. A l'an prochain, mes bons amis!

Notre Wallace nous a permis de divulguer son secret qui en somme, n'en est pas un. Il entreprendra sous peu un long voyage au Zanzibar qu'il se propose d'atteindre en canot d'écorce. Les premières chaleurs le verront s'évanouir comme un souffle du printemps.

AU TRIBUNAL

La Défense—Oui, Messieurs du jury, le chauffeur a hélas écrasé un vieillard; mais celui-ci était à la charge de sa famille... C'est donc celle-ci qui nous devrait une indemnité...

Ce qui en définitive fait le prix de la vie ce n'est pas l'existence elle-même, c'est l'emploi qu'on en fait et de ce qu'on lui fait rapporter.—Mgr Baunard.

Si l'intérieur du logis fait, a son tour, toilette neuve; si, par votre compréhension des légitimes besoins de la jeunesse, vous savez en rendre le séjour agréable et gai, soyez sûrs que vos enfants ne se plairont nulle part mieux qu'aux foyer paternel.—Annette Saint-Amant.

Si Vous Toussez

Achetez une bouteille d'Anatussol. C'est un Sirop pour le Rhume dont vous apprécierez l'efficacité dans les cas de rhumes, bronchites et autres affections des voies respiratoires.

En vente partout au prix de la bouteille, ou expédié franco sur réception de cette somme par ROMUALD PICARD, Pharmacien, 164, rue du Pont - Hull, Qué.

Anatussol

W. C. PITFIELD & COMPANY
Banquiers en Valeurs
Siège Social: Montréal
BUREAU D'OTTAWA
56 rue Sparks - Téléphone Queen 6518
VANCOUVER TORONTO QUEBEC SAINT JEAN HALIFAX LONDRES, ANG.

Lisez les "Annonces Classées"

Décès

ESJARDINS— M Emile Desjardins, époux de Alma Deschamps, décédé le 25 mars 1930, à l'âge de 49 ans et 11 mois. Funérailles, jeudi matin à 8 heures a.m., à l'église St-Joseph Wrightville. Départ du cortège funèbre, 33 rue McKinzie, à 7.45 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitation. 2435B-6-71

RATTON — M. Adolphe Gratton, époux de Domithile Rouleau, décédé le 25 mars 1930, à l'âge de 70 ans. Funérailles, vendredi matin, à 8 hres a. m., à l'église Notre-Dame de Grâces, Hull. Départ du cortège funèbre, 35 Laval, à 7.45 heures Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2295-6-72

ERRIER — Mme Adeline Perrier, épouse de feu Elie Perrier, ancien chef de police, d'Aylmer,décédé le 26 mars 1930, à l'âge de 59 ans, 9 mois, chez son gendre, à 12 rue Martineau. Détails des funérailles plus tard. 6

In Memoriam

OANISSE— A la douce mémoire de M. Rosario Joanisse, décédé, le 26 mars 1928. La famille. 2298-7-71

1 Monument

E PLUS beau choix de monuments de caractère artistique et religieux chez J. P. Laurin, 95 rue Georges, Ottawa. Tél.: R. 612. 11

3 Perdu-Trouvé

HIEN "Boston Bull"; retourner à 106 Lévis, Hull, Sh. 369?-W. Récompense. 2430B-13-71

4 On demande

EMANDE de suite, bon mécanicien d'expérience pour garage. Ouvrage sur toutes marques d'autos. Doit aussi être honnête et sobre. Garage Auger, Maniwaki, Qué. Tél.: 32. 3754-14-71

EMME âgée, pour soin d'une malade. S'adresser 96 Stone Hunt, Ottawa. 3763-14-72

IECANICIEN dans les autos avec outils. Travail toute l'année. Avec référence de premier ordre. s'adresser à l'hotel King George, Mexville Ont. D. Duperron. Téléphone 45. 3767-14-72

ONNE FILLE pour maison privée, s'adresser 188, Dalhousie. 3765-14-72

6 Femmes, filles demandées

NE DAME, possédant références, bonne cuisinière, de 30 à 45 ans, trouvera de l'emploi en téléphonant à Queen 197, entre 5 et 6 p.m. 2288-16-71

7 Hommes demandés

GENTS demandés, pour Buckingham pour représenter nouveaux produits, pour meilleurs renseignements voir M. Preesley, Palace Hotel Buckingham, Qué. Samedi, mars le 29, entre 1 h. et 4 h., p. m. 3764-17-73

ESIDANT de la basse-ville, actif. Commerce de sollicitation et livraison avec voiture. Salaire garanti pour le début; occasion de se créer une bonne situation. Ecrire casier 5, Le Droit, Hull. 2433B-17-72

ESIDANT de la ville de Hull, actif, commerce de sollicitation et livraison avec voiture. Salaire garanti pour le début. Occasion de se créer une bonne situation. Ecrire Casier 6, Le Droit, Hull. 2434B-17-72

3 Appartements à louer

PPARTEMENTS à louer, modernes, central, 6 et 4 pièces, plancher bois franc, prix modérés. S'adresser 131 Wright, Hull. 3755-23-74

AYMOND appartement, 187 Notre-Dame, Hull. Premier plancher, $40 par mois; avec garage, $45. S'adresser Sh. 4034. 2428B-23-73

PPARTEMENT, chauffé, eau chaude. Possession immédiate si désirée. 255 Dalhousie. Rideau 1129. 2299-23-73

PPARTEMENT moderne, s'adresser 163 Notre-Dame, Hull. Sher.3088 2436B-23-73

OGIS 4 appartements pour le premier avril. S'ad. 188 Laval, Hull 2291-23-72

4 Chambres à louer

HAMBRE et pension dans famille privée. Tél: Rideau 1291-F. 8289-24-75

07 Epicier en Gros

. D'AOUST & CIE, 11 rue York, Ottawa. Tél. Rideau 5829.

21 A louer

DUPLEX, chauffé, très propre, près tramways, côte de sable. 191 Augusta. Tél: R. 3760. 2256-21-74

"FLAT" 4 pièces avec améliorations modernes, système eau chaude. S'adresser 26 Verchères, Hull. 962A-21-72

LOGIS "plein pied" très chaud, 3 chambres, salle double, cuisine, chambre de bain, ménage fait. Petit côté, 3 appts. S'adressement Sh. 1425 ou 105 Du Pont, Hull. 2429B-21-74

LOGIS à 150 Notre-Dame, $20, par mois. S'adresser 148, Notre-Dame, Hull. Tel. Sher. 7289 ou Sher. 2544. 961A-21-71

22 Maisons à louer

MAISONS situées 246-248 Guigues, Ottawa. Pour informations, Sh. 1359-J. 2426B-22-71

BAISON à louer à 66 John. S'adresser 216, Besserer, Ottawa. 2294-22-73

25 A vendre

ACCESSOIRES pour restaurant "show case" comptoir, glacière. S'adresser 109 Montcalm, Hull. 2427B-25-71

BON TERRAIN, 100 arpents, Limoges, canton Cumberland. S'adresser F. Prud'homme, Bourget, Ont. 3748-25-70

CHEVAL. S'adresser 98 Kent, Hull. 2432B-25-72

MAGASIN général établit depuis 27 ans, bonne clientèle, faisant de bonnes affaires. Vendra à sacrifice pour bonne raison. S'adresser Patrick Maisonneuve, Wendover, Ont. 2276-25-72

INSTRUMENTS de musique: Spéciaux pour cette semaine—Heintzman & Co., $375; Nordheimer, $295; Karn $195; Morris, $185; Williams $115; Automatique Weber, $315; Phonographes Cabinet, $19 à $49; Phonographe Console, $39 à $69; radio complet Atwater Kent Cabinet, $89. D'autres modèles complets aussi bas que $25.00. Conditions faciles. C. W. Lindsay & Co., Ltd., 189 rue Sparks. 3761-25-74

OEUFS d'incubation, à vendre. Plymouth Rock Barrées selectionnées depuis six ans et accouplées avec d'excellents coqs, sélectionnés au nid à trappe provenant de poules apant pondues au-delà de 200 oeufs dans leur année de poulette. Vous pouvez vous procurez ces oeufs à 75 sous la douzaine. Prompt service. S'adresser M. André Beaudry ferme de Démonstration, Verner, Ont. 2296-25-77

PONTIAC "COACH" 1928. Termes, garanti, 750 milles. Sh. 6708 après 6 hres. 25

PORTE (6'1" x 4'11") divisee en deux parties, sur cadre en acier. Etait placée sur trottoir et a servi d'entrée de cave. S'adresser aux bureaux du "Droit".

..**VOYEZ** nos Radios, Victrolas, Bicycles C.C.M., nouveaux modèles. H. Lafleur, 113 Hôtel de Ville, Hull, Sh. 6809. 25

$85 ACHETENT un Orthophonique légèrement usagé, comportant 12 morceaux. Conditions: $5 comptant, $5 par mois. Aubaine spéciale. Orme Limited, 175 Sparks. 3760-25-74

$187 ACHETENT un Piano droit Knabe, acajou, très bonne tonalité. Conditions: $10 comptant, $6 par mois. Orme Limited, 175 Sparks. 3758-25-74

$325—PIANO Parlour Grand Fischer, état du premier ordre, bonne tonalité, approprié à un foyer ou à une salle. Conditions de paiement. Orme Limited, 175 Sparks. 3759-25-74

26 Maisons à vendre

MAISON—Edifice comprenant deux magasins avec deux appartements au-dessus ainsi qu'une maison à l'arrière, tous loués. Bon revenu. Centre commercial. Vendra pour cause de maladie. S'adresser Casier 18, Le Droit. 2274-26-71

27 Fermes à vendre

FERME, 50 acres de bonne terre et bonne bâtisse à 1 ½ mille du village S'adresser M. Dieudonné Levac, Embrun. 3766-27-73

30a Dactylographes

ROYAL, ordinaire et portatif rubans et papier carbon. Ventes et service N. S. Corrigan & Cie. 202 Wellington, Q. 1756. 30a

31 Argent à prêter

ARGENT à prêter sur propriété de ville en bon état, service prompt. Capital Trust Corporation, 10 rue Metcalfe. 3751-31-74

Chiropraticiens

FORD STEWART, 27 Wilton Crescent, Ottawa, Carl. 1307 Ajustement d'arches tombées Supports légers d'arches faits d'après impression en cire.

45 Fourrures

GIROUX—Fourrures de choix et renards. Ouvrages garantis. R. 5554, ou 164 St-Patrice, Ottawa. 45

LALLEMAND, 191 Augusta: Tours de cou, manteau, sur commande; réparages. Tél: R. 3760. 45

49 Imagerie

Mme L. SARAZIN, 426 Rideau. Tél: R. 3061-W. Assortiment d'images. Encadrement sur commande.

57 Plâtriers

ALPHERIE VIAU — entrepreneur plâtrier, expert en stucco. Estimée gratis. 63 St-François, Ottawa, Sh. 6962.

78 Architectes

BRODEUR & PILON, 18 rue Rideau Queen 3686; 2 Châteauguay, Hull, Sh. 2950. 78

79 Avocats

AUGUSTE LEMIEUX, C.R., avocat, Ontario et Québec, 18, rue Rideau, Ottawa, Edifice Banque Nationale. Tél. Queen 240 72

C. A. E. BLANCHET, avocat, notaire, 74 Sparks. Chambre 43-44.

81 Spécialistes

DOCTEUR J. L. LAMY, 211 rue Stewart. Diplôme des hôpitaux de Paris. Spécialité: chirurgie générale. 81

Dr DE HAITRE, hôpitaux de Paris, hôpital général, rue Water. Chirurgie, Femmes, Reins, Vessie. 161 Stewart. Tél.: R. 63. 81

Dr A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'Hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m. 197 rue Rideau. Tél.: R. 4789. 81

91 Avis

Nous apportons le plus grand soin à éliminer de nos "PETITES ANNONCES" celles qui présentent un caractère malhonnête ou équivoque. Mais elles sont reçues et insérées si rapidement que nous ne pouvons pas toujours exercer un contrôle rigoureux.

Nous conseillons vivement à nos lecteurs d'être très prudents lorsqu'il s'agit d'affaires pour lesquelles on leur demande de l'argent sous une forme ou sous une autre.

Fourrures

Tours de Cou pour le printemps: Renards argentés, Renards rouges, bruns, beige et platinum, Martre de roche, à partir de $10.00.

Dworkins
Résidence privée
256, Rideau Tél: R. 1682

T. Gagnon
197, Champlain, Hull.
Réparations de Bicycles

N'attendez pas à la dernière minute pour faire réparer votre bicyclette ou votre voiture d'enfant.

Bicycles neufs et usagés à vendre. Venez me voir. Service prompt et courtois.

IMPRIMERIE
"LE DROIT"
98, rue Georges
Tél: R. 514

Impression de
Brochures, Fascicules,
Circulaires, Pancartes,
Papeterie, Faire-part,
etc., etc.

Exécuté avec soin et promptitude à prix raisonnables.

ON DEMANDE

UN CARTOGRAPHE, temporaire, pour le ministere de la Défense national, Ottawa, $125 par mois Les demandes d'inscription, accompagnées d'échantillons de dessin, doivent parvenir à la Commission du service civil, Ottawa, au plus tard le 29 mars 1930.

Demande à la Législature

PRNEZ AVIS que la Municipalité de la Ville d'Ottawa s'adressera à la Législature à sa présente session pour une Loi autorisant l'emprunt sur obligations d'une somme ne dépassant pas,

(1) $175,000.00 pour défrayer le coût de l'achat d'un immeuble pour contenir et remiser l'usine, l'équipement, les chevaux, les voitures et autre propriété de la Municipalité et pour la construction, l'extension, la modification et la réparation des édifices pour lesdites fins, et une somme ne dépassant pas

(2) $60,000.00 pour ouvrages de prévention ou de soulagement des inondations des eaux de la rivière Rideau;

et stipulant qu'il ne sera pas nécessaire que les règlements autorisant lesdits emprunts soient soumis pour en recevoir l'approbation aux électeurs ayant droit de voter sur les règlements d'argent.

Et pour une Loi autorisant ladite Municipalité à entreprendre comme Amélioration locale l'élargissement et le pavage de l'avenue Beechwood, et autorisant la Commission des Chemins de fer et des Municipalités à distribuer la part des Municipalités du coût d'un tel ouvrage entre ladite Municipalité et les Corporations de la Municipalité d'Eastview et du Village du Parc Rockcliffe et pourvu que la part des propriétaires du coût dudit ouvrage soit imposée et perçue sur les terrains aboutissant sur ledit ouvrage suivante les stipulations de la Loi des Améliorations locales.

DATE à Ottawa, ce 18me jour de mars, 1930.

FRANK B. PROCTOR,
Procureur pour la Demanderesse.

..GATEAUX A L'EAU FROIDE..

2 cuillérées à table de beurre, 2 tasses de farine, 1 tasse de sucre, 1 tasse d'eau froide, ½ cuillérée à thé de soda à pâte, 1 cuillérée à thé de crème de tartre, 1 oeuf. Défaire le beurre en crème, ajouter graduellement le sucre et l'oeuf battu; tamiser la farine avec le soda et la crème de tartre et ajouter en alternant avec l'eau froide.

ASTHME Rhumes de cerveau et des bronches

Ne souffrez plus. Les merveilleuses capsules RAZ-MAH de Templeton vous apporteront le soulagement. Ni vapeur, ni prise nasale, ni sérum. M. J. A. Brown, Hillsdale, Ont., qui souffrit terriblement d'asthme pendant 10 ans, dit: "J'avais été des semaines sans pouvoir dormir ni prendre de repas convenables. . . Je pris 2 doses de RAZ-MAH et dormis toute une nuit. Depuis ce jour, je n'ai plus jamais eu d'autre attaque sérieuse." .. Soulagement garanti avec une boîte de $1.00 ou argent remis. Chez votre pharmacien. 121F

Templetons Limited, 56, rue Colborne, Toronto.

RAZ-MAH

Sussex Motor Co.
15, Clarence — Tél: Rid. 193
E. THIBERT, gérant.

Réparations de carrosserie et mécanique. Débossage de garde-boue, service de batterie, autos remis à neuf au Ducco. Ouvrage garanti.

Garage Champlain
188, Champlain, Hull

Prière de prendre avis que mon garage est maintenant en pleine activité sous la direction de M. Chs. Lanthier, mécanicien de grande réputation.

A LOUER

3 étages, dont un avec ascenseur, chauffés et bien éclairés sur trois côtés. Central, convenable pour bureau, entrepôt ou petite manufacture. Loyer raisonnable. S'adresser à Rideau 514.

Nouvelles de Cornwall

LIVRES DEFENDUS. — SEANCE DU CANADIEN.—PARTIE D'EXHIBITION.— DAME GRIPPE. — NAISSANCES. — EN COUR. — DIVERS.

LIVRES DEFENDUS

"Je ne lis pas les bons livres, disait quelqu'un je ne lis que les meilleurs."

Hélas, comme ils sont nombreux, les gens qui inconsciemment ou non, appliquent à leurs lectures juste le contraire de ce principe: "Je ne lis pas les bons livres, je ne lis que les pires."

Les premiers coupables, là-dedans, ce sont ceux qui procurent ces livres au public. Le choix en est fait à l'aveugle.

Une visite recente à la bibliothèque publique de la ville nous a fait constater que plusieurs des livres du maigre rayon français de cette bibliothèque étaient à l'index que le quart étaient des livres à rejeter.

Et ce n'est pas vainement: le plus malheureux, c'est que les billets de location laissés dans ces livres portent les noms de catholiques, de jeunes filles qui n'ont probablement pas obtenu, pour lire ces livres, la permission de l'évêque.

Aussi, nous conseillerions aux amateurs de la lecture de se procurer un livre intitulé: "Romans à lire et à proscrire," de l'abbé Berthléen, et de s'en servir, faute de conseiller, pour choisir leurs lectures. La loi de l'Index, c'est-à-dire la défense faite par Rome, aux catholiques, de lire tels livres, dangereux pour la foi ou la morale, cette loi oblige en conscience. Et celui qui lit un de ces livres qu'il sait être défendu par l'Eglise commet une faute mortelle réservée à l'autorité ecclésiastique supérieure. Le danger est assez grand pour que tout catholique de bonne foi se renseigne et fasse prudemment le choix de ses lecturs.

SEANCE DES CANADIENS

Le club des Canadiens dimanche après-midi, a répété sa séance de vendredi soir dernier. Bien que cette séance ait déjà été représentée devant une salle comble, elle attira, hier après-midi, plus de 400 personnes qui n'avaient pu assister à la première représentation. Le succès d'hier fut égal à celui de vendredi.

Près de 1,200 personnes, peut-être, assistèrent à ces deux représentations, ce nombre témoigne du succès.

Aussi, les Canadiens méritent des félicitations pour avoir voulu mêler l'oeuvre charitable aux activités sportives, e tcontribuer ainsi par leur généreuse organisation, à l'oeuvre si excellente de l'école catholique. La conscience d'avoir fait une bonne oeuvre est leur plus grande récompense.

PARTIE D'EXHIBITION

Toujours les "Canadiens", c'est leur tour. Ils sont partout. Entre deux représentations dramatiques, ils laissent le cothurne pour chausser le patin et frotter dangereusement les oreilles aux Morrisburg

Leur partie de samedi soir, contre ces adversaires, affirme-t-on de toute part, a été la plus belle de la saison. Le Canadien a bravement fait face à ces vieux troupiers, en jouant 1 à 1. Le pointage a-t-il bel et bien fait craindre pour le Morrisburg.

DAME GRIPPE

La température capricieuse fait des siennes et sert bien la cause de la grippe.

Car, depuis la fin de la semaine dernière, elle retient à l'Hôtel-Dieu M. l'abbé Goulet. Presque toute la semaine dernière, M. l'abbé Goulet fut dans un état assez longuissant. Finalement, il lui fallut céder et se retirer à l'hôpital où le repos et les soins hâteront son rétablissement.

M. Rodolphe Danis, qui devait donner hier soir une conférence sur le Mexique, était également retenu par la maladie. Bien qu'imparfaitement rétabli, il a pourtant dû, lundi matin en raison de circonstances spéciales, se remettre au travail.

Notre ville n'a pas eu a déplorer d'épidémie, en cela, plus chanceuse que d'autres villes. Mais le temps est dangereux et on remarque, surtout parmi les enfants, depuis le commencement du printemps et de la température changeante, un peu plus de maladie. L'assiduité, et par conséquent le progrès, à l'école, en souffrent. C'est aux parents et aux enfants d'être prudents, afin que les maladies, les grippes du printemps, ne dégénèrent pas en épidémie.

NAISSANCES

Joseph, Donat, fils de M. et Mme Johny Binet, né le 17, baptisé le 18. Parrain et marraine, M. et Mme Donat Boisvenu.

Baptisé dimanche:—J. Elie, Gérard, fils de M. et Mme Arthur Lepage, né le 11. Parrain et marraine M. et Mme Elie Gougeon.

Marie, Rita, Eveline, fille de M. et Mme John Poitras, née le 21. Parrain et marraine, J. Poitras et Marie Brennon.

Joseph Patrice Roland, fils de M. et Mme Ovila Lebel, né le 18. Parrain et marraine, M. et Mme Patrice Laroche.

Marie, Thérèse, Gertrude, fille de M. et MFme Roméo Brazeau, née le 15. Parrain et marraine, M. et Mme D. Brazeau.

Marie, Dorothé, Ruth, fille de M. et Mme Thomas Julien, née le 21. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Julien.

Marie, Anna, J., fille de M. et Mme L. Faubert, née le 11. Parrain et marraine, M. et Mme A. Boyer.

Joseph Raymond, Henri, fils de M. et Mme Henri Filion, né le 22. Parrain et marraine, M. et Mme Damien Chalifoux.

Marie-Thérèse, Jeanne d'Arc, fille de M. et Mme David Mondoux, née le 19. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Pitre.

Marie, Dorothée, Marcelle, fille de M. et Mme L. Lavigne, née le 20. Parrain et marraine, M. et Mme Elzéar Poirier.

Marie, Christine, Juliette, fille de M. et Mme Alex Gagné, née le 17. Parrain et marraine, Wilfrid Dicaire, et Christine Carrière.

Marie, Jeannette, V., fille de M. et Mme William Cholette, née le 20. Parrain et marraine, M. et Mme J. B. Lalonde.

Joseph, Roméo, R., fils de M. et Mme Roméo Groulx, né le 19. Parrain et marraine. M. et Mme Adélard Ménard.

VIATEURS

M. Philias Léger, fils de M. et Mme Arthur Léger, rue Baldwin, depuis cinq ans employé chez Chevrier Frères, est parti dimanche, soir pour Toronto, où il entre au service de la Compagnie Guns Limitée. Tous ses amis lui souhaitent un bon succès.

Le R. P. A. Josmin, O. M. I., de l'Université d'Ottawa, était dimanche de passage à Cornwall.

M. D. Clément, d'Alfred, était samedi de passage chez M. H. Daoust.

Mlle Bernadette Layeux, d'Ottawa, était, sur fin de semaine, en visite chez M. le Dr J. Coupal.

M. J. A. Laurin, d'Alexandria, était hier en visite chez M. D. M. Courville et chez des parents de Cornwall.

EN COUR

La justice est toujours en action. En cour de police hier matin, en plus de quelques causes pour ivresse, on eut à régler celle de J. E. Perrier, de Dalkeith. Ce dernier blessa d'une balle Théodore Auger, de l'endroit, qui, dans un état d'ivresse refusait de sortir du magasin où il faisait du désordre. Auger, mis à la porte, tenta de rentrer de nouveau, et c'est alors que Perrier le blessa. Le fait se passa le 24 décembre au soir. Depuis lors, Auger était à l'hôpital.

Remis de sa blessure, Auger put récemment subir son procès, il jouit d'une sentence suspendue pour 2 ans. Séguin, qui lui avait vendu de la boisson, fut condamné à $200., plus les frais.

Hier matin, Perrier, après étude de la cause par le Magistrat J. C. Milligan, se voit condamné par ce dernier à payer les frais du procès. Il jouit d'autre part, d'une sentence suspendue pour 1 ans.

Ce sont là les cas journaliers. La Cour de comté, s'ouvrant le 1er avril, et la Cour supérieure le 15 du même mois, auront bientôt à régler les cas d'importance supérieure.

PERTES

"Plus de 60 p. c. de l'argent canadien va en achat de marchandises américaines, au détriment de nos industries canadiennes, de même notre épargne, fruit du labeur quotidien de l'ouvrier canadien, par les assurances étrangères va grossir la fortune des milliardaires américains, au détriment des nôtres.

Ces compagnies américaines d'assurances, dont le but véritable est d'accaparer toute l'épargne canadienne dans les coffres de New-York, donne à son oeuvre auprès des foyers canadiens-français, des alludes d'apostolat".

Tiré de "L'Epargne" de mars 1930.

INDUSTRIE DU PAPIER!

"Ce qui est vrai, c'est que jamais vos forêts n'ont servi à fabriquer tant de gazettes, et que jamais les gazettes à sensations n'ont fabriqué tant de volontés de papier et de cerveaux de carton."

L. Lalande, S. J.

POUR LE "DROIT"

Aidons notre journal en le choisissant comme votre medium d'annonces, en lui confiant l'impression d etoute votre papeterie commerciale, des cartes, bons billets, programmes etc.

Nous aurons pleine satisfaction et nous aurons fait notre devoir, en encourageant nos oeuvres de bien.

26 MARS, 1930.

GARE A L'AVENIR. — AU CONSEIL DE VILLE. — SPORTS: CANADIENS CONTRE MARTINTOWN. — TRANSPORT. NOCTURNE. — DIVERS.

GARE A L'AVENIR

L'Eglise catholique priait récemment pour la Russie.

L'histoire des tyrannies et des erreurs érigées en dogmes, en ce pays, a sa première page dans la campagne de soulèvement des ouvriers contre les patrons, et dans le manque d'équilibre entre ces deux corps: les ouvriers, n'ayant pas assez, prirent tout pour ne rien avoir.

C'est là de l'histoire qui se répète et que les années font revivre partout.

Le remède, ce sont les corporation ouvrières catholiques, tant prêchées par Léon XIII.

A Cornwall, nos nombreux ouvriers sant dans un état de désunion complète.

Il n'y en a pas deux qui travaillent à atteindre la même fin par les mêmes moyens, et par un solide contrat.

Disons-le, la population ouvrière est à la merci des patrons, des compagnies, et est terriblement exploitée, dans son travail, dans son salaire et dans toutes ses relations avec le patron.

Le remède se trouve dans une organisation, surement lente et pénible, mais solide, d'après les principes du catholicisme et de la justice.

Il faudra en venir là, ou bien nous en viendrons à des catastrophes plus ou moins complètes et ruineuses.

CONSEIL DE VILLE

Le conseil de ville s'est assemblé, lundi soir, sous la présidence du maire Horovitz.

Entre autres mesures, nommons le projet du pavage de plusieurs rues de la ville, de l'installation d'un nouveau système d'illumination, au coin des rues Pitt et Deuxième, près du Bureau de Poste, et de la fondation d'un hôpital d'isolement pour Cornwall.

Entre ces projets sus-mentionnés et ceux de moindre importance, quelques-uns furent définitivement adoptés, d'autres mis à l'étude et d'autres enfin furent laissés à des comités spéciaux nommés à cet effet.

Comme nous n'avons pas à notre disposition l'espace suffisant pour un compte rendu détaillé, nous nous bornerons aujourd'hui à ce compte rendu général, remettant aux jours suivants un rapport plus détaillé et complet.

Notre compagnie de tramways vient de faire l'acquisition de deux nouvelles voitures, qui augmenteront son "matériel roulant" et amélioreront encore le service de transport. Ces deux chars, de second usage, sont à peu près du même genre que ceux de nos rues. Les ouvriers, mardi matin, s'occupaient à les descendre des chars plates-formes sur lesquels on les avait transportés aux hangars de la Compagnie, sur la rue Water.

PARTIE DE CARTES

Qu'on n'oublie pas de se rendre, vendredi soir, à l'Ecole de la Nativité, à la partie de cartes, organisée au profit de l'école, par les Dames de la Fédération, section Ouest.

CANADIENS VS MARTINTOWN

Dans sa rencontre d'hier soir, à l'aréna Victoria, avec le Martintown, le Canadien toujours à l'oeuvre, et au triomphe, remporta une brillante victoire de 10 à 3.

ALIGNEMENTS

CANADIENS: — L. Murry; O. Lalonde, P. Pagé, R. Dalbec, L. Leroux, G. Dalbec, C. St-Denis, E. St-Denis, A. Quenneville, E. Leroux, F. Laurin.

MARTINTOWN: — W. Keir; R.-J. Cresswell, L. Urquhart, M. Bechstead, P. Keir, R. Beckstead, McPhadden.

TRANSPORT NOCTURNE

Les citoyens de l'est, que le mauvais temps n'a pas empêché, mardi, de passer sur le chemin de Montréal, au coin de la rue Marlborough, et sur la rue Sheffield, ont dû être surpris d'y constater un changement subit; lundi soir, le magasin de M. A.-A. Collins, au coin des rues Marlborough et Montréal, était déjà soulevé et assis sur ses rouleau de transport. Il fallait attendre la nuit et l'interruption du service de tramway, pour procéder au transport sur le chemin de oMntréal et la rue Sheffield.

A 11 heures et demie, aussitôt après le passage du dernier tramway et sa rentrée au garage, on interrompit le courant sur le fil des tramway, qu'on devait soulever au passage de l'édifice. Un électricien en avait la charge, et passa une partie de la nuit à grimper de poteau en poteau.

L'édifice fut ensuite véhiculé jusqu'à son nouveau site. Deux chevaux en eurent la charge; ils y parvinrent, leur force étant décuplée par le système de moufles.

De petits incidents marquèrent le travail, mais sans le retarder. De sorte que ce matin, grâce au bon travail de M. Morpaw et de son équipe d'ouvriers, les rues étaient libres et le gros du travail accompli.

INCENDIE

Le feu a partiellement détruit, dans la nuit du 24 au 25, le magasin de M. O. G. McPhail, de St-André.

Tout semblait normal, lundi soir, lorsqu'on quitta le magasin, et les flammes se déclarèrent au cours de la nuit.

On n'en peut déterminer au juste la cause.

Les assurances couvrent en grande partie les pertes.

Ce matin, on était à estimer les dommages.

M. McPhail était bien connu à Cornwall, où il apportait fréquemment du bois et divers produits agricoles.

INSTRUCTEUR MAYNARD

Le Capitaine L.-E. Maynard, pilote instructeur et gérant de l'aéroport du club d'aviation à Ottawa, a été récemment forcé de donner sa démission de cette charge, pour prendre la gérance de la future succursale de la Continental Aero Corporation, Limitée, Montréal.

Le capitaine Maynard a été forcé d'interrompre ses cours d'aviation, donnés à de jeunes aviateurs de Cornwall, ici même d'abord, au début de l'année, et plus tard, à la venue du doux temps, à Ottawa même, en raison du manque de lieux d'atterrissage, à Cornwall, dans la saison intermédiaire.

Le Capitaine Maynard sera remplacé à son poste, de sorte que, selon toute probabilité, les cours d'aviation pourront se poursuivre régulièrement.

NOTRE POURCENTAGE

Nous disions récemment que la ville avait donné, en 1929, des permis de construction pour une valeur de $283,325.

Cette somme de la construction dans notre ville en 1929 représente 1-850 de la somme totale des constructions en Canada, et 1-335 de celle des constructions en Ontario, pendant la même année 1929. Le Canada a eu pour $234,944,549 de constructions et Ontario $95,055,827.

Si les salons de modes printannières cadrent mal avec la température du début de la semaine, les marchands de charbon ont dû se féliciter et augmenter leurs recettes.

MIETTES

''Dans les siècles passés, on considérait les fléaux comme une punition de Dieu: aujourd'hui, on s'en prend au Ministère de la Santé Publique''.—Schoemaker.

''Autrefois, les parents travaillaient pour léguer un héritage à leurs enfants: aujourd'hui, les enfants travaillent à extorquer l'héritage de leurs parents.

A Vendre

Deux bicyclettes, pour hommes; légèrement usagées. Conditions faciles. S'adresser à
DAMASE ROY
39½, rue Marlborough-sud.

Henri Daoust
77, Chemin de Montréal.
Téléphone: 1256 — Cornwall

Chaussures pour toute la famille. Marchandises sèches. Malles et valises. Encadrement. Assortiment complet de tapisseries, dernières nouveautés; tous les motifs, toutes les variétés, toutes les couleurs.
Plus et mieux
Pour moins d'argent.

DÉBAT SUR L'IVRESSE

"Un homme est ivre quand il titube au point de ne pouvoir se tenir debout" Ainsi s'exprima un jeune témoin en cour supérieure d'Ontario, aux assises du printemps dans la cause de Henrie contre Laviolette, quand le juge Kelly lui demanda ce qu'il entedait par le mot "ivre"

Au témoin principal, le juge demanda quelle quantité de boisson il pouvait "suporter", et ce dernier de répondre qu'il pouvait facilement contenir un "couple de coups". Son honneur voulait tout savoir de même savoir le "tonnage" de ces "coups" et déclara au témoin que deux doigts auraient moins d'effet sur une personne que deux "coups" de quatre doigts. Durant plus de quinze minutes, la cour analysa cette question de tous le côtés mais sans succès.

Cette cause était une querelle entre cultivateurs au sujet d la rupture de certaines clauses dans un acte de vente. Une demi-douzaine de témoins donnèrent leur preuve dans ctte cause qui s'instruisit hier matin à 10 heures 30 et se contiuna jusqu'à 5 heures 45 hier après-midi.

Son honneur le juge Kelly a pris cette cause en délibéré. Me Wilfrid Gauvreau de la raison légale Gauvreau Burns et Burrows, occupait pour la défense. La poursuite était représentée par Me Cuthbert.

Les enfants n'aiment pas leur mère hargneuse

"Mes enfants ne m'aimaient pas, parce que j'étais toujours hargneuse. Grâce au Vinol, ma nervosité est disparue et nous sommes heureux de nouveau." — Mme T. Johnstone.

Les médecins prescrivent depuis 30 ans, le fer, les phosphates, la peptone de foie de morue, etc., dans la mixture dénommée Vinol. La PREMIERE bouteille produit un bon sommeil et un GROS appétit. Les personnes nerveuses, épuisées sont surprises de constater comme le fer, les phosphates, etc., leur donnent PROMPTEMENT une nouvelle vigueur. Le Vinol a un goût délicieux. En vente à la pharmacie Desjardins.

FEJILLETON DU "DROIT"

La Campagne Canadienne

par le R. P. ADELARD DUGRE, S. J.

o 31—

—Oui, un *foreman*, dit Marie, e n'est pas une femme. On n'a-it pas comme cela avec sa fem-ne. Je l'ai déjà dit à François, noi: quand on est marié, on le este et on prend les moyens de ester ensemble. Il a bien fait de e pas signer son contrat.''

La conversation se radoucit eu à peu et se prolongea quel-ue temps, assez triste et lan-uissante. François exposa ses isons d'agir comme il l'avait ait. Il ne pouvait pas s'engager revenir sans être sûr de tenir arole. Sa femme s'y résignerait eut-être un jour, bien qu'il en outât. Pour le moment, il n'a-ait qu'un parti à prendre, s'en ller au plus tôt, dès le lende-nain, pour prévenir tout action 'éclat de la part de Fanny. Aux tats-Unis, s'il était impossible e déterminer sa femme à reve-ir, il chercherait à obtenir l'au-risation de pratiquer la méde-ine. S'il le fallait, il se résignerait même à subir des examens, à solliciter des protecteurs. C'était bien ennuyeux, tout cela, il ne le cachait pas. A quarante-cinq ans, après vingt ans de pratique dans une clinique privée, commencer une carrière de médecine générale dans un milieu hostile ou inconnu, ce n'était pas attrayant.

Baptiste, la tête penchée sur la poitrine, avait laissé parler son fils. Quand celui-ci se tut, le vieillard reprit sur un ton lent, comme pesant ses mots:

"Encore une fois, François, je ne veux pas te faire de peine. Ce qui est fait est fait. N'empêche que c'est bien regrettable. Je n'ai jamais aimé les Etats, moi. Jeune homme, quand j'y allais pour les récoltes, j'en revenais au plus tôt. Je ne me sentais pas chez nous, là. Or, je suis fait ainsi, j'aime à me sentir chez nous. Je n'ai jamais pu consentir à me faire mener par des étrangers. Il n'y a rien qui m'humilie comme de voir nos Canadiens faire les gros travaux et les Anglais empocher les gros profits. Autrefois, dans les chantiers, je souffrais et je m'irritais de voir nos bûcherons travailler comme des mercenaires et défiler comme des esclaves sous l'oeil des entrepreneurs anglais; aujourd'hui, j'éprouve toujours de la peine, quand je vois nos pauvres gens s'engouffrer chaque matin dans les usines des Anglais, avec des airs d'écoliers en retard. C'est pour cela que j'ai voulu être mon maitre, à moi. L'indépendance d'abord, la liberté, c'est ce que j'ai voulu pour mes enfants. Ils l'ont. Chacun d'entre eux a son domaine où il commande en maitre. Ce n'est pas tout. Je voulais aussi vous voir à l'aise: vous l'êtes. Je m'étais promis que ma famille vivrait dans des conditions plus faciles que celle de mon père, c'est ce qui est arrivé. Et ce qui fait la joie de mes vieux jours, c'est de constater que Philippe fera encore mieux que moi, parce qu'il est plus instruit et qu'il sait mieux s'y prendre, et que Léon, s'il continue, fera encore mieux que son père. C'est comme cela que ça doit être au Canada.

"J'avais un autre rêve. J'aime toujours à voir des Canadiens qui s'élèvent au-dessus des autres. Je m'étais dit que, parmi mes fils, il y en aurait un qui se virait de chef à ses compatriotes. J'avais donné au bon Dieu un des plus vieux de mes garçons, je voulais donner à mon pays le plus jeune, celui qui paraissait le mieux doué. Vous savez quels sacrifices nous avons faits pour mettre François dans les grandes écoles. Dans mon idée, il devait être pour nous plus qu'une gloire, il devait être un guide. Les choses n'ont pas tourné comme je l'espérais. Je ne t'en fais pas de reproche, François. Après tout, nos moyens étaient limités, tu as fait pour le mieux. Il me semble pourtant que ta place était parmi nous autres. La place de tous les Canadiens est toujours au Canada; les plus capables ont une obligation particulière de ne pas nous déserter. Si les plus instruits de nos enfants nous abandonnent, s'ils ne nous montrent pas le chemin, s'ils ne nous encouragent pas, que pourrons-nous faire? Malheureusement, nous ne pouvons pas toujours compter sur nos gens instruits. Dans notre pays comme dans notre famille, l'habitant fait bien sa part, l'homme de profession ne fait pas toujours la sienne. Pensez-vous que si, chez nous, l'homme des villes, l'avocat, le médecin, le député, se rivaient à leur tâche comme je me suis attaché à la mienne, moi, s'ils avaient toujours eu l'ambition d'agrandir le pays, de l'enrichir, de le fortifier, en proportion de ce que j'ai fait, moi qui ai commencé avec rien, moi qui suis un ignorant et qui n'avais que mes deux bras pour agir, pensez-vous que nous serions toujours les serviteurs des autres? Mon grand bonheur, quand je mourrai, ce sera d'avoir rempli le mien. J'ai donné au bon Dieu un prêtre et deux religieuses; j'ai donné à mon pays six belles terres avec leurs habitants; je n'ai pas fourni à la société le chef que je lui préparais, mais ce chef se trouvera parmi mes petits-fils; car la jeunesse d'aujourd'hui est belle. Je pourrai mourir content.''

Baptiste s'était levé. Droit, solennel, ému, il paraissait personnifier l'indomptable habitant des âges héroïques qui, au moment de disparaître, salue avec amour l'aurore des temps nouveaux. La fierté de sa belle âme, ses viriles espérances se communiquaient à ses fils, peu communicatifs selon leur ordinaire, mais bouillonnant, eux aussi, des ardeurs de leur père. Un souffle d'orgueil patriotique, de robuste confiance et de calme courage en face de l'avenir semblait passer sur cette puissante famille de terriens. François saisit la main du vieillard, et les larmes aux yeux:

"Père, c'est vous qui aviez raison et c'est moi qui me suis trompé. Vous avez trouvé dans votre âme droite une inspiration sûre et féconde que je n'ai pas su puiser dans mes longues études. Vous avez bien vu: on ne naît pas cosmopolite. On est nécessairement de son pays et de sa race et l'on se doit à sa race et à son pays. Plus que cela: dans un pays jeune comme le nôtre, l'homme instruit doit s'instruire surtout pour les siens. J'ai méconnu cette vérité et j'ai manqué ma vie. J'ai oublié qu'on ne néglige pas impunément son devoir patriotique et que le meilleur moyen de mener une vie heureuse, c'est de mener une vie utile. Il y a vingt-cinq ans, on n'avait pas sur ces questions des idées bien nettes parmi les gens du monde. On ne songeait qu'à soi aujourd'hui, on voit mieux et c'est un grand progrès. Pour moi, j'ai appris tout cela par moi-même. Malheureusement, la leçon me coûte bien cher et je l'ai reçue trop tard.''

Puis François déclara que, désormais, au moins, il se dépenserait parmi les Franco-Américains, qu'il avait trop négligés jusqu'ici. Il consacrerait le reste de sa vie à l'expiation courageuse de la grande erreur de sa jeunesse. Et puis il ne resterait pas séparé de sa famille et de son pays, comme il l'avait été trop longtemps. Ses sentiments français avaient été trop ravivés depuis quelques semaines pour s'éteindre à l'avenir. De toute façon, il reviendrait au Canada, il ramènerait Gladys; c'est ici qu'il prendrait ses vacances chaque été, si c'était possible.

Toute la nuit les mêmes pensées, les mêmes projets, les mêmes résolutions roulèrent dans sa tête. La veillée n'avait pas été longue: les jeunes gens eux-mêmes, n'ayant pas l'entrain des jours précédents, étaient rentrés de bonne heure. Gladys n'avait pas le coeur au jeu, ce soir-là. Dès avant dix heures elle avait demandé à ses cousines de retourner à la maison. Dans le silence de la nuit, François comparait la soirée qui venait de finir à celle qui avait marqué son arrivée, moins de deux semaines auparavant. On s'était séparé si joyeux, après cette première veillée, lui-même alors se promettait tant de jouir de sa visite. Aujourd'hui on s'était quitté tristement, des larmes avaient même été versées; les vieux, dans leur chambre, passaient sans doute la nuit sans sommeil, à égrener leur chapelet.

François se demanda s'il n'aurait pas mieux fait de ne pas revenir au Canada. Il avait revu ses parents, mais son second départ renouvelait les chagrins du premier, les aggravait même, puisque désormais on n'espérerait guère son retour et qu'on saurait que les Etats ne recèlent pas pour tous une fortune facile ni un bonheur sans mélange. De plus le médecin sentait que son existence avec sa femme ne pouvait plus être la même qu'auparavant. Outre le changement de fortune qui s'était produit, il y avait eu entre eux des explications et des aveux que ni l'un ni l'autre ne pourrait oublier. La mésentente s'était déclarée dans sa maison, elle quitterait difficilement son foyer et y rendrait la vie plus sombre, peut-être intolérable. Et alors la solution proposée par Fanny revenait à l'esprit du médecin: ne valait-il pas mieux se séparer? Mais non, chez les Barré, cette solution n'était pas même concevable. On lui pardonnerait encore moins de quitter sa femme que de déserter sa patrie.

Sur le matin, François s'était assoupi, quand un son de cloche le tira soudain de la torpeur où il avait fini par s'engourdir. C'était la messe qu'on annonçait à la petite chapelle voisine.

"La messe? se dit François, j'y vais!"

Et il sauta de son lit.

Avant de quitter sa paroisse, peut-être pour toujours, il sentait le besoin de revenir sans réserve à ses pratiques religieuses, de se confesser, de communier. Il comprenait que le secours surnaturel des sacrements lui serait nécessaire dans cette journée où l'attendaient des séparations cruelles, peut-être des explications pénibles et des décisions tranchantes; il sentait aussi que ce secours lui serait de grande utilité dans la lutte expiatrice qu'il allait engager pour la vie. Il fit donc sa toilette à la hâte et s'empressa de descendre. Tout était sombre et silencieux dans la maison, tout le monde paraissait dormir: le docteur ne fut pas peu surpris de trouver la porte ouverte et, sur le perron, Gladys. Le paroissien sous le bras, la jeune fille achevait de mettre ses gants en attendant une de ces cousines.

LA SENTENCE DES AUTEURS DU VOL REMISE À SAMEDI

CHARLES CHARLEBOIS, HENRI KIPP ET MIKE MARASK ONT AVOUE LEUR CULPABILITE. —LES AVOCATS IMPLORENT LA CLEMENCE DE LA COUR.

Le magistrat W. R. Cummings a remis à samedi à 10 hres la sentence de Charles Charlebois, Henri Kipp et Mike Marask, accusés, le premier, d'avoir opéré le "hold up" à St-Charles et les deux autres d'avoir pris part au vol de la banque St-Charles, le 15 mars dernier. Me J. A. Ritchie, substitut du procureur général représentait la couronne, J. P. Labelle, l'accusé Charlebois, H. Burn défendait Kipp et Moses Doctor, Mike Marask.

Ces quatre avocats ont parlé après avoir entendu MM. Orme et Leitch,, anciens bourgeois de Charlebois, le magistrat a ensuite questionné M. Denis Pharand, commis de banque en charge lors du "hold up".

L'ACCUSATION

L'accusation se lit comme suit: Charles Charlebois, Henri Kipp et Mike Marask vous êtes accusés d'avoir contrairement à la loi, le 15 mars à Eastview, comté de Russell, tous trois étant ensemble à un moment, le dit Charlebois étant alors armé d'une arme offensive, à savoir un revolver avec et au moyen de menaces, de violences là et alors employés par lui, le dit Charles Charlebois, a l'égard et contre la personne de Denis Pharand, employé de Banque Canadienne Nationale, ayant à charge une partie des argents de la dite Banque,, empêché sa résistance, et dérobé avec violence, en présence du dit Denis Pharand et contre son gré, des argents de la Banque Canadienne Nationale, au montant de $6,815 contrairement aux statuts faits et pourvus en pareil cas." L'accusation a été déposée en cour hier et est signée par le magistrat Cumming et le chef de police Richard Mannion.

A LA COUR

Vers 10 hres 30, le magistrat Cummings prit son fauteuil et les trois détenus apparurent un peu timides. Le magistrat demanda à chacun s'il voulait avoir son procès devant cette cour. Sur leurs réponses affirmatives il leur lut l'accusation. Tous trois avouèrent leur culpabilité.

Le magistrat Cummings demanda alors si quelqu'un avait quelque chose à dire. Le procureur de Charlebois se leva et dit que M. Frank Orme, bourgeois de Charlebois et M. Henry Leitch, surintendant chez Orme avait à parler. Ces deux hommes dirent que Charlebois avaient été à leur emploi pendant un an et demi, qu'ils avaient été satisfait de son travail, il était ponctuel, honnête et actif.

Me J. P. LABELLE

En demandant la clémence de la cour, le procureur de Charlebois a invoqué comme argument la jeunesse de son client, ses antécédents, l'honnêteté de ses parents et les ciconstances particulières du "hold up". En le condamnant à une sentence trop forte on risquerait de briser la vie de Charlebois.

Tout prouve que Charlebois ne comprenait pas la gravité de son acte et n'était pas un fond noir, la façon dont il s'est fait prendre l'aveu qu'il a fait et la manière dont il a protégé ses amis. Pour le bien de la société, celui de sa famille et son propre bien, je demande la clémence de cette cour.

Me HAL. BURNS

Le procureur de Kipp fit valoir que la moitié du discours de son confrère Labelle, s'appliquait dans le cas de Kipp, qui n'est pas un criminel par ses antécédants, puisque c'est sa première offense, d'ailleurs Kipp a toujours été dans l'adversité. Me Burns a fait remarquer à la cour qu'on avait procédé un peu vite dans ce cas, qu'il était difficile de rendre un jugement impartial sur tous les faits de cette cause, il fallait donc être très prudent avant de prononcer la sentence. Cette sentence devra n'être pas trop rigoureuse, parce qu'il y a des degrés de culpabilité dans un acte, et qu'on risquerait de compromettre l'avenir de Kipp. Après avoir payé sa dette à la société Kipp reviendra parmi le monde et il y aura quelqu'un pour l'aider. Ce "hold up" est une espèce d'aventure il ne fallait pas imposer aux auteurs la sentence habituelle des voleurs de banque

Me M. DOCTOR

Avant de prononcer la sentence, la Cour devait comparer la conduite de Mike Marask avec celle de ses deux complices. Il a participé au complot mais n'a pas participé au "hold up" il a fui en ce moment. Me Doctor suggère alors non pas le pénitencier mais l'école de reforme. —Le magistrat l'a interrompu disant qu'il ne lui apportait aucune circonstance du vol. L'avocat Doctor répondit que la couronne se chargerait d'établir les faits, d'ailleurs que M. le magistrat n'avait pas été sans s'enquérir des faits auprès de la police.

Me J. A. RITCHIE

L'avocat de la couronne constate que l'accusation est sérieuse qu'elle pourrait mériter 14 ans de pénitencier et même un emprisonnement à vie. Il admet qu'il y a une différence de culpabilité dans les trois cas et relate alors les faits laissant entendre que Charlebois et Kipp étaient les plus coupables que Marasn l'était moins, qu'en tout cas il y avait pour lui dans ce cas 3 degrés de culpabilité.

Le magistrat pose quelques questions à M. Denis Pharand, payeur, sur ses occupations à la banque, s'il était habituellement seul etc

M. W. R. Cummings alors déclara qu'il ajourne la cause jusqu'à 10 heures samedi prochain.

CHORALE DE LA BASILIQUE

En raison d'une indisposition de M. J. F. Champagne, maître de chapelle, il n'y aura pas de répétition ce soir, tel que d'abord annoncé.

UNE LISTE DE CES OFFICIERS EST SOUMISE

AU COMITE DES PRIVILEGES ET ELECTIONS A ETE SOUMIS CE MATIN UNE LISTE DES OFFICIERS RAPPORTEURS NOMMES DEPUIS LA DERNIERE SESSION FEDERALE.

Le comité parlementaire des privilèges et élections a siégé cet avant-midi sous la présidence de M. Charles-G. Power, M. P. M. Jules Castonguay, directeur-général des élections, a soumis une liste des officiers rapporteurs qu'il a nommés depuis le dernière sesion fédérale, sans dire cependant sur quelles recommandations ce choix a été fait, parce que ces renseignements sont confidentiels.

M. Boyce prétend que le directeur doit fournir ces renseignements. M. McPherson du Manitoba, prétend le contraire et dit que seul le Parlement peut délier les lèvres de M. Castonguay. L'hon. Lucien Cannon, solliciteur-général, trouve que le comité, s'il exige de M. Castonguay les renseignements qu'il ne veut donner, s'arroge un droit qu'il n'a pas. Ce n'est pas désobéir que d'ignorer un ordre de ce genre.

Plusieurs conservateurs soutiennent que les nominations des officiers rapporteurs devraient se faire indépendamment de toute politique. Pour le présent, dit l'un d'eux je n'ai pas de blâme à adresser à personne, mais j'en aurai probablement sous peu.

M. Castonguay fait remarquer qu'il ne s'est laissé guider dans son choix que par la valeur des officiers, seulement il devient bien difficile d'en trouver qui n'appartiennent pas à quelque parti politique.

M. Cannon revient sur le sujet, et dit que le comité n'a pas le droit de s'enquérir de la conduite du directeur des élections, qui est d'ailleurs à l'abri de tout reproche. La position du directeur général des élections peut être comparée à celle d'un juge de la Cour Suprême, dit M. Cannon, et M. Castonguay ne doit répondre de sa conduite que devant le Parlement.

Finalement la liste de M. Castonguay est adoptée.

Représentation chez Murphy-Gamble

Quelques artistes de la Maison Murphy-Gamble, connus sous le nom de "Murgam Players", ont donné hier soir un excellent concert devant les employés de la maison et leurs amis. Il y avait environ quatre cents personnes. L'auditoire a été enchanté du commencement de la soirée jusqu'à la fin, de voir avec quel tact et rapidité les scènes se succédaient comme sur le théâtre moderne.

Le programme de la soirée s'intitulait: "Rideau Room Review", et présentait au lever du rideau, une salle d'émission radiophonique, qui pour la circonstance s'appelait "Poste M-U-R-G-A-M" L'annonceur, M. Buddy McKnute (W. S. Coulthart), s'avança au microphone et présenta les artistes au public. Il y eut chant par un choeur de jeunes filles et un monologue intéressant. Il y eut en outre un duo par Mlles J. Lynesse et Corriveau; une tragédie espagnole fut jouée avec beaucoup de succès, mettant en vedette Mlle Corriveau, M. R. Crouch, M. W. Auger; une pièce comique suivit, jouée par les artistes suivants: Mlle Wagner, M. Coulthart, Mlle Finlay, M. R. Crouch, Mlle G. Gaves, M. T. O'Connell, Mlle Arden et M. W. Auger. Deux nouvelettes chinoises furent présentées par Mlle L. Blais. "Sea Shanty, Rio Grande" a été interprété artistiquement par MM. O. Auger, W. Lemke, R. Crouch et T. O'Connell.

"Le rêve du garçon de bureau" a été représenté par MM. K. Allen, W. Auger, C. O'Connell, Mme McDonald, Mlle G. Gaves et Mlle Marjorie Skuce.

L'accompagnatrice de la soirée fut Mme R. Crouch. Les officiers de la troupe Murgam sont comme suit: Mme A. H. Barker, MM. A. McDonald, R. C. Orchard, W. S. Coulthart, Mlle Wagner, M. D. McDonald, M. T. O'Connell, M. W. Auger, M. W. Lemke, Mlle Lynesse, M. R. Crouch et M. J. Allison.

Après la soirée, il y eut goûter servi aux artistes qui ont tous si bien rempli leur rôle.

Long procès que juge la nature

Il neige, il pleut, il vente, il fait doux et humide. C'est bien le vieux mois de mars. C'est le temps du conflit entre deux saisons, l'hiver qui veut continuer son règne de torpeur, de maladies, de rigueurs et qui nous lance à grand vent ses intempéries, sa neige, sa grèle; le printemps avec ses arguments fondants, la pluie et le soleil qui nous font entrevoir la liberté, l'activité, le ciel bleu, les prés verts. C'est le long procès que juge la nature chaque année depuis les âges lointains et la palme est accordée au plus fort. Le printemps, benjamin des saisons, gagne toujours à la longue.

THE CANADIAN DEPARTMENT STORES LIMITED

ROBES DE CREPE PLAT pour Dames

Spécial, Jeudi, Chacune $5.00

Pour attirer les touristes des E.-U. dans la Capitale

Le comité de l'industrie et de publicité de la ville d'Ottawa a tenu sa séance régulière hier soir à l'hôtel de ville. MM. les échevins J. E. McVeigh, président, N. H. MacDonald, Geo.-S. Sloan, Daniel McCann, A. Bélanger et R. Plant y assistaient.

On a adopté un plan pour attirer les touristes américains à Ottawa. Le comité a voté sur proposition de l'échevin MacDonald, un contrat de $450 avec les bureaux de touristes Foster et Reynolds. Par ce contrat, les touristes du centre et de l'est des Etats-Unis seront invités par les gérants des différents bureaux de touristes Foster et Reynolds à inclure Ottawa dans leur itinéraire. Le secrétaire a été autorisé à faire imprimer 5,000 cartes de la vile, 15,000 pamphlets où l'on décrirait les beautés d'Ottawa, enfin 30,000 guides de touristes.

Le président de l'Association des Boy Scouts, a envoyé une lettre au comité, lui demandant de contribuer à la souscription que vient d'ouvrir l'Association. En reconnaissance des services rendus par les Scouts au cours de la semaine du carnaval d'hiver, le comité leur a voté à l'unanimité $50.00.

Parmi la correspondance se trouvait également une lettre du secrétaire de l'Unioin des Raquetteurs Canadiens, dans laquelle les raquetteurs se disaient reconnaissants de l'accueil qu'Ottawa leur avait fait.

On a accepté hier soir des comptes du carnaval d'hiver au montant de $1,719.91, dont $642.75, ont été dépensés au Château Laurier. L'état de compte donnant le chiffre des dépenses totales du carnaval d'hiver, n'est pas encore prêt.

IL A VOLÉ UNE MOTOCYCLETTE

Fernand Legault, âgé de 16 ans, de Gatineau Mills, s'est avoué coupable en cour de police ce matin d'avoir volé une motocyclette d'une valeur de $225.00 dans le garage du charcutier B. Slattery, sur le marché By. Il recevra sa sentence lundi.

Legault a été arrêté de bonne heure ce matin par le constable Maxime Viau, à l'angle des rues Sussex et Clarence. Le jeune homme travaillait de temps à autres chez Slattery et il voulut s'emparer de la motocyclette pour retourner chez lui. Il n'avait cependant reçu aucune permission du propriétaire. Au cours de la nuit dernière, il brisa le cadenas qui retenait fermée la porte du garage et sortit la motocyclette. La machine était en panne sur la rue Clarence au moment ou le cnostable Viau arriva sur les lieux et interrogea l'accusé. Legault déclara tout d'abord qu'il avait eu l'autorisation de M. Slattery de sortir la machine. Il avoua ensuite qu'il n'avait pas eu la permission de la prendre.

Il avoua que c'est la deuxième fois qu'il s'empare de cette motocyclette. La première fois, il en fut quitte pour un avertissement.

Madeleine Monnier

Parmi les artistes modernes, Mlle Madeleine Monnier, violoncelliste, occupe un des premiers rangs.

Des nouvelles spéciales ont annoncé son magnifique succès à San Francisco, le 18 mars. Elle est impatiemment attendue à Montréal le 31 mars, et à Ottawa, où elle jouera le 3 avril, à l'Institut Jeanne d'Arc, sous le patronage de Son Excellence Monsieur Jean Knight, ministre de France.

Mlle Alice Valiquet, soprano lyrique, est une artiste locale que le public sera heureux d'applaudir.

Le concert Monnier-Valiquette est organisé par les Dames Patronnesses de l'Institut Jeanne d'Arc.

Les dames qui ont gracieusement accepté d'être Présidentes d'honneur sont: l'honorable Cairine Wilson, madame Ernest Lapointe, madame Charles Stewart, madame J. H. King, madame C. A. Dunning, madame Peter Heenan, madame T. A. Crerar, madame Rodolphe Lemieux, Lady Clark, madame Hewitt Bostock, madame Thibodeau Rinfret, madame H. S. Béland, madame Arthur Cannon, madame Robert Forke.

M. PLANT SATISFAIT DES RÉSULTATS

Le maire Plant et l'avocat-consultant Proctor sont revenus de Toronto où ils ont assisté à la séance du comité spécial de la Législature qui étudiait la question de l'élargissement et du pavage de l'avenue Beechwood.

"Quoique certains intéressés aient fait opposition au projet depuis la semaine dernière, dit M. Plant, nous sommes passablements atisfaits du résultat, car le comité a décrété que l'affaire serait laissée à la commission municipale d'Ontario et celle-ci aura soin d'établir la répartition du coût entre la Corporation d'Ottawa et les municipalités d'Eastview et de Rockcliffe, qui bénéficieront de cette amélioration".

M. C.-A. Séguin, député de Russell, s'est opposé à la décision du comité.

AUTO DÉTRUIT PAR LE FEU CE MATIN

Un automobile Essex appartenant à M. F. Gerbradt, 21 rue Gilmour, a été complètement détruit par le feu à côté de la demeure de son propriétaire à 8 heures 15 ce matin, par suite d'un court circuit dans l'installation électrique de la machine. Les pompiers du poste numéro 9 ont été appelés sur les lieux, mais à leur arrivée, les flammes avaient déjà embrasé toute la machine et il leur fut impossible de maitriser le feu avant que l'auto soit complètement ruiné.

Chaîne de Magasins Red & White

Le propriétaire sert- -
—L'acheteur épargn

Avez-vous essayé le Thé Orange Pekoe?

Sinon, un régal vous attend. Il y a un de ces magasins dan votre arrondissement.

LE PROJET COTE N'A PAS ENCORE ETE ETUDIE

(Du correspondant du "Droit".)

TORONTO, 26.—Le projet d'amendement Côté, à la loi des Ecoles Séparées d'Ontario, autorisant la Commission des Ecoles Séparées d'Ottawa à réduire le nombre de ses membres de 22 à 9 et à élire ceux-ci par un vote général des contribuables catholiques a été proposé au comité légal de la législature à 2 h. 30 cet après-midi.

Onze hommes ensevelis dans une mine. Plusieurs perdent la vie

ARNETTSVILLE, Virginie de l'Ouest, 26 (P.A.)—Cinq au moins des onze mineurs ensevelis dans une explosion à la mine Yukon, de la Crown Hill Coal Company, de cet endroit, ont perdu la vie, et les équipes de sauvetage s'efforcent de sauver les autres, mais on craint que tous ne soient morts. Un des cinq corps retrouvés est celui de J. K. Livingston, contremaître de nuit.

On croit que l'explosion a été causée par le gaz. Elle s'est produite à quatre mille pieds de l'ouverture de la mine. On commença l'exploitation de la mine en 1922. Deux cents hommes y travaillent de jour et vingt-cinq de nuit. L'accident s'est produit peu après deux heures ce matin.

UN MINISTRE RÉPRIMANDÉ PAR FERGUSON

Le premier ministre d'Ontario a fortement réprimandé hier à la législature l'hon. Dr Forbes Godfrey, au sujet d'un postscriptum à une lettre adressée à une femme qui demandait une allocation.

GODFREY RÉTICENT

TORONTO 26 (P. C.) Le premier ministre Ferguson a hier après-midi réprimandé l'hon. Dr F. Godfrey, ministre de l'hygiène, pour avoir ajouté un post-scriptum à une lettre sur l'application des allocutions aux mères. Ce post-scriptum demandait à J. M. Allen, de Long Branch, de voir Mme Callaghan, qui fit une demande l'allocation et de s'efforcer d'obtenir son appui pour les dernières élections. Cette dernière était électrice dans la circonscription du ministre. Le chef libéral Sinclair a attiré l'attenetion de la législature sur la lettre, il y a une semaine, accusant le Dr Godfrey de faire un abus de sa position officielle.

Un silence de mort régnait quand le premier ministre se leva. Parlant en mon propre nom et au nom du gouvernement, dit-il, l'incident est non seulement regrettable, mais encore inexcusable. On dira peut-être que la lettre a été écrite dans un moment d'indiscrétion sans réflexion. C'est au public a en juger. Ce gouvernement est extrêmement jaloux de sa bonne renommée, et il est déterminé à continuer de mériter la confiance du public en tant que l'intégrité et la propriété de ses actions sont concernées.

Le premier ministre comprend que le ministre ait pu écrire la lettre dans un moment d'irréflexion, mais, même en ce cas, cela est inexcusable. L'hon. Dr Godfrey continue-t-il, a beaucoup fait pendant sa durée d'office. Il s'est montré infatigable et a contribué dans une large mesure à rendre la vie plus facile, tant pour les jeunes que pour les vieux en cette province. Jamais, de mémoire de député à la législature, ou à la tribune des journalistes, le chef d'un parti politique n'a parlé d'une manière ausi énergique contre un de ses partisans contre un ministre de son gouvernement.

Le ministre de l'hygiène déclara après cet incident qu'il ne démissionnerait pas. Après la séance, un groupe de journalistes allèrent l'interviewer, mais il refusa de faire des commentaires, si ce n'est qu'il répéta qu'il ne démissionnerait pas.

Lorsque le premier ministre commença de parler, le Dr Godfrey se tenait droit sur son siège mais au plus fort de l'attaque. il tenait sa tête entre ses mains.

CONCURRENCE NAVALE ENTRE QUATRE PAYS

On veut construire des vaisseaux qui abaissent le record de l'Europe, navire allemand, lequel a traversé l'Atlantique en 4 jours, 17 heures et 6 minutes.

LES CONCURRENTS

NEW-YORK, 26.- (P. A.) On prévoit aujourd'hui la plus grande concurrence que l'histoire ait jamais vue en construction navale. Quatre nations seront de la partie, en vue de posséder le vapeur le plus rapide de poséder le vapeur le plus rapide du monde. Le paquebot Europa, de la North German Lloyd, a hier établi un record de 4 jours, 17 heures et 6 minutes, dans sa traversée de Cherbourg à New-York, battant de 18 minutes le record du Bremen. Depuis que ce dernier a établi ce record, en juillet des plans ont été élaborés en Grande-Bretagne, en France, en Italie et aux Etats-Unis, dans l'espoir de le dépasser. Les compagies américaines ont déjà soumis des plans de deux vaisseaux pouvant atteindre une vitesse moyenne de 28½ noeuds. Ces navires coûteront environ $30,000 000 chacun. En grande-Bretagne, la ligne Cunard a complété les plans d'un navire d'environ 60 000 tonneaux. En France et en Italie on se prépare également.

L'Europa a fait en moyenne 27.91 noeuds dans sa traversée. Il repartira vendredi soir.

A. BRIAND EST RETOURNÉ EN Gde-BRETAGNE

On pense que les négociations à la conférence navale se feront d'une façon nouvelle.—Le ministre aurait en vue un pacte politique pour la prévention de la guerre.

DIVERSES ATTITUDES

LONDRE, 26. -(G. HAMBLETON, P. C.) Aristide Briand retourne ce soir à Londres et on croit qu'il assistera demain à une réunion des chefs des délégations navales. On pense aussi que les négociations se feront d'une façon nouvelle. Le ministre des affaires étrangères de France aurait en vue un pacte politique tendant à la pprévention de la guerre, plutôt qu'une action militaire conjointe contre une nation agressive. La délégation américaine cependant s'objecte toujours à un pacte consultatif duquel on éliminerait le danger d'obligations militaires. Les Anglais demeurent ferme dans leur attitude, à savoir que la Grande-Bretagne a assez d'obligations, en vertu des traités de Locarno, et qu'on ne peut s'attendre à ce qu'elle en assume d'autres.

LA FRANCE ESPERE

PARIS, 26 - (P. A.) La déclaration américaine faite à Londres peu après minuit sur la position des Etats-Unis relativement aux propositions d'un pacte consultatif, est regardée aujoud'hui dans les millieux officiels français comme de nature à éclaircir l'atmosphère et à hâter une décision. La France, dit-on, continue à espérer que le conférence navale aura un résultat quelconque et que M. Briand explorera toutes les avenues afin de trouver un moyen d'entente.

On n'est pas surpris ici de ce que les Etats-Unis aient réitéré leur refus de prendre part à un pacte quelconque éveillant l'idée de secours, mais le dernier paragraphe, qui entrevoit la possibilité d'autres méthodes de garantir la sécurité française est intepréte ici comme la posibilité d'un pacte Méditarranéen. On sait que la Grande-Bretagne s'objecte à être partie avec la France et l'Italie, mais le discours prononcé hier au sénat par M. Briand laisse voir clairement son optimisme. Il répéta toutefois que la politique française consistait à baser toute réduction sur des conditions de compensation, comme un pacte de sécurité.

Quel que soit le résultat de la conférence, la France est regardée comme demeurant ferme en faveur de pactes de sécurité générale. Briand a dit hier au sénat que le vieux système d'alliances avait vieilli. Aujourd'hui, dit-il on a cenception tout autre de la sécurité.

UNE TEMPÊTE S'ABAT HIER SUR ONTARIO

Cette tempête a été l'une des plus violentes pour le mois de mars.—La circulation est paralysée en certains endroits. — Les rivières et les cours d'eau menacent de déborder.

À TORONTO

TORONTO, 26.—(P. C.) Une des plus violentes tempêtes de mars a fait rage hier, pendant la journée et la soirée, dans le sud et le centre de l'Ontario, paralysant les systèmes de communications et laissant derrière elle plusieurs pouces de neige fondante. Les rivières et les cours d'eau ont monté menaçant de déborder. Un orage électrique a fait suite à une chute de neige de toute la journée. Les poteaux de téléphone se sont recouverts d'une couche de glace et plusieurs sont tombés, ne pouvant résister à cette pesanteur et à la tempête.

Des agents de police volontaires ont fait la patrouille hier dans les rues de Grimsby. To s les pompiers se tiennent prêts en cas de besoin. Hamilton a été également éprouvé. De Fruitland à Vineland, la circulation des véhicules a été grandement affectée.

Jusqu'ici, les arbres fruitiers de la péninsule de Niagara n'ont pas subi de grands dommages. A Toronto, une femme et ses deux enfants ont dû abandonner leur maison, sur le bord du lac, qui était menacée d'inondation.

CONCERT

Sous le patronage de Son Excellence le Ministre de France.
Au bénéfice de l'Institut Jeanne d'Arc.
Mesdemoiselles
MAD. MONNIER, violoncelliste
et
ALICE VALIQUET, soprano lyr.
Salle de l'Inst. Jeanne d'Arc
Jeudi, 3 avril, à 8.30 p.m.
Billet: $1.00.

M. CARRUTHERS À L'INAUGURATION DU NOUVEL ÉDIFICE

LE SECRETAIRE DU BOARD OF TRADE ADMIRE L'EQUIPPEMENT MODERNE DU "DROIT".

"J'ai été très impressionné hier après-midi, a dit M. Hector K. Carruthers, secrétaire du Board of Trade et de l'Automobile Club d'Ottawa, dans un interview ce matin de voir le nouvel équipement des ateliers du "Droit" et particulièrement la nouvelle presse Hoe, qui fonctionne merveilleusement".

M. Carruthers a exprimé son plaisir d'assister à l'inauguration du nouvel édifice du "Droit" en qualité de remplaçant du président du Board of Trade. Pendant la période de 29 ans, il s'est occupé de journalisme à New-York, et c'est de là qu'il a rapporté le premier, dans les journaux locaux l'idée du dessin à journal, ces lignes fines des pages comiques, qui imitent le dessin à la plume.

SA CARRIERE

Avant d'entrer au Board of Trade, M. Carruthers avait charge de la branche des réproductions photographiques au ministère de l'Intérieur, et avant de prendre charge de ce département en 1904, il était surintendant de la branche des gravures de la compagnie Mortimer d'Ottawa.

Non seulement M. Carruthers est un ami des Canadiens-français, mais il a prouvé plus d'une fois l'efficacité de cette amitié depuis plusieurs années et plus récemment dans la province de Québec, où il s'occupa de l'amélioration des routes. A cet effet, il a été honoré par le premier ministre de la province de Québec, par le titre de juge de Paix pour cette province. Il était alors et est encore juge de Paix pour la province d'Ontario.

On se souvient que pas très longtemps encore, M. Carruthers fut le seul représentant oficiel à recevoir nos deux héros voyageurs, Paquin et Lesage lors de leur passage à Ottawa, après leur long voyage à travers le Canada

M. Carruthers tint à amener avec lui à Toronto, à la 23ième réunion annuelle de l'Ontario Motor League, les troubadours de la Gatineau, qui ont chanté à cette occasion devant un auditoire de 1,100 membres de la société.

O. L. BOULANGER DIT AVOIR ÉTÉ MAL INTERPRÉTÉ

Au commencement de la séance, M. Oscar-L. Boulanger, député libéral de Bellechasse, a soulevé une question de privilège au sujet d'un certain article commentant son bill pour amender la Loi du Service Civil, paru dans un journal local, l'"Ottawa Evening Journal".

M. Boulanger s'est plaint du fait que le journal en question a mal représenté l'objet de ce projet de loi.

On sait que M. Boulanger, demande de restreindre la préférence aux vétérans à nationaux Canadiens. De là, le Journal a conclu que seule les Canadiens nés au pays auront le droit d'être préférés aux autres et que la plupart de ceux qui ont fait partie du premier contingent des forces expéditionnaires canadiennes seront mis de côté. Et le journal commentait: "Il ne faudra pas longtemps à la Chambre des Communes pour "tuer" le bill dont M. Boulanger s'est fait le parrain.

NATIONAUX CANADIENS

Le député de Bellechasse a ensuite prouvé à la députation que son projet de loi ne vise pas seulement les nationaux canadiens nés au pays. Les nationaux d'un pays ne sont pas simplement ceux qui y sont nés, mais aussi ceux qui ont été adoptés par ce pays. Les mots: nationaux canadiens d'après nos statuts fédéraux, s'appliquent à tout sujet britannique qui est citoyen canadien d'après le sens de notre loi d'immigration, à la femme de ce citoyen et, troisièmement, a toute personne dont le père était Canadien au jour de la naissance de cette personne, ou à toute personne né au pays avant le 3 mai 1921 et dont le père, à cette date possédait toutes les qualifications d'un citoyen canadien.

D'après la loi de l'Immigration que M. Boulanger cite, un citoyen Canadien est une personne née ua Canada ou un sujet britannique qui a un domicile au Canada ou une personne naturalisée d'après les lois du Canada qui n'est pas devenu un ennemi ou qui n'a pas son domicile au Canada.

M. D. A. McKay élu président du club des Arts et des Lettres

M. D. A. MacKay, M. A., du personnel enseignant du collegiate Lisgar, a été élu à l'unanimité, président du club des Arts et des Lettres à l'assemblée annuelle tenue à la bibliothèque Carnégie, hier soir.

Voici la liste des officiers: Patron, son excellence le Vicomte Willingdon; ancien président, le docteur P. H. Bryce; vice-présidents (réélus) M. T. A. Browne, M. Hamilton MacCarthy et le R. P. Henri St-Denis; comité de l'exécutif: M. A. C. Campbell, le professeur S. A. Cudmore, Mme E. Goodhue, M. T. W. Kenney, Mme Franklin Lewis, M. G. L. Rossler, Mlle V. Thompson, Mme Wm White; trésorier honoraire, Mlle D. Loughran (réélue); secrétaire honoraire, R. O. Spreckley, (réélu).

D'après le rapport du secrétaire, vingt-deux conférences ont été donné. Le trésorier rapporte que les fonds du club sont dans un état des plus satisfaisants.

M. A. Miville Belleau

chantera à l'heure du thé, samedi
à la Salle Rideau

Ceux qui ont entendu les Troubadours de Bytown et les reproductions de leurs chansons sur les Records Victor seront heureux de profiter de cette occasion d'entendre M. Belleau personnellement. Le Trio de la Salle Rideau sous la direction de M. Dirk Keetbas exécutera aussi un programme spécial.

Murphy-Gamble Limited

LE "DROIT" . . .

(suite de la 1ère page)

adresser M. Terrien, et de remercier le "Droit" pour tout le bien qu'il a fait à la population de la ville de Hull. Le journal "Le Droit" est le quotidien français le plus répandu dans la région et l'est même jusque dans les provinces de l'Ouest. Ce journal a aidé la ville de Hull à tous les points de vue et aujourd'hui je suis heureux de remercier publiquement la direction du journal en mon nom et en celui des citoyens de cette ville. M. le maire a un bon mot pour la rédaction et a rappelé qu'il avait été un des abonnés de la première heure. "Je suis heureux, dit-il, de vous offrir mon concours dans l'oeuvre que poursuit le Droit".

MONSIEUR LE COMMISSAIRE LAFORTUNE, D'OTTAWA

Ses première paroles sont des regrets de voir que le maire d'Ottawa ait été empêché d'assister à la cérémonie d'inauguration du nouvel immeuble du "Droit". Il éprouve un grand plaisir de remplacer S. H. le maire Plant. Il rappelle le porjet d'un groupe de citoyens de doter Ottawa et l'Ontario d'un journal catholique et canadien-français. Ce projet s'est réalisé à l'honneur de ces citoyens, si bien qu'aujourd'hui, ce journal est prospère. En 1915 le "Droit" est forcé par l'encouragement qu'il reçoit de déménager dans un plus vaste immeuble et aujourd'hui il se trouve dans le même cas. M. Lafortune félicite le président, le directeur et le gérant du "Droit" pour leur dévouement et les succès obtenus.

Aux citoyens et confrères de langue anglaise, M. Terrien souhaita la bienvenue:

Dans mon adresse à Mgr le Vicaire Général, je vous ai déjà salués, mais je tiens à vous redire que nous sommes heureux de constater que vous avez accepté notre invitation. Votre présence à la cérémonie d'inauguration de notre nouvelle installation montre le crédit dont jouit notre oeuvre auprès de vous et l'importance que vous y attachez.

Vous nous avez précédé dans la voie du journalisme et aujourd'hui nous reconnaissons en toute franchise que votre exemple nous a servis et que nous vous devons beaucoup de nos succès pour avoir suivi la voie que vous nous aviez battue. Etant journalistes vous connaissez la mentalité des Canadiens français. Vous ne serez donc pas surpris de nous entendre appeler la Capitale du Canada une ville bilingue et cela non seulement parce qu'elle est le siège du gouvernement fédéral, mais aussi, parce que près d'un tiers des contribuables d'Ottawa sont de langue française. Messieurs de langue anglaise, vous tenez assez à votre langue et à tout ce qui regarde votre titre de libre citoyen britannique, pour ne pas en vouloir à notre détermination de garder parmi les autres prérogatives du vrai citoyen britannique, notre langue française à laquelle la nature et la Constitution nous donnent droit.

Vous le savez, nous avons fait d'énormes sacrifices dans le passé pour conserver l'usage et l'enseignement du français dans cette province. Le journal "Le Droit" a été fondé dans ce but: non pas dans un but de chercher querelle, mais bien avec l'intention d'informer notre peuple dans sa langue et de le faire bénéficier des beautés de la littérature française. Ce que d'ailleurs nous avons tâché d'accomplir amicalement de concert avec la population anglaise et bien loin de nous a été la pensée d'être exclusifs. Nos relations sont des plus amicales avec la Presse Associée, la Presse Canadienne qui nous fournissent leurs nouvelles ainsi qu'aux journaux anglais d'Ottawa. Il en est de même avec nos annonceurs et tous ceux de langue anglaise qui font affaire avec nous.

Vous avez vu notre nouvelle installation. Nous espérons que ces progrès vous ont plu parce que ensemble nous pourrons travailler avec plus d'efficacité au bien de notre pays.

J. P. KENNEY

M. le gérant du "Citizen" félicite sincèrement le journal le "Droit", de ses progrès. Les journaux anglais de la ville vont maintenant envier votre belle bâtisse. Le nouvel édifice laisse supposer le travail énorme qu'ont dû s'imposer les propriétaires du "Droit", pour amener leur journal au succès qu'il a aujourd'hui. Il félicite particulièrement les gérants des différents départements. En examinant soigneusement votre installation nouvelle, je puis dire que le "Droit" est magnifiquement outillé, qu'il peut se passer de l'aide des confrères. Mais que si toutefois, il avait besoin d'aide, ses confrères seraient heureux de lui donner.

L'HON SENATEUR BELCOURT

Parlant au nom de l'Association d'Education, l'hon. séanteur Belcourt dit que le "Droit" s'est dépensé dans une large mesure pour la cause catholique et la cause française. Nous sommes redevables, pour une bonne part, aux rédacteurs et aux propriétaires du "Droit", du maintien du français dans la province. M. le sénateur s'étonne des développements considérables du journal: il est porté à penser à la multiplication des pains de l'Evangile. Il connait si bien les sommes énormes requises pour le maintien d'un journal, s'empresse de féliciter sincèrement "Droit" et fait des voeux pour s avenir. Ce journal a l'obligation continuer à défendre la cause fr çaise en Ontario comme il l'a f par le passé.

Le but des Pères de la Confédé tion est que les deux éléments composent notre nation, l'élém français et l'élément anglais se veloppement chacun selon sa c ture particulière.

Nous, Canadiens-français, no avons le droit et le devoir d'étud notre langue et de pousser jusq son extrême limite la culture fr çaise, en un mot de développer plus possible les qualités françai Il en est de même pour nos com triotes anglais, en ce qui regarde culture anglaise.

Donc en fondant un journal fr çais en Ontario et en multipiant journaux français nous rempliss un devoir et exerçons un droit b reconnu par le pacte fédéral. Ce qui ont fondé et continuent de di ger le "Droit" ont fait par con quent oeuvre nationale et canadie ne, aujourd'hui, ils ont droit de cevoir les félicitations et les s haits de la population canadien française de l'Ontario.

DANS L'ASSISTANCE

A la liste des personnes présent hier aux cérémonies d'inaugurati et de bénédiction des nouveaux i meubles du "Droit", nous ajouto M. Fulgence Charpentier, secréta particulier de l'honorable Ferna Rinfret; M. et Madame Léopold cher, M. Louis-Joseph Chagnon, p sident de l'Association Technolo que d'Ottawa.

LAROCQUE LEADS IN VALUES

Vêtements pour toute la Famille

RIDEAU, DALHOUSIE GEORGE

FUNÉRAILLES DE M. Wm D. MUNR

Les funérailles de M. Wm. D nald Munro, inspecteur de l'O.E. décédé lundi soir, à sa demeu ont eu lieu cet après-midi à tr heures. Parmi les parents et am qui formaient le nombreux cortè on remarquait plus spécialeme une forte représentation de l'Ott wa Electric Ry. Les autorités la compagnie ont tenu de rend un dernier témoignage d'estime un de leurs plus anciens employ et inspecteurs. M. F. D. Burpee, v ce-président et gérant de la co pagnie des tramways d'Ottawa; A. J. Tobin, surintendant en che C. W. Carson, assistant-surinte dant en chef; C. W. Carson, assi tant-surintendant; G. W. Lang, justeur et plusieurs autres. Le pr sident, M. Ahearn, est absent de ville et il n'a pu assister au se vice.

FEU Mme A. PERRIER

Une citoyenne très bien connue la région, Mme Adéline Perrier, épo se de feu Elie Perrier, ancien ch de police d'Aylmer, a succombé à h. 45 ce matin à une pneumonie, à demeure de son gendre, M. Herm J. Ouellette, 12 rue Martineau.

La défunte, née Adéline Perreau demeurait à Ottawa depuis la mo de son mari, il y a environ 4 an Celui-ci avait occupé le poste de ch de police d'Aylmer au moins u vingtaine d'années.

Elle laisse pour pleurer sa per quatre enfants, dont deux fils, Josep et Hector, de Hartford, Connecticut et deux filles, Mme Josaphat Gagno née Mélina, et Mme Hermas Ouellet te, née Alda, d'Ottawa; un frère, M Joseph Perrault, d'Eardley; et u soeur, Mme Noé Perrier, d'Eardley.

Les funérailles auront lieu vendre di matin à 9 heures en l'église Sain Paul d'Aylmer. Le cortège funèb quittera la demeure mortuaire, 12 ru Martineau, vers 8.30 heures.

A la famille en deuil, le "Droit présente l'expression de sa sincè sympathie.

C. R. Lafrenière Optometrist

Spécialiste pour la Vue.
99, rue Rideau - Ottawa

Diamants
Alliances
Montres
Pendules
Coutellerie

Comptant ou à termes.

J.-A. Couture
Ch. 405, Edifice Plaza
45, rue Rideau, Ottawa
(angle Sussex)
Téléphone: Rid. 7240

FROMAGE CHÂTEAU

Fait à Ottawa
Connu dans le monde entier